

Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
Faculté des Sciences Economique, Commerciales et des Sciences
de Gestions



Département des Sciences financières et comptabilité
En vue de l'obtention du diplôme de Master en Sciences
financières et comptabilité.

Spécialité : Finances et Assurances

Thème

Essai d'analyse financière de d'une entreprise
d'assurance :
Application au cas de la CAAT

Présenté par :

- OUANDJELI Nawal SAHNOUNE Mohand.
- KECILI Sadia

Dirigé par :

Devant le jury composé de :

Président : MOUSSAOUI Abdelhakim, MCA, UMMTO.

Examineur : ANICHE Arezki, MAA, UMMTO.

Rapporteur : SAHNOUNE Mohand, MAA.UMMTO.

Promotion 2023 / 2024

Remerciements

Nous tenons à remercier chaleureusement nos parents pour leur soutien et leur encouragement tout au long de notre cursus d'études.

Nous remercions également notre encadreur monsieur SAHNOUNE MOHAND pour son assistance, sa disponibilité, son orientation, son soutien et ses précieux conseils.

Nous exprimons toute notre gratitude à Monsieur OUANDJELI ALI directeur de l'agence CAAT Azazga d'avoir généreusement accepté de nous accueillir au sein de l'agence.

Nous exprimons également nos vifs remerciements aux membres du jury pour l'honneur et le plaisir qu'ils nous ont accordés en acceptant d'évaluer notre travail.

Enfin, nous adressons nos remerciements à toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce mémoire.

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail à mon défunt père et ma mère qui m'ont encouragé et m'ont donné leur amour et qui ont toujours été là pour moi.

A mes très chères sœurs Amel, Imane et Inès

A mon cher et unique frère Karim.

A mes amis(es) de la promotion avec qui j'ai partagé des moments inoubliables.

A ma binôme Sadia

A tous les personnes que j'aime.

Merci infiniment...

Nawal

Dédicace

Je dédie ce modeste travail à :

Mes très chers parents et grands-parents, pour tous leurs sacrifices, leur amour, leur tendresse, leur soutien et leurs prières tout au long de Mes études, qu'ALLAH vous garde pour nous.

Ma sœur chérie à l'unique sœur que j'ai au monde KAMILIA, sa présence constante et son soutien inconditionnel ont été des piliers tout au long de mon parcours académique. Ta passion pour l'apprentissage et ta détermination à atteindre tes objectifs m'ont inspiré à donner le meilleur de moi-même.

Mes deux frères MASSI et AMAR pour leurs encouragements et leur soutien.

Mes adorables cousines : THAZDAIT, THANINA, MELISSA, SYNDIA et ALICIA.

Mon binôme NAWAL

Et à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin Pour la réalisation de ce projet.

Sadia

• Liste des Abréviations

AC	Actif courant
AF	Analyse financière
AI	Actif immobilisées
ANC	Actif non courant
BFR	Besoin de fond de roulement
BFRE	Besoin de fond de roulement d'exploitation
BFRHE	Besoin de fond de roulement hors exploitation
CA	Chiffre d'affaire
CAAT	Compagnie Algérienne des Assurances
CF	Charges financières
CP	Capitaux propre
CR	Compte résultat
DAT	Dépôts à terme
DCT	Dettes à court terme
DLMT	Dettes à long et moyen terme
FP	Fonds propre
FR	Fond de roulement
FRN	Fond de roulement Net
FRNG	Fond de roulement net global
MAN	Marge d'assurance nette
PA	Primes acquises
PC	Passif courant
PNC	Passif non courant
RF	Résultat financier
RN	Résultat net
RAF	Ratio d'autonomie financière
RE	Ratio d'endettement
RRE	Ratio de rentabilité économique

RRF	Ratio de rentabilité financière
RLG	Ratio de liquidité générale
TA	Total actif
TP	Total passif
TN	Trésorerie nette
TCR	Tableau des comptes de résultat
VD	Valeur disponible
VE	Valeur d'exploitation
VI	Valeur immobilisées
VR	Valeur réalisable

Liste des tableaux

Tableau N°1	La production par société d'assurance
Tableau N°2	Production du marché des Assurances au 31/12/2022
Tableau N°3	Production des assurances de dommages au 31/12/2022 par branches
Tableau N°4	Production des assurances de personnes au 31/12/2022
Tableau N°5	Production de l'assurance TAKAFUL au 31/12/2022
Tableau N°6	Etat de production de la réassurance (Affaires internationales) au 31/12/2022
Tableau N°7	Les utilisateurs de l'information financière et leurs objectifs
Tableau N°8	Le bilan financier
Tableau N°9	Présentation du compte de résultat (CDR)
Tableau N°10	Tableau des flux de trésorerie selon la méthode directe
Tableau N°11	Tableau des flux de trésorerie selon la méthode indirecte
Tableau N°12	Tableau de variation des capitaux propres
Tableau N°13	Actif du bilan
Tableau N°14	Passif du bilan
Tableau N°15	Compte de résultat
Tableau N°16	Tableau de prises de participations
Tableau N°17	Présentation de l'actif des bilans de la CAAT durant les trois derniers exercices
Tableau N°18	L'actif non courant sur la période (2020 – 2022)
Tableau N°19	L'actif courant sur la période (2020 – 2022)
Tableau N°20	Le total actif du bilan sur la période (2020-2022)
Tableau N°21	Présentation du passif des bilans de la CAAT durant les trois derniers exercices.
Tableau N°22	Calcul du total des capitaux propres du bilan de la CAAT durant la période (2020 -2022)
Tableau N°23	Présentation du passif non courant de la CAAT (2020 - 2022)
Tableau N°24	Présentation du passif courant de la CAAT (2020 – 2022)
Tableau N°25	Présentation du total du passif
Tableau N°26	Présentation du compte de résultat de la CAAT (2020-2022)
Tableau N°27	Présentation de l'analyse du compte de résultat de la CAAT (2020 – 2022)
Tableau N°28	Calcul du FR de la CAAT durant la période (2020 – 2022)
Tableau N°29	Calcul du FR de la CAAT durant la période (2020 – 2022)
Tableau N°30	Calcul du BFR de la CAAT durant la période (2020 – 2022)
Tableau N°31	Calcul de la TN de la CAAT durant la période (2020-2022)
Tableau N°32	Calcul du Ratio d'autonomie financière de la CAAT durant la période (2020 – 2022)
Tableau N°33	Calcul du Ratio d'endettement de la CAAT (2020 – 2022)
Tableau N°34	Calcul du Ratio de liquidité générale de la CAAT (2020 – 2021)
Tableau N°35	Calcul du Ratio de sinistralité de la CAAT durant la période (2020 – 2022)
Tableau N°36	Calcul du Ratio de la rentabilité financière de la CAAT
Tableau N°37	Calcul du Ratio de solvabilité de la CAAT

Liste des figures :

Figure N°1	Structure de la production par société d'assurance
Figure N°2	Schéma représentatif de fonds de roulement (FRN)
Figure N°3	Présentation de l'organigramme de la compagnie CAAT
Figure N°4	Présentation de l'organigramme de l'agence 148 Azazga
Figure N°5	Présentation graphique de l'actif des bilans
Figure N°6	Présentation graphique du passif des bilans
Figure N°7	Présentation graphique du résultat net de l'exercice
Figure N°8	Présentation graphique du FRNG de la CAAT (2020 – 2022)
Figure N°9	Présentation graphique du BFR de la CAAT (2020 – 2022)
Figure N°10	Présentation graphique de la TN
Figure N°11	Présentation graphique du Ratio d'autonomie financière de la CAAT
Figure N°12	Présentation graphique du Ratio d'endettement de la CAAT
Figure N°13	Présentation graphique du Ratio de liquidité générale de la CAAT
Figure N°14	Présentation graphique du Ratio de sinistralité de la CAAT
Figure N°15	Présentation graphique du Ratio de la rentabilité économique de la CAAT
Figure N°16	Présentation graphique du Ratio de la rentabilité financière de la CAAT
Figure N°17	Présentation graphique du Ratio de la Solvabilité de la CAAT

Sommaire

<i>Introduction générale</i>	01
<i>Chapitre I : Cadre théorique des compagnies d'assurances</i>	
Introduction	03
Section1 : Notions générales sur les assurances	03
Section 2 : Les implications comptables et financières de l'inversion du cycle de production des assurances	12
Section 3 : Le cadre institutionnel et le marché algérien des assurances.....	16
Conclusion	24
<i>Chapitre II : Les outils d'analyse et d'évaluation de l'activité des entreprises d'assurances</i>	
Introduction	25
Section 1 : L'analyse et évaluation de l'activité des entreprises	25
Section 2 : L'analyse et évaluation de l'activité des assurances	38
Section 3 : Les outils de la mesure de la performance financière	46
Conclusion.....	56
<i>Chapitre III : L'analyse financière de l'activité de la CAAT</i>	
Introduction	57
Section 1 : Présentation de l'organisme d'accueil.....	57
Section 2 : L'analyse des états financier de la CAAT.....	64
Section 3 : L'analyse financière de la CAAT par indicateurs d'équilibre financiers et méthodes des ratios	75
Conclusion.....	85
<i>Conclusion générale</i>	86
<i>Bibliographie</i>	

Introduction générale

Dans une économie de marché qui se caractérise par la présence d'une forte concurrence, la survie de toute entreprise lui exige d'améliorer ses performances. Ce dernier est une notion centrale en science de gestion et sa mesure est une tâche délicate et très complexe.

Par ailleurs, l'économie d'un pays découle de l'environnement dans lequel elle évolue à savoir, l'environnement sociopolitique et culturel, institutionnel et professionnel (concurrent) et technologique, le marché de travail, le marché des approvisionnements et des capitaux. Ainsi l'entreprise constitue l'un des agents économiques les plus importants dans cet environnement à savoir les entreprises commerciales et industrielles, financières et économiques dont les entreprises d'assurance qui occupent une place importante dans l'économie nationale et mondiale et ce, en terme d'emploi, du chiffre d'affaires et d'investissement.

Le marché assurantiel en Algérie compte plusieurs compagnies d'assurances publiques et privées, issues de l'ouverture du secteur en 1995, avec une multitude de contrats proposés aux particuliers comme aux entreprises.

Une compagnie d'assurance joue un rôle éminent dans la vie sociale et économique d'un pays, car elle fournit des services d'assurances qui nous assure en cas de survenance d'un risque en fournissant une garantie contre l'imprévisibilité d'un événement, et son importance prend une place de plus en plus importante dans le monde, dans un environnement caractérisé par l'émergence d'un capitalisme mondialisé et un développement d'un marché financier à l'échelle internationale.

L'assurance est également un secteur assez particulier du point de vue du mode de fonctionnement de ses entreprises, puisque les entreprises et compagnies d'assurance ont des méthodes de gestion spécifiques adaptées à la nature de leur activité, qui est, rappelons-le, de savoir anticiper le risque pour pouvoir l'assurer. Il est alors important d'examiner la situation financière des entreprises d'assurances à travers une analyse ou diagnostic financier.

L'analyse financière recouvre les savoirs et les savoir-faire déployés pour exploiter l'information comptable et financière relative à une entreprise. Elle permet la compréhension de l'entreprise à travers ses états financiers.

C'est une méthode qui a pour objet de porter un jugement global sur le niveau de performance financière actuelle et future.

L'analyse financière va forger une opinion sur la performance et le risque de l'entreprise à travers de diverses informations concernant la performance, l'analyse financière constitue un ensemble des concepts, méthodes et instruments qui permettent de formuler une appréciation relative à la situation financière d'une entreprise, aux risques qui l'affectent, et à la qualité de ses performances.

Enfin, l'identification des paramètres et du potentiel de performance sont souvent une activité très décisive pour chaque dirigeant d'entreprise, puisqu'ils permettent de mieux planifier la politique stratégique.

Pour mieux comprendre notre sujet de recherche, nous aurons opté pour une étude empirique au niveau de la compagnie d'assurance Algérienne (CAAT), dans laquelle on va traiter la mesure de la performance financière d'une entreprise, en se focalisant sur les états financiers tels que le (le bilan, et le tableau de compte de résultats...), et l'analyse des différents outils (équilibre financier, les ratios), en traitant la problématique suivante :

➤ **Quelle appréciation l'application de l'analyse financière fait-elle ressortir de la situation financière et de l'activité de la CAAT durant la période de l'après pandémie la COVID-19 ?**

Afin de traiter la problématique posée, nous devons tout d'abord apporter des réponses aux questions suivantes :

- Qu'est-ce que l'analyse financière ? Et quels sont ses instruments ?
- Quels sont les spécificités des états financiers des compagnies d'assurance ?
- La situation financière de la CAAT et de son niveau d'activité se sont-ils améliorés après la reprise normale de l'activité ?

● **Méthodologie de recherche**

Afin de mener à bien cette étude et répondre aux questions évoquées précédemment, nous allons adopter la méthodologie suivante :

Une recherche bibliographique où nous allons consulter les ouvrages, articles, mémoires ainsi que tous documents traitant de l'analyse financière, ces méthodes et instruments, et de leur application au cas des entreprises d'assurances.

Une recherche empirique, s'appuyant sur une application des outils de l'analyse financière sur les données de la CAAT pour la période (2020 – 2022) en vue de vérifier l'état de l'équilibre financier et l'évolution de celle-ci. Il s'agit d'exploiter des données comptables en vue de produire une information financière significative.

● **Structure du mémoire**

Le mémoire est structuré en trois chapitres :

- **Le premier chapitre** sera réservé au cadre théorique et conceptuel des compagnies d'assurance.
- **Le deuxième chapitre** portera sur l'exposé de l'analyse financière des entreprises en générale et des assurances en particulier.
- **Le troisième chapitre** sera consacré au cas pratique, lequel consiste à vérifier l'état de la situation financière et l'activité de la CAAT grâce à l'application des outils de l'analyse financière : analyse de la structure et analyse de la rentabilité. Ceci après avoir présenté et recueilli des informations financières et économiques permettant une meilleure connaissance de la CAAT et de son contexte de fonctionnement et d'évolution.

Chapitre I :

*Cadre théorique des compagnies
d'assurances*

Introduction

Les assurances ont pour objets de satisfaire les besoins de sécurité, de prévoyance et d'épargne exprimés par des individus en vue de se prémunir et de protéger leurs proches et faire face aux conséquences des aléas de la vie.

Ces institutions financières complexes nécessitent une compréhension approfondie de leurs mécanismes, de leurs pratiques et de leur environnement réglementaire. Ce chapitre vise à fournir un cadre théorique solide pour l'étude des compagnies d'assurance, en abordant trois aspects clés de leur fonctionnement.

Dans la première section, nous allons examiner les notions générales sur les compagnies d'assurances, en définissant leur rôle, leurs types et leurs activités.

Ensuite, nous nous pencherons sur les implications comptables et financières de l'inversion du cycle de production des assurances et leurs systèmes comptables.

Enfin, nous étudierons le marché algérien des assurances et son cadre institutionnel.

Cette approche exhaustive permettra de mieux comprendre le fonctionnement des compagnies d'assurance et leur place dans l'économie algérienne.

Section1 : Notions générales sur les assurances

En économie, l'assurance fait partie du secteur des services. Elle joue un rôle essentiel dans le financement de l'économie par le biais d'un système de compensation des pertes en cas d'échec.

Ainsi l'assurance permet d'éviter la faillite et la ruine des organisations et joue aussi un rôle important dans la protection des personnes.

1. Historique des assurances en Algérie

1.1.La période coloniale

Cette période était caractérisée par le monopole des compagnies françaises sur le secteur d'assurance en Algérie. Cela se confirme en 1861 par la création d'une mutuelle incendiée spécialisée pour l'assurance en Algérie et dans les colonies. Afin de répondre à la demande des colons agriculteurs, des mutuelles sont constituées ; c'est le cas de la Mutuelle Centrale Agricole, en 1933, qui fait partie de la Caisse Centrale de Réassurance des Mutuelles Agricoles laquelle a été créée en 1907 et qui regroupe les mutuelles de Tunisie, du Maroc et d'Algérie. Des textes métropolitains ont été adoptés par le législateur pour réglementer l'assurance en Algérie dont les principaux sont :

- La loi du 13 juillet 1930, réglementant l'ensemble des contrats d'assurance terrestres.
- Le décret du 14 juin 1938, unifiant le contrôle de l'État sur toutes les sociétés d'assurance.
- La loi du 25 avril 1946, relative à la nationalisation de 32 sociétés d'assurance et à la création d'une Caisse Centrale de Réassurance, d'une École Nationale d'Assurances et d'un Conseil National des Assurances.

1.2. la période après l'indépendance

Juste après l'indépendance, les opérations d'assurance étaient pratiquées par 270 entreprises françaises dont 30 % avaient leurs sièges à l'étranger. L'évolution de l'assurance s'est effectuée progressivement à travers les étapes suivantes :

• 1^{ère} étape 1962-1966

Cette étape est caractérisée par :

- Le monopole exercé par les compagnies d'assurance étrangères, surtout françaises, sur ce secteur.
- L'absence de cadres nationaux et de législation propre à l'Algérie pouvant assurer le fonctionnement et le contrôle des sociétés d'assurance.
- L'Institution de la réassurance obligatoire pour les opérations d'assurance effectuées en Algérie à travers la création de la Caisse Algérienne d'Assurance et de Réassurance (CAAR) par la loi n° 63-197 du 8 juin 1963, obligeant toutes les sociétés d'assurance de céder une part de 10 % des primes encaissées
- La loi n° 63-201 du 8 juin 1963 exigeant des entreprises d'assurance, sans distinction de nationalité, des garanties qui se traduisaient par :
- Le contrôle et la surveillance par le ministère des Finances de toutes les compagnies d'assurances.
- L'agrément par le ministère des Finances, que devait demander toute compagnie d'assurance étrangère désirant exercer ou continuer leurs activités en Algérie.
- Création de la Société Algérienne d'Assurance (SAA) par l'arrêté de 12 décembre 1963 dont 39 % du capital détenu par les Égyptiens.
- La création de la Mutuelle Algérienne d'Assurance des Travailleurs de l'Éducation et de la Culture (MATER) par l'arrêté du 29 décembre 1964.
- L'agrément par l'arrêté de janvier 1964 de 14 compagnies étrangères, dont 6 Françaises, 3 Britanniques, 1 italienne, 1 Américaine, 1 indienne, 1 zélandaise, 1 Tunisienne, la STAR qui parvient à contrôler 25 à 30 % du marché.

• 2^{ème} étape 1966-1975

C'est durant cette période que le monopole de l'État était institué ; l'exploitation de toutes les opérations d'assurance est désormais réservée à l'État par l'intermédiaire des entreprises nationales. Par conséquent l'article 2 de la loi 63-201 devenait caduc. Parmi les 17 sociétés qui existaient en 1966, une seule a été nationalisée, à savoir la SAA, par l'ordonnance n° 66- 129 du 27 mai 1966, alors que toutes les autres entreprises ont été liquidées, à l'exception de celles qui ont la forme mutuelle.

- Caisse Nationale d'Assurance et de Réassurance CAAR.
- Caisse Nationale des Mutualités Agricoles CNMA.
- Mutualité Algérienne d'Assurance pour Travailleurs de l'Éducation et de Culture MAATEC. L'assurance, qui était régie par l'ancienne législation française, a été abrogée dès le 5 juillet 1975 par l'ordonnance 72-29 du 5 juillet 1973.

• 3^{ème} étape 1975-1988

Cette période se décrit par :

Chapitre I : Cadre théorique des compagnies d'assurances

- La spécialisation des entreprises d'assurance, en indiquant pour chacune d'elles les risques à couvrir :
- La CAAR, spécialisée dans les assurances des gros risques et de transport, cela permettant la création de la caisse d'assurance totale spécialisée dans l'assurance du transport terrestre, maritime et aérien.
- La SAA, spécialisée dans les petits risques, qui sont cependant générateurs d'une épargne importante, à savoir : l'automobile, le vol, les bris de glaces, les dégâts des eaux, les multirisques d'habitation, les assurances de personnes, l'incendie et l'explosion (risque simple)
- La loi 80-07 qui propose essentiellement l'amélioration de la protection de l'assuré et autres bénéficiaires de l'assurance et l'assouplissement de la procédure d'indemnisation.
- La naissance de la Compagnie Algérienne de l'Assurance Transport CAAT par le décret n°85-82 d'avril 1985.

- **4ème étape 1988-1995**

Elle se caractérise par :

- Les transformations ou les réformes apportées au secteur des assurances en 1988 entraînent la concurrence entre les compagnies existantes : la SAA, CAAR, CAAT, MAATEC et la CNMA.
- La promulgation de la loi 90-10 relative à la monnaie et au crédit constitue un dispositif législatif pour la transition vers l'économie de marché et a permis au secteur des assurances de connaître un nouvel essor.

- **5ème étape 1 1995 à nos jours**

L'ordonnance n° 95-07 du 25 janvier 1995 supprime le monopole de l'État sur le marché d'assurance, permettant la naissance des compagnies privées. Cette ordonnance a aussi entraîné la réduction de nombre de garanties dont la souscription est obligatoire. C'est ainsi que la liste ne comprend plus principalement que les assurances de responsabilité civile visant à garantir le paiement des réparations des victimes d'accidents, à l'exception du secteur public lequel demeure concerné par l'assurance incendie obligatoire.

Une assurance obligatoire (CAT-Nat) contre les catastrophes naturelles a été mise en application au début de septembre 2004, conformément à l'ordonnance présidentielle n° 03-12 du 26 octobre 2003 adoptée le 7 octobre 2003 par l'assemblée populaire nationale (APN) et le 14 du même mois par le sénat, ainsi que par le Conseil des ministres. Le système de contrôle des assurances reste à parfaire du fait de faiblesses qui sont à l'origine de la loi adoptée le 17 janvier 2006 par l'assemblée populaire nationale. Son objectif est de soutenir le développement de l'assurance en général et l'assurance de personnes en particulier pour en faire un instrument du développement économique et social du pays.

Pour accélérer la libéralisation du marché, la loi autorise désormais les opérateurs étrangers à installer des succursales en Algérie. Les produits d'assurance pourront être vendus par desguichets

bancaires et d'autres canaux de distribution qui devaient être précisés ultérieurement. Avec cette loi, le secteur ouvre ses portes toutes grandes¹.

2. Définition de l'assurance

L'assurance est, par définition, un système qui permet de prémunir un individu, une association ou une entreprise contre les conséquences financières et économiques liées à la survenance d'un risque (événement aléatoire) particulier.

L'assurance pour une société d'assurance est une opération consistant à percevoir une prime ou cotisation, et à s'engager en contrepartie à prendre en charge les dommages éventuels causés à un agent lors de la réalisation d'un risque assuré. Il s'opère ainsi une mutualisation des risques, une transformation de risques individuels en risques collectifs.

L'assurance peut également avoir plusieurs définitions à savoir :

2.1. Définition technique

D'après J. Fourastié : « L'assurance est une opération par laquelle un individu, moyennant une contribution, la prime, acquiert pour lui ou pour un tiers un droit de prestation en cas de réalisation d'un risque ; cette indemnité étant versée par une entreprise ou un organisme qui prenant en charge un ensemble de risque, les compense conformément à la loi des statistiques »².

En d'autres termes, l'assurance repose sur la **mutualisation des risques**. Lorsque de nombreux contrats d'assurance sont souscrits, la loi des grands nombres s'applique : plus le nombre d'assurés augmente, plus les probabilités de sinistres ne se rapprochent des valeurs attendues. Cela permet aux assureurs de gérer efficacement les risques et de garantir des prestations en cas de besoin³.

2.2. Définition juridique

L'article 2 de l'ordonnance n°95-07 du 25 janvier 1995 relative aux assurances, modifiée et complétée par la Loi n°06-04 du 20.02.2006 définit l'assurance en référence à l'article 619 du code civil en Algérie comme suit :

« L'assurance est un contrat par lequel l'assureur s'oblige, moyennant des primes ou autres versements pécuniaires, à fournir à l'assuré ou au tiers bénéficiaire au profit duquel l'assurance est souscrite, une somme d'argent, une rente ou une autre prestation pécuniaire, en cas de réalisation du risque prévu au contrat »⁴.

2.3. Définition économique

L'assurance est définie sur le plan économique comme étant : « l'activité qui consiste à transformer des risques individuels en risques collectifs en garantissant le paiement d'une somme (indemnité ou prestation) en cas de réalisation d'un risque »⁵. La prestation,

¹ Revue « L'histoire de l'assurance en Algérie » by Bouaziz Cheikh (pp 285-289)

² FOURASITE J., « Développement durable, assurance et environnement », Economica, Paris, 1999, Page 20.

³ [D:\TRavailM\CHI2TEX\ProbaMP\MainProb.DVI \(univ-cotedazur.fr\)](#)

⁴ Art 2 de l'ordonnance 95-07 Du 25 janvier 1995 aux assurances en Algérie p.8.

⁵ YEATMAN Jérôme, « Manuel international de l'assurance », Édition ÉCONOMICA, Paris, 1998, p. 82.

généralement financières, peut être destinée à un individu, une association ou une entreprise, en échange de la perception d'une cotisation ou prime.

3. Les éléments d'une opération d'assurance :

Dans une opération d'assurance on distingue ces éléments :

- Le contrat d'assurance ;
- Le risque ;
- La prime ;
- Le sinistre ;
- La prestation ;
- La compensation au sein d'une mutualité.

3.1.Le contrat d'assurance

Un contrat se définit comme un accord entre deux ou plusieurs personnes qui s'engagent respectivement à faire ou à ne pas faire quelque chose. Par exemple dans un contrat de vente, le vendeur s'engage à livrer l'objet, l'acheteur à en payer le prix convenu⁶.

Le contrat d'assurance est un accord passé entre un assureur et un assuré pour garantir un risque : L'assureur accepte la couverture du risque, le souscripteur s'engage à payer la prime convenue. Il s'agit d'un lien juridique obligeant l'assureur et l'assuré respectivement, à garantir le risque à payer la prime.

3.2.Le risque

Dans le langage populaire, le mot risque donne l'idée d'un danger, d'un péril ou d'un événement malheureux qui peut arriver à quelqu'un. En matière d'assurance, le risque est un mot clé, il est l'objet du contrat d'assurance.

Au plan juridique ; le risque est un événement futur et aléatoire, d'un terme indéterminé, contre lequel est caractérisé par la probabilité de survenance d'un événement et de son importance.

Une entreprise d'assurance peut couvrir tous les risques auxquels peuvent être exposés des biens, des personnes ou des responsabilités.

Le risque n'est assurable que si : la réalisation et la date de survenance du sinistre sont incertaines ; la survenance du sinistre est future et ne dépend pas de la volonté de l'assuré ; la probabilité de survenance n'est pas trop élevée et peut être calculée de manière suffisamment précise ; l'objet du contrat est réel ; la cause du contrat est licite ; le risque est diversifiable et peut être divisé⁷.

3.3.La prime

La prime est une somme versée par l'assuré à l'assureur, au début de l'opération d'assurance ou de l'année d'assurance, en contrepartie de la prise en charge du risque qui lui

⁶ TAURON T (2004) :« les assurances » édition publibook, Paris. P.48.

⁷ (Groutel, 2018, p. 24) (Paulin, 2018, p. 55).

est accordée. La somme versée par l'assuré est appelée « cotisation » lorsque c'est une société mutuelle ou à forme mutuelle qui fournit l'assurance⁸.

Contrairement à la prime qui ne peut être modifiée en cours d'année, la cotisation n'est pas toujours fixe. En effet, les sociétés à forme mutuelle peuvent appeler un versement supplémentaire en cas de résultats déficitaires ou accorder des ristournes dans le cas contraire⁹.

3.4. Sinistre

En assurance, un sinistre correspond à tout dommage matériel ou corporel faisant jouer les garanties du contrat signé par l'assureur et l'assuré. L'assuré est couvert contre différents événements inopinés, appelés « sinistre ». Un sinistre est un événement couvert au contrat qui se réalise et qui pourrait donner lieu à une indemnisation de la part de l'assureur, par exemple, un dégât des eaux sur une toiture ou un incendie. Le mot est utilisé dans le vocabulaire juridique du droit des assurances pour désigner toutes circonstances prévues au contrat d'assurance, dont la survenance génère pour la compagnie d'assurances l'obligation d'exécuter la prestation convenue.

3.5. La prestation

La prestation est la somme d'argent que l'assureur a l'obligation de verser à l'assuré en cas de survenance d'un risque garanti. Il existe deux types de prestations :

- Des indemnités : qui sont déterminées après la survenance du risque, en fonction de son importance ;
- Des prestations forfaitaires : qui sont déterminées à la souscription du contrat, avant la survenance du sinistre (par exemple : assurance vie).

3.6. La compensation au sein de la mutualité

La mutualité désigne l'ensemble des individus assurés qui sont exposés à un même risque et qui cotisent dans le but de faire face à ses conséquences (Couilbault, Couilbault-Di Tommaso, & Huberty, 2013, p. 62).

Le principe de la compensation au sein de la mutualité est que seuls les assurés sinistrés seront indemnisés grâce aux cotisations de la mutualité (Gentile, 1965, pp. 18-19). Cette compensation implique que l'ensemble des assurés de la mutuelle sont traités avec équité. En effet, les cotisations de l'ensemble de la mutualité augmentent en cas d'aggravation du risque et diminuent en cas de diminution du risque. De plus, si certains membres de la mutualité trichent (minorent la gravité du risque ou exagèrent les préjudices), toute la mutualité des assurés en sera affectée (Pierandrei, 2019, p. 257).

4. Les caractéristiques d'un contrat d'assurance

Le contrat d'assurance possède plusieurs qualités déterminant les engagements entre assuré et assureur.

⁸ (Couilbault, Couilbault-Di Tommaso, & Huberty, 2013, p. 61).

⁹ (Paulin, 2018, p. 50).

4.1. Le caractère Consensuel

Un contrat consensuel est un contrat qui est valable par le seul échange (ou accord) de volontés. Ou le contrat d'assurance est à caractère consensuel car il est réputé conclu dès le moment où intervient l'accord des parties (et même s'il est astreint à des exigences de forme).

4.2. Le caractère aléatoire

Un contrat aléatoire est un contrat dans lequel la prestation de l'une des parties dépend d'un événement incertain. Dans ce type de contrat, on ne sait pas qui sera le « perdant » ou le « gagnant ». Pour que le contrat soit aléatoire, l'événement qui déclenche la prestation de l'assureur doit obéir aux trois caractéristiques suivantes : il doit être futur, incertain et indépendant de la volonté de l'assuré.

4.3. Le caractère bilatéral ou synallagmatique

Un contrat synallagmatique est un accord où les deux parties au contrat s'obligent et où les obligations contractées sont réciproques et interdépendantes (ex : contrat de vente). Dans la mesure où il fait naître des obligations réciproques pour les deux parties, le contrat d'assurance est obligatoirement bilatéral. En effet, l'assuré est, par exemple, tenu de payer la prime et de faire des déclarations exactes, tandis que l'assureur doit payer les indemnités en cas de sinistre.

4.4. Un contrat de bonne foi :

Pour qu'un contrat d'assurance se réalise, les déclarations faites par l'assuré doivent

4.5. Le critère d'adhésion :

Normalement, c'est l'assureur qui propose un type de contrat à son futur assuré, lequel est libre ou non de l'accepter. L'assuré ne peut généralement négocier la totalité des stipulations du contrat qui entre généralement dans un modèle déterminé, variable selon les compagnies. Cette négociation reste cependant possible, notamment par l'intermédiaire des courtiers, en ce qui concerne le taux de prime ou les conditions de garantie.

5. Les acteurs d'une opération d'assurance :

Les principaux acteurs d'un contrat d'assurance sont les suivants :

- L'assuré ;
- Le souscripteur ;
- Le bénéficiaire ;
- L'assureur ;
- Les Tiers.

5.1. L'assuré

L'assuré est toute personne physique ou morale dont les biens, les actes ou sa propre personne sont couverts par un contrat d'assurance contre des risques, moyennant le versement d'une certaine somme (une prime ou une cotisation). Il est à noter que l'assuré n'est pas obligatoirement le souscripteur du contrat, ni le bénéficiaire, ni celui qui paie la prime.

5.2. Le souscripteur

Le souscripteur est la personne qui signe la police (le contrat d'assurance) à titre personnel, et s'engage à payer la prime à l'assureur. Souvent, c'est l'assuré lui-même qui souscrit un contrat pour son propre compte.

5.3. Le bénéficiaire

Le bénéficiaire est toute personne physique ou morale, au profit de laquelle l'assurance a été souscrite, c'est-à-dire la personne recueillant le profit du contrat en cas de réalisation du risque.

5.4. L'assureur

L'assureur est celui qui s'oblige de payer l'indemnité¹⁰ c'est-à-dire couvrir les sinistrés par un contrat d'assurance. Il est généralement une personne morale ; une société commerciale ou civile (mutuelle). L'assureur est une entreprise soumise au contrôle de l'Etat et dont le statut juridique et le mode de fonctionnement sont réglementés. L'assureur intervient auprès de l'assuré par l'intermédiaire d'un réseau de distribution.

5.5. Les Tiers

Outre l'assureur et l'assuré qui signe le contrat d'assurance, le tiers est autrui, c'est toute personne complètement étrangère au contrat d'assurance, mais bénéficiera de la prestation en cas de réalisation du risque. La qualité de tiers est accordée à certains bénéficiaires de prestation d'assurance de personnes et à des victimes. Les tiers bénéficiaires des prestations d'assurance de personnes sont les bénéficiaires de l'indemnité allouée par l'assureur, en cas de réalisation de risque.

6. Le rôle des assurances

L'assurance ne se limite pas à intervenir lors de la survenance des événements malheureux auxquels sont exposés les individus, mais elle présente d'autres utilités sur le plan social, économique et financier.

6.1. Le rôle social de l'assurance

Le rôle social de l'assurance est avant tout d'offrir la sécurité aux individus, de ce fait l'assurance est là pour réparer les dégâts et pour aider les personnes à vivre mieux dans le monde.

L'assurance se voit comme un acte de haute prévention sociale parce qu'elle répond aux besoins des individus cherchant à se prémunir contre les risques de la vie qui peuvent toucher à leur personne ou à leurs biens.

L'assurance est un facteur de sécurité car elle garantit la réparation et favorise la création. C'est une vente de sécurité au profit de l'action¹¹.

¹⁰ MRABET N (2007) : « technique d'assurance », université virtuelle de Tunis, p.13.

¹¹ A.Bey « L'impact des assurances sur la sécurité financière des entreprises : cas de la Salama Assurance en Algérie », mémoire de magistère. Université de Tizi-Ouzou, Sciences commerciales, 2014, P.15.

6.2. Le rôle économique de l'assurance

Le secteur des assurances participe à l'ensemble des activités économiques de la société, ce rôle peut se présenter sous plusieurs formes : protection du patrimoine, moyen d'épargne, protection vis-à-vis du risque crédit.

6.2.1. L'assurance est un instrument de protection du patrimoine

Il s'agit bien de compenser les pertes subies par un individu dans un élément de son patrimoine raison d'un événement aléatoire ; il ne s'agit en aucun cas d'enrichir l'assuré en cas de réalisation du risque¹².

6.2.2. L'assurance est un moyen d'épargne

Le secteur des assurances collecte sous forme de primes, l'épargne des assurés, cette épargne sera redistribuée sous forme de prestation aux sinistrés et aux autres bénéficiaires de contrats des assurances. L'accumulation des primes des assurés permet la constitution de capitaux.

6.2.3. L'assurance est un instrument de protection vis-à-vis du risque crédit

L'assurance est un élément primordial pour les organisations de crédit, permet à l'assuré d'obtenir des crédits en renforçant les garanties qu'il offre à ses créanciers. L'assurance-crédit garantira aux créanciers le paiement en cas d'insolvabilité du débiteur et favorise les nouveaux marchés.

6.3. Le rôle financier de l'assurance

Le secteur des assurances est l'un des secteurs les plus importants dans l'économie d'un pays, il contribue non seulement à la protection du patrimoine, mais aussi de par son principe d'inversion du cycle de production, l'activité d'assurance permet de générer des masses financières importantes que les compagnies d'assurance injectent dans la sphère économique. Ainsi, l'assurance joue un rôle d'intermédiaire financier et contribue en effet, à l'investissement national¹³.

En substance, nous pouvons dire que le rôle social et économique de l'assurance apparaît à plusieurs niveaux :

- La protection, la sécurité et le bien-être des individus ;
- La reconstitution du patrimoine, c'est-à-dire des biens détruits à la suite d'un sinistre ;
- Le développement de l'esprit de l'entreprise à travers la prise en charge des risques ;
- Les facilités d'accès au crédit ;
- L'investissement des sommes encaissées par l'assureur qui est un important collecteur de l'épargne.

¹² P. Trainard, P. Thourot, « Gestion de l'entreprise d'assurance », 2e édition, DUNOD, Paris, 2017, P3.

¹³ D. KEROUG, « Le rôle des assurances dans le développement des activités agricoles dans la Willaya TiziOuzou », mémoire master Université Mouloud Mammeri, édition 2016/2017, p9

Section 2 : Les implications comptables et financières de l'inversion du cycle de production des assurances

1. L'inversion du cycle de production

Le secteur de l'assurance est un secteur spécifique par rapport aux autres secteurs de l'économie par le fait que son cycle de production est inversé¹⁴.

Cette inversion du cycle de production est une caractéristique de l'activité d'assurance. L'assureur reçoit le règlement (la prime) pour une prestation dont le versement est conditionné à la réalisation du risque assuré, par construction, lui est inconnue. L'inversion du cycle de production a trois conséquences importantes :

- Les opérations d'assurances ont un caractère extrêmement risqué ;
- Les entreprises d'assurances sont en conséquence contraintes de constituer des provisions afin de disposer de capacités financière suffisantes pour indemniser les assurés lorsqu'un sinistre survient¹⁵.
- Le cycle de production n'est pas exécuté, la société place les primes reçues sur les marchés financiers : la gestion financière est considérée comme deuxième métier de la société d'assurance, qui participe ainsi au financement globale de l'économie.

• L'incidence de la technique sur la comptabilité et la réglementation

La spécificité de la comptabilité découle de la technique particulière à cette industrie.

- L'assureur prestataire de service et non vendeur de bien

A cet effet, aucune valeur de stock n'entrera dans le cycle production.

Comptablement, cette inversion du cycle de production modifie considérablement la perception du bilan et du compte de résultat. Le bilan reflète le fait que les primes sont encaissées avant que les prestations correspondantes ne soient payées : il montre comment les engagements envers les assurés (ou provisions techniques) sont couverts par des placements.

L'activité de l'entreprise d'assurance conduit à un passif réel (les engagements envers les assurés), et l'actif du bilan montre comment l'entreprise a employé les fonds reçus et comment elle pourra payer ces engagements à l'égard des assurés : l'activité de l'entreprise s'illustre surtout dans son passif, et on peut lire le bilan de droite à gauche et dire que le bilan montre comment le passif a été placé.

Le compte de résultat comporte des produits (les primes) qui ont été définis avant que les charges (les prestations) qui en sont la contrepartie ne soient connues avec précision.

- En assurance au contraire d'une entreprise classique, le chiffre d'affaires est connu d'abord : dans la formation du résultat de l'exercice, les charges de sinistres ou de prestations ne seront cernées qu'après l'encaissement des primes (et connues avec

¹⁴ 1 COUIBAULT F, ELIASHBERG C. LATRASSE M, « Les grands principes de l'assurance », Ed LARGUS, 5ième éd Paris, 2002, p 44.

¹⁵ F.EDWALD, P.THOUROT, « Gestion de l'entreprise d'assurance », Edition DUNOD, Paris, 2013, p10.

exactitude parfois bien après l'encaissement des primes), et permettront éventuellement un bénéfice¹⁶.

- L'avantage de l'inversion du cycle de production est que la trésorerie de l'assurance est toujours alimentée, car elle reçoit les primes avant l'indemnisation, et l'inconvénient c'est que parfois l'indemnisation est plus coûteuse par rapport aux primes reçus à cause des mauvais calculs dans les prévisions.

2. Le système comptable des assurances

2.1.L'évolution des normes comptables

La normalisation peut être définie comme l'adoption d'une terminologie et de règles communes et la production d'états financiers identiques d'une entreprise à l'autre. La normalisation offre l'intérêt de permettre les comparaisons dans le temps (normalisation temporelle) d'une entreprise à l'autre (normalisation spatiale). Chaque pays possède son propre système de normalisation et de réglementation comptable.

La modification des règles prudentielles accompagnant l'ouverture du marché des assurances, est suivie également d'une évolution significative des normes comptable au plan international et aussi Algérien, dans la mesure où les principes comptables sont inspirés du plan comptable national de 1975, initialement construit pour les entreprises à vocation industrielle et commerciale.

L'évolution des méthodes comptables se traduit en premier lieu, par son adaptation aux spécificités du métier de l'assurance, avec l'adoption du plan comptable sectoriel adopté dès 1987, soulevant ainsi les limites du PCN de 1975 sur son adaptation aux normes internationales, répondant ainsi à des règles comptables harmonisées.

Cette mise à niveau effectuée dans le domaine de la comptabilité des sociétés, s'accorde avec l'objectif de transparence financière et une meilleure estimation des fondamentaux de l'activité ainsi que du bilan des entreprises pour fournir une meilleure vision sur la réalité des entreprises et son patrimoine.

2-2 Le plan comptable

La comptabilité spécifique aux assurances obéit aux mêmes grands principes de la comptabilité générale, qui sont l'enregistrement en partie double, la tenue du journal et du grand livre, le regroupement des comptes dans des documents de synthèse en fin d'exercice.

Cependant, l'activité des entreprises d'assurances comporte une différence par rapport aux autres entreprises commerciales et industrielles, qui est l'inversion du cycle de production, qualifiant la vente de produit (police d'assurance) et l'encaissement de prime avant la réalisation du service correspondant au paiement d'un sinistre.

C'est à partir de cette particularité que les autorités ont mise en place un plan comptable particulier aux sociétés d'assurances, compatible avec les exigences internationales rentrées en vigueur en 2010

¹⁶ M.FROMENTEAU S.MÉNART T.BÉHAR, « ASSURANCE Comptabilité - Réglementation – Actuariat », Ed. ECONOMICA, 2000 réimpressions 2011, paris, (pp 25-26).

En effet, le plan comptable national (PCN) de 1975, applicable jusqu'en 2009 à toute société exerçant en Algérie, qui répondait plus à une logique juridique et fiscale qu'à une logique économique et financière. C'est pourquoi un nouveau système comptable a vu le jour et il est entré en application à partir du 1er janvier 2010.

Ce nouveau plan de comptes, le Système comptable et financier (SCF), est fortement inspiré des normes comptables internationales IFRS et reprend les grandes règles d'évaluation et de reconnaissance des actifs et des passifs, des produits et charges. Il en résulte un système comptable conforme aux standards internationaux.

L'avis n°89 émis par le Conseil national de la comptabilité le 10 mars 2011 porte sur le plan et les règles de fonctionnement des comptes et présentation des états financiers des entités d'assurance et /ou de réassurance. L'avis n°89 a défini une nomenclature des comptes à respecter, mais laisse aussi la possibilité aux compagnies d'assurance et de réassurance de créer des subdivisions de comptes nécessaires pour répondre à leurs besoins¹⁷.

La spécificité de ce plan comptable sectoriel réside dans la classification des provisions Techniques (Sinistre à payer (SAP), Risque En Cours (REC), Provisions mathématiques) dans la classe des dettes en leur créant un poste appelé « Dettes Techniques ».

3. Les principes comptables fondamentaux des assurances

La comptabilité fournit un ensemble d'images, de représentation des entités. Leur construction repose sur une série de postulats et d'hypothèses, de « règles du jeu », construit et nourris par l'expérience des praticiens au fil du temps et que l'on a coutume d'appeler les principes comptables « accounting principles ».

L'ensemble de ces principes conditionne donc les enregistrements comptables et l'élaboration des états financiers¹⁸.

• Principe de périodicité

Un exercice comptable a normalement une durée de douze mois couvrant l'année civile ; une entité peut être autorisée à avoir un exercice se clôturant à une autre date que le 31 décembre dans la mesure où son activité est liée à un cycle d'exploitation incompatible avec l'année civile. Dans les cas exceptionnels où l'exercice est inférieur ou supérieur à 12 mois et notamment en cas de création ou de cessation de l'entité en cours d'année ou en cas de modification de la date de clôture, la durée retenue doit être précisée et justifiée.

• Le principe de séparation des exercices

L'activité des entreprises doit être découpée en périodes comptables, généralement d'un an.

¹⁷ KPMG, « Guide des assurances en Algérie ». Edition 2015, page 43.

¹⁸ K.CERRADA, Y.DE RONGÉ, Michel DE WOLF, Michel GATZ « Comptabilité et analyse des états financiers, Principes et applications », De Boeck 1er édition, paris, page 12.

Au cours de cette période ou exercice comptable, les produits et les charges doivent être enregistrés dès leur acquisition ou leur engagement et non au fur et à mesure des encaissements ou décaissements.

Ce principe de séparation des exercices est particulièrement important pour les assureurs, par exemple quand un assureur touche une prime dont la couverture d'assurance va au-delà de la clôture de l'exercice au 31 décembre (exemple prime automobile qui couvre une période allant du 1 juillet N au 30 juin N+1), il devra au 31 décembre mettre en provision une partie de la prime pour faire face à la couverture d'assurance sur l'exercice suivant.

• Principe d'importance relative

Les états financiers mettent en évidence toute information significative, c'est à dire toute information pouvant avoir une influence sur le jugement que les utilisateurs de l'information peuvent porter sur l'entité. Les montants non significatifs peuvent être regroupés avec des montants correspondant à des éléments de nature ou de fonction similaires. L'image fidèle des états financiers s'apprécie par rapport à la traduction de la connaissance que les dirigeants ont de la réalité et de l'importance relative des événements enregistrés. Les normes comptables ne sont pas censées s'appliquer aux éléments sans importance significative.

• Principe de prudence

La prudence est l'appréciation raisonnable des faits dans des conditions d'incertitude afin d'éviter le risque de transfert sur l'avenir, d'incertitudes présentes susceptibles de grever le patrimoine ou le résultat de l'entité.

Dans le domaine de l'assurance, ce principe est particulièrement important dans la perspective de la protection des assurés. Le code des assurances précise que les provisions techniques des entreprises d'assurances doivent être suffisantes à tout moment pour faire face au règlement intégral de leurs engagements. Cette approche pousse les assureurs à mettre en générale une certaine marge de sécurité dans leurs calculs de provisions techniques¹⁹.

• Principe de permanence des méthodes

La cohérence et la comparabilité des informations comptables au cours des périodes successives impliquent une permanence dans l'application des règles et procédures relatives à l'évaluation des éléments et à la présentation des informations. Toute exception à ce principe n'est justifiée que par la recherche d'une meilleure information ou par un changement de la réglementation.

En matière d'assurance, le législateur prévoit l'utilisation conjointe de plusieurs méthodes pour le calcul des provisions techniques, la méthode dégageant le résultat le plus élevé, devant par groupes de risques homogènes, être retenue. Et cela il s'agit d'une modalité d'application²⁰.

¹⁹ François EWALD, Patrick THOUROT. « Gestion de l'entreprise d'assurance », Ed Dunod. Paris 2013. P.157.

²⁰ M.HAMZA REGUIG Salim, « La comptabilité des entreprises d'assurance », Ed l'Argus 1998, Paris.p.20.

• Principe de non- compensation

Les compensations entre éléments d'actifs et éléments de passif au bilan ou entre éléments de charges et éléments de produits dans le compte de résultat, ne sont pas autorisées sauf si cette compensation est imposée ou autorisée par la réglementation.

Section 3 : Le cadre institutionnel et le marché algérien des assurances

1. La réglementation qui régit les assurances en Algérie

Le secteur des assurances en Algérie est régi par plusieurs textes législatifs et réglementaires.

- **Ordonnance n° 74-15 du 30 janvier 1974** relative à l'obligation d'assurance des véhicules automobiles et au régime d'indemnisation des dommages modifiée et complétée par la loi n°88-31 du 19 juillet 1988 et ses textes d'application.
- **L'ordonnance N°95-07 du 23 Chaâbane 1415 (correspondant au 25 janvier 1995)** signe la naissance du cadre juridique des assurances, elle met fin au monopole de l'état en matière d'assurance et permet la création des sociétés privées algériennes. Ce texte réintroduit les intermédiaires d'assurance (Agents généraux et courtiers). Cette ordonnance établit les bases légales pour le fonctionnement des compagnies d'assurance en Algérie.

L'ordonnance N°95-07 du 25 janvier 1995 complétée et modifiée par la loi N°06-04 du 20 février 2006 qui porte essentiellement sur :

- Le renforcement de l'activité d'assurance de personne ;
 - La généralisation de l'assurance de groupe ;
 - La réforme du droit du bénéficiaire ;
 - La création de la bancassurance ;
 - La séparation des activités vie et non vie des compagnies d'assurance ;
 - Le renforcement de la sécurité financière ;
 - La création d'un fonds de garantie des assurés ;
 - L'obligation de libération totale du capital pour agrément ;
 - L'ouverture du marché aux succursales des sociétés d'assurance et/ou de réassurance étrangères.
- **Ordonnance n° 96-06 du 19 Chaâbane 1416** correspondant au **10 janvier 1996** relative à l'assurance-crédit à l'exportation et ses textes d'application.
 - **Ordonnance n° 03-12 du 27 Jomada Ethania** correspondant au **26 août 2003** relative à l'obligation d'assurance des catastrophes naturelles et à l'indemnisation des victimes et ses textes d'application.

2. Les institutions des assurances en Algérie :

Un cadre institutionnel a été établi par le législateur, composé de trois institutions autonomes : le Conseil national des assurances (CNA), une institution de centralisation des

risques appelée Centrale des risques, et enfin la Commission de supervision des assurances (CSA). Les autorités publiques jouent un rôle crucial.

Cette organisation multipartite est en effet la marque de la volonté des pouvoirs publics d'inscrire le secteur dans un cadre juridique qui a pour caractéristique à la fois la protection des intérêts des assurés, et le développement du secteur des assurances qui se veut social et économique.

Avant d'aborder les différentes institutions des assurances en Algérie, nous suggérons de débiter par la présentation du ministère des Finances en tant que responsable de l'architecture institutionnelle.

2.1. Le ministère chargé des finances :

Il est chargé de donner l'autorisation préalable à l'ouverture en Algérie de filiales d'assurances étrangères, ainsi qu'à l'ouverture de bureaux de représentation de compagnies d'assurance et/ou de réassurance.

Le ministre des finances est également responsable de l'agrément d'une association professionnelle d'assureurs de droit algérien à laquelle peuvent adhérer les sociétés d'assurance et/ou de réassurance étrangères.

L'activité des sociétés d'assurance et/ou de réassurance ne peut être exercée qu'avec l'autorisation du ministre.

De la même manière, le ministre des finances approuve une association professionnelle des agents généraux et des courtiers, tout en établissant la liste des documents à fournir à la CSA par les sociétés d'assurance et/ou de réassurance.

S'agissant des recours dont disposent les assureurs, le refus d'agrément de la part du ministre chargé des finances peut faire l'objet d'un recours devant le Conseil d'Etat²¹.

2.2. Le Conseil National des Assurances :

Le CNA se définit comme le cadre de concertation entre les diverses parties impliquées dans l'activité d'assurance : les assureurs et intermédiaires d'assurance, les assurés, les pouvoirs publics et enfin le personnel exerçant dans le secteur. Il joue un rôle important dans le secteur des assurances. Il est chargé de collecter et de consolider les données du marché des assurances, principalement fournies par les sociétés d'assurances. Ces données sont ensuite utilisées pour produire divers rapports, statistiques et documents analytiques.

Le conseil national des assurances établit un rapport annuel sur la situation générale du secteur des assurances qu'il adresse au chef du Gouvernement par l'intermédiaire du ministère chargé des finances.

Les attributions, l'organisation, la composition et le fonctionnement du CNA sont définis par les dispositions du décret exécutif n° 95-339, modifié et complété par le décret exécutif n° 07-137 du 19 mai 2007. Le CNA est présidé par le ministre chargé des Finances.

²¹ HULL.J, GODLEWSKI.C, MERLI.M, « Gestion des risques et institutions financières », Edition Pearson, France, 2007. P.79.

Il est constitué d'une assemblée délibérante, de quatre commissions techniques et d'un secrétariat permanent²².

2.3.La centrale des risques :

Selon le décret exécutif n° 07-138 : La centrale des risques est créée auprès du Ministère des Finances, Elle a pour mission la centrale collecte et centralise les informations relatives aux contrats d'assurances souscrits auprès des sociétés d'assurance et de réassurance et les succursales d'assurances étrangères.

La forme et la périodicité de ces déclarations sont fixées par arrêté du ministre des Finances. La Centrale les informe de tout cas de pluralité d'assurances de même nature pour un même risque²³.

2.4.La Commission de supervision des assurances (CSA) :

La Commission de supervision des assurances (CSA) exerce le contrôle de l'Etat sur l'activité d'assurance et de réassurance. Elle agit en qualité d'administration de contrôle au moyen de la structure chargée des assurances au ministère des Finances (DGT/DASS). La CSA, instituée par l'article 209 de l'ordonnance 95-07 modifiée et complétée, a deux principaux objectifs :

- Protéger les intérêts des assurés et bénéficiaires de contrat d'assurance, en veillant à la régularité des opérations d'assurance ainsi qu'à la solvabilité des sociétés d'assurance ;
- Promouvoir et développer le marché national des assurances, en vue de son intégration dans l'activité économique et sociale (art.209.Ord 95-07)

La CSA a pour missions essentielles :

- Veiller au respect, par les sociétés et intermédiaires d'assurance agréés, des dispositions législatives et réglementaires relatives à l'assurance et à la réassurance ;
- S'assurer que ces sociétés tiennent et sont toujours en mesure de tenir les engagements qu'elles ont contractés à l'égard des assurés ;
- Vérifier les informations sur l'origine des fonds servant à la constitution ou à l'augmentation du capital social de la société d'assurance et/ou de réassurance (art.210.Ord 95-07) Les missions de la CSA est fixées par voie réglementaire par le décret exécutif n° 08-113 du 9 avril 2008 (J.O. n° 20 du 13 avril 2008).

Les travaux de la CSA sont dirigés par un Président nommé par décret présidentiel. La liste nominative de cette Commission est également fixée par décret présidentiel²⁴.

3. Le marché Algérien des assurances :

Le marché des assurances reste toujours dominé par les entreprises traditionnelles (SAA, CAAR, CAAT CNMA et CCR) qui détiennent la plus grande part de marché.

²² TAFIANI.B, « Les assurances en Algérie », Editions OPU et ENAP, Alger, 1987. P.26.

²³ BENILLES.B, « L'évolution du secteur algérien des assurances », édition Colloque international, Université FERHAT Abbas, 2011. P. 20.

²⁴ [DE 08 113 CSA.pdf \(uar.dz\)](#) consulté le 03/07/2024

3.1. Production du marché par société

-La production des sociétés d'assurances en 2022

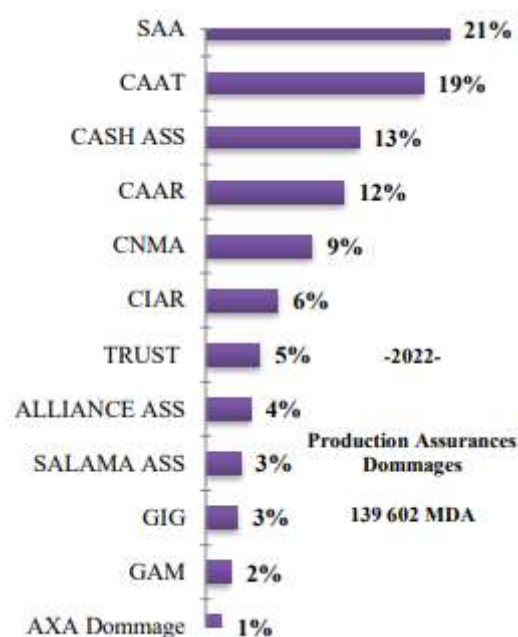
Tableau 1 : la production par société d'assurance

	Année 2021		Année 2022		Variation 2021/2022	
	Montant	Part	Montant	Part	valeur	%
SAA	28 800	20%	29 909	19%	1 109	4%
CAAR	16 257	11%	16 958	11%	701	4%
CAAT	25 404	18%	26 716	17%	1 312	5%
CASH Assurances	16 097	11%	18 796	12%	2 699	17%
GAM	3 163	2%	3 057	2%	-107	-3%
SALAMA	4 322	3%	4 284	3%	-37	-1%
TRUST ALGERIA	6 060	4%	6 620	4%	560	9%
ALLIANCE ASSURANCES	4 823	3%	5 449	3%	625	13%
CIAR	8 652	6%	8 876	6%	224	3%
GIG (2A)	3 842	3%	3 921	3%	79	2%
AXA Assurances Algérie Dommage	1 633	1%	1 951	1%	318	19%
CNMA	12 643	9%	13 065	8%	422	3%
Total Ass.de Dommages	131 695	91%	139 602	90%	6 146	5%
MACIR VIE	1 026	1%	1 299	1%	273	27%
TALA	1 386	1%	1 538	1%	151	11%
SAPS	1 666	1%	2 124	1%	457	27%
Caarama assurance	1 739	1%	2 203	1%	464	27%
CARDIF EL-DJAZAIR	3 216	2%	3 581	2%	365	11%
AXA Assurances Algérie Vie	1 690	1%	2 257	1%	567	34%
Le Mutualiste	386	0%	386	0%	0	0%
AGLIC	1 967	1%	2 897	2%	929	47%
Total Ass.de Personnes	13 077	9%	16 284	10%	3 206	25%
Total Général	144 773	100%	155 886	100%	11 113	8%

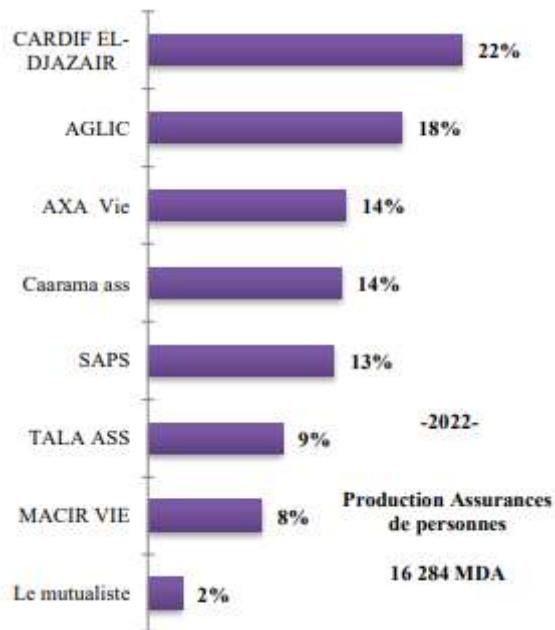
Unité : Millions DA

Source : Activité des Assurances en Algérie 2022.

Figure 01 : Structure de la production par société d'assurance



- **Les assurances dedommages** totalisent un chiffre d'affaires de 139,6 milliards DA contre 131,6 milliards DA, en 2021, soit une hausse de 5% correspondant à une hausse de six (6) milliards DA. Elles représentent 90% du marché des assurances.



- **Les assurances de personnes**, réalisent 16 milliards DA en 2022 contre 13 milliards DA en 2021, soit une hausse de 25%. Cette augmentation s'explique, en grande partie, à la souscription des contrats en Assistance voyage à l'étranger après deux années de Covid et de fermeture des frontières. Elles représentent 10% du marché.

Source : Activité des Assurances en Algérie 2022.

3.2. Production du marché des assurances par branches

Au 31/12/2022, le marché algérien des assurances, toutes activités confondues, enregistre un chiffre d'affaires de 162,6 milliards de DA, soit une augmentation de 5,9% par rapport à l'exercice 2021

Les Assurances de Dommages (AD) prédominent le marché national, avec une part de 85,9%, suivie par les Assurances de Personnes (AP), avec une part de 9,9%.

L'activité TAKAFUL cumule au terme de l'exercice 2022, une production de 48,5 millions de DA, enregistrée en TAKAFUL Général.

En ce qui concerne les acceptations internationales, elles détiennent 4,2% de parts, pour une valeur de 6,8 milliards de DA, à fin 2022, contre 6,7 milliards de DA, à fin 2021, soit une croissance de 2,3%.

Chapitre I : Cadre théorique des compagnies d'assurances

Tableau 02 : production du marché des Assurances au 31/12/2022

En DA	Chiffre d'affaires		Structure du marché		Évolution	
	31/12/2021	31/12/2022	2021	2022	En %	En valeur
Assurance conventionnelle						
Assurance de Dommages*	133 373 187 386	139 611 163 850	86,9%	85,9%	4,7%	6 237 976 464
Assurance de Personnes**	13 477 663 227	16 136 739 501	8,8%	9,9%	19,7%	2 659 076 274
Total	146 850 850 613	155 747 903 351	95,7%	95,8%	6,1%	8 897 052 738
Assurance Takaful						
Takaful Général	0	48 470 431	0,0%	0,0%	0	48 470 431
Takaful Familial	0	0	0,0%	0,0%	0	0
Total	0	48 470 431	0,0%	0,0%	0,0%	48 470 431
Marché direct	146 850 850 613	155 796 373 782	95,7%	95,8%	6,1%	8 945 523 169
Réassurance						
Acceptations internationales	6 656 658 260	6 807 075 293	4,3%	4,2%	2,3%	150 417 033
Total	153 507 508 873	162 603 449 075	100%	100%	5,9%	9 095 940 202

Source : Conseil national des Assurances.

3.2.1. Assurances dommage

La production des Assurances de Dommages connaît, en 2022, une progression de 4,7%, atteignant, ainsi, un chiffre d'affaires de 139,6 milliards de DA, soit une production additionnelle d'un montant de 6,2 milliards de DA par rapport à 2021.

Cette situation est engendrée, essentiellement, par les évolutions constatées au niveau des branches « Automobile » et « IRD », avec des taux respectifs de 4,7% et 3,7%. Ces dernières s'accaparent 91% des réalisations de l'activité des Assurances de Dommages.

Tableau 03 : Production des assurances de dommages au 31/12/2022 par branches

En DA	Chiffre d'affaires		Structure du marché		Evolution	
	31/12/2021*	31/12/2022	2021	2022	En %	En valeur
Assurance Automobile	62 038 060 104	64 978 457 362	46,5%	46,5%	4,7%	2 940 397 258
IRD	59 950 029 666	62 166 888 782	45,0%	44,5%	3,7%	2 216 859 116
Assurances Agricoles	2 157 189 184	2 408 135 968	1,6%	1,7%	11,6%	250 946 784
Assurances Transport	6 668 654 022	7 212 831 019	5,0%	5,2%	8,2%	544 176 997
Assurances Crédit	2 559 254 409	2 844 850 718	1,9%	2,0%	11,2%	285 596 309
Total	133 373 187 386	139 611 163 850	100%	100%	4,7%	6 237 976 464

Source : Conseil national des Assurances

3.2.2. Assurances de personnes

Les sociétés d'Assurances de Personnes atteignent, au 31/12/2022, un chiffre d'affaires de 16,1 milliards de DA, contre 13,5 milliards de DA, au terme de la même période de l'exercice 2021. Elles réalisent, ainsi, une production additionnelle de 2,6 milliards de DA, soit un taux de 19,7%, engendré par les évolutions positives observées au niveau de toutes les branches. Cette tendance est le fruit des efforts fournis par les sociétés d'Assurances de Personnes, afin de promouvoir leur activité.

Tableau 04 : Production des assurances de personnes au 31/12/2022

En DA	CHIFFRE D'AFFAIRES		STRUCTURE DU MARCHÉ		ÉVOLUTION	
	31/12/2021*	31/12/2022*	2021	2022	En %	En valeur
Accident	1 644 672 782	1 804 225 593	12,2%	11,2%	9,7%	159 552 812
Maladie	55 607 465	63 445 344	0,4%	0,4%	14,1%	7 837 879
Assistance	836 349 037	1 748 510 375	6,2%	10,8%	109,1%	912 161 338
Vie Décès	6 078 024 163	6 509 851 997	45,1%	40,3%	7,1%	431 827 834
Capitalisation	286 000	-	0%	-	-100%	-286 000
Prévoyance collective	4 862 723 781	6 010 706 192	36,1%	37,2%	23,6%	1 147 982 411
Total	13 477 663 227	16 136 739 501	100%	100%	19,7%	2 659 076 274

Source : Conseil national des Assurances

3.2.3. Assurances TAKAFUL

Au 31/12/2022, le chiffre d'affaires de l'assurance TAKAFUL n'est généré que par la Fenêtre d'une seule société activant en « TAKAFUL Général ». Les autres sociétés et Fenêtres agréées n'ayant pas encore commencé la commercialisation, à cette date, hormis quelques rares contrats inauguraux. Ainsi, le chiffre d'affaires du TAKAFUL est de l'ordre de 48,4 millions de DA. Cela représente une augmentation de 136,4% par rapport à la production cumulée au 30 Septembre 2022.

La branche « Automobile » a contribué à hauteur de 76,9% de la production totale TAKAFUL, enregistrant, de ce fait, une croissance de 182,7%, passant de 13,1 millions de DA, au 30/09/2022, à 37,2 millions de DA, au 31/12/2022.

Tableau 05 : Production de l'assurance TAKAFUL au 31/12/2022

En DA	30/09/2022	31/12/2022	Structure		Evolution
			30/09/2022	31/12/2022	2021/2022
Takaful Général	20 502 006	48 470 431	100%	100%	136,4%
Automobile	13 176 244	37 254 661	64,3%	76,9%	182,7%
Transport	575 830	897 147	2,8%	1,9%	55,8%
IRD	6 749 932	10 318 623	32,9%	21,3%	52,9%
Takaful Familial	0	0	0,0%	0,0%	0,0%
Total	20 502 006	48 470 431	100%	100%	136,4%

Source : Conseil national des Assurances

3-2-4 Réassurances (Acceptations internationales)

La Compagnie Centrale de Réassurance (CCR) enregistre, au titre de l'exercice 2022, un chiffre d'affaires de 6,8 milliards de DA en affaires internationales, en hausse de 2,3% par rapport à l'exercice 2021, dont le chiffre d'affaires a atteint 6,7 milliards de DA.

Une évolution générée par les branches « Automobile », « Accident et RD », « Engineering » et « Transport » qui affichent des croissances respectives de 68,8%, 36,9%, 30% et 10,7%, et ce, en raison de la souscription de nouvelles affaires durant l'exercice 2022 ainsi que la relative dévaluation du Dinar (dépréciation, durant le 1er semestre 2022, mais appréciation par rapport au dollar -et, surtout, à l'Euro-, durant le second trimestre de l'année) sur le marché international et sa parité face aux monnaies fortes.

En contrepartie, la branche « Incendie », qui détient 68,5% du portefeuille des acceptations internationales, enregistre un repli, en passant de 4,8 milliards de DA, en 2021, à 4,6 milliards de DA, durant l'exercice 2022. Cette régression est expliquée par l'assainissement de quelques affaires et l'effet de la réception des comptes tardifs, en 2021, suite à la situation pandémique.

Tableau 06 : Etat de production de la réassurance (Affaires internationales) au 31/12/2022

En DA	Affaires internationales		Structure		Évolution
	31/12/2021	31/12/2022	2021	2022	En %
Incendie	4 834 772 839	4 662 171 998	72,6%	68,5%	-3,6%
Engineering	496 031 307	644 761 356	7,5%	9,5%	30,0%
RC Décennale	24 637 122	0	0,4%	0,0%	-100,0%
Accident et RD	147 274 297	201 587 415	2,2%	3,0%	36,9%
Automobile	265 291 591	447 937 655	4,0%	6,6%	68,8%
Risques Agricoles	58 251 507	56 806 622	0,9%	0,8%	-2,5%
Crédit	0	1 668 190	0,0%	0,0%	0,0%
Cat-Nat	902 643	930 117	0,0%	0,0%	3,0%
Transport	704 231 993	779 568 513	10,6%	11,5%	10,7%
Individual Life	125 264 961	11 643 426	1,9%	0,2%	-90,7%
Assistance Voyage	0	0	0,0%	0,0%	0,0%
Total	6 656 658 260	6 807 075 293	100%	100%	2,3%

Source : Conseil National des Assurance

Conclusion

L'importance des compagnies d'assurance dans notre société ne s'explique pas seulement parce qu'elle couvre des risques plus nombreux, mais parce qu'elle satisfait de nombreux besoins de protection.

Dans la rédaction de ce chapitre, nous avons tentés de mettre en évidence le cadre conceptuel de la notion d'assurance ainsi que l'évolution historique et le cadre réglementaire des assurances en Algérie.

L'activité assurantielle en Algérie a connu plusieurs étapes historiques depuis la colonisation Française, depuis la libéralisation du marché des assurances, de nombreux efforts ont été fournis par le gouvernement algérien en vue de développer et améliorer l'activité et lui donner un nouvel horizon et un aspect plus compétitif au niveau régional et mondial.

L'inversion du cycle de production est une caractéristique de l'industrie de l'assurance, ce qui implique la prise en compte des engagements futurs envers les assurés. Par conséquent, les compagnies d'assurance doivent faire des réserves pour avoir les moyens financiers nécessaires pour indemniser les assurés.

L'analyse de l'activité des assurances en Algérie pour l'année 2021/2022 nous a permis d'étudier l'évolution du marché assurantiel en matière de production des assurances de dommages, personnes, TAKAFUL et l'activité de réassurance.

Pour terminer, l'assurance reste donc une solution irremplaçable pour protéger les individus et leurs patrimoines contre les aléas de la vie entière. Elle offre une protection financière contre les risques et aide les individus et les entreprises à faire face aux pertes imprévus.

Chapitre II :

*Les outils d'analyse et d'évaluation de l'activité
des entreprises d'assurances*

Introduction

La fonction d'assurance spécifique par sa forme d'activité, doit faire ressortir des informations clés pour la mesure de la rentabilité et la performance tant nécessaire pour les actionnaires, l'Etat et enfin les clients.

Notre travail englobera dans le deuxième chapitre la gestion et l'évaluation de la rentabilité et la performance dans une société d'assurance. Dans cette optique nous avons réparti ce chapitre en trois sections. Dans la première section, nous présentons l'analyse et évaluation de l'activité des entreprises, il sera suivi de la deuxième section dans lequel nous nous présentons L'analyse et évaluation de l'activité des assurances (bilan et compte de résultats) et dans la troisième section, sera consacrée à l'analyse financière par l'équilibre financier et la méthode des ratios.

Section 1 : L'analyse et évaluation de l'activité des entreprises

1. Définition de l'analyse financière

« L'analyse financière est un ensemble de méthodes et d'outils destinés à porter un jugement sur une entreprise ou un groupe et à juger leurs performances à partir de leurs comptes. Elle est utilisée lors des prévisions et mène à une réflexion stratégique »²⁵.

L'analyse financière est définie comme un ensemble de méthodes et outils utilisant des informations financières et économiques, destinées à apprécier la situation financière de l'entreprise et à porter un jugement sur sa performance.

Cette analyse s'appuie sur des documents issus de la comptabilité, ces documents sont appelés « états financiers » et sont composés du bilan, du compte de résultat et des annexes.

2. Objectifs de l'analyse financière²⁶

L'analyse financière a pour but de faire un diagnostic sur la situation financière de l'entreprise, de porter un jugement sur son équilibre financier, sa rentabilité et son autonomie.

L'analyse financière est pratiquée par de nombreux agents économiques : banquiers, actionnaires, gérants de portefeuille, concurrents, fournisseurs, comité d'entreprise. Un bon analyste a des connaissances pluridisciplinaires et de l'expérience, il doit pouvoir interpréter les comptes publiés par les entreprises.

L'objectif de l'analyse financière est de produire un diagnostic financier, c'est-à-dire d'identifier les forces et les faiblesses de l'entreprise afin d'évaluer sa performance et sa situation financière dans une perspective de continuité d'exploitation.

²⁵(J. Peyrard, J.-D Avenel et Max Peyrard, 2006)

²⁶ PILVERDIER J, Gillet P, GUIDICI S, VINHAS C, « Finance d'entreprise », 9 eEdition, Edition Economica, paris, 2016, p76.

Chapitre II : Les outils d'analyse et d'évaluation de l'activité des entreprises d'assurances

L'analyse financière est l'étude de l'activité, de la rentabilité et de la structure financière de l'entreprise, soit a posteriori (données historiques et actuelles), soit a priori (prévisions).

L'analyse financière représente un ensemble d'outils d'analyse qui permet :

- D'identifier et d'évaluer les résultats, les indicateurs caractéristiques, et les ratios et les apprécier ; – De donner des informations : sur l'évolution de l'activité, de la structure financière et sur les performances réalisées.
- D'utiliser le diagnostic financier pour interpréter cette information.
- De comparer : entre le passé, le présent et l'avenir de l'entreprise, ainsi qu'avec d'autres entreprises du même secteur d'activité.
- L'analyse financière est une aide à la prise de décision ; elle permet d'améliorer la gestion de l'entreprise et de répondre aux questions :
 - Quelle est la valeur de l'entreprise ?
 - Quelle est la capacité de l'entreprise à créer de la richesse ?
 - L'entreprise est-elle rentable ?
 - Sa structure financière est-elle équilibrée ?
 - Sa stratégie est-elle adaptée à ses besoins et à ses ressources ?
 - L'entreprise est-elle compétitive ?
 - Quels sont les risques encourus ?

3. Méthodes de l'analyse financière

Il existe deux méthodes d'analyse financière qui sont :

- Analyse statique ;
- Analyse dynamique.

3.1. Analyse statique :

Cette méthode s'appuie principalement sur l'étude du bilan. Elle permet d'analyser la situation financière d'une entreprise.

A partir d'un seul bilan, différentes analyses peuvent être réalisées :

- Une analyse fonctionnelle qui privilégie les notions de ressources ou d'emplois, qui distingue le cycle d'exploitation du cycle d'investissement et qui permet aussi le calcul de valeurs structurelles des ratios ;
- Une analyse financière qui privilégie les notions de liquidité, d'exigibilité et permet l'évaluation du patrimoine de l'entreprise et le calcul des ratios.

3.2. L'analyse dynamique :

L'analyse dynamique constitue un complément indispensable à l'analyse statique. Qui s'appuie sur l'ensemble de des flux transitant dans l'entreprise et recense soit dans le compte de résultats, soit dans le tableau de financement.

L'analyse dynamique procède d'une approche synthétique qui intègre l'étude :

- Des flux d'emplois et de ressources (tableau de financement) ;
- Des flux générateurs de résultats (compte de résultat).

4. Les différentes étapes de l'analyse financière

4.1. L'étape préliminaire : « la formulation des questions précises »

Pour avoir une première représentation schématique de l'entreprise ou de l'organisation étudiée, il faut répondre à certaines questions qui sont de natures diverses : financière, économique, juridique, fiscale... Mais une attention particulière sera accordée ici aux interrogations de nature financière, et l'analyse s'interrogera donc d'une manière précise sur :

- La rentabilité à court et à long terme et la croissance attendue ;
- Les risques Economiques et financiers ;
- La liquidité ;

4.2. L'examen des états financiers : L'étude des états financiers se fait par :

- L'analyse du TCR ;
- L'analyse du Bilan Financier ;
- L'analyse des documents annexes.

A) L'analyse du compte de résultat

C'est la mise en Evidence de grandeurs et soldes significatifs et de leurs évaluations comme :

- Le chiffre d'affaires ;
- La marge commerciale, la valeur ajoutée ;
- Le résultat d'exploitation, le résultat net ;
- Capacité d'autofinancement, etc.

B) L'analyse du bilan financier

L'élaboration d'un bilan financier, nous permet d'avoir une indication sure :

- L'évolution de la structure financière ;
- L'étude des fonds de roulement et des besoins en fonds de roulement ;
- L'étude de la trésorerie nette ;
- L'analyse de la rentabilité, de la liquidité et de la solvabilité.

C) L'étude des documents annexes :

Elle nous donne des informations sûres :

- Les variations des actifs immobilisés ;
- L'État des créances et des dettes ;
- Le crédit-bail ;
- L'analyse des investissements²⁷.

²⁷ PEYRARD Josette, AVENEL Jean-David, PEYRARD Max « analyse financière » 9Ème édition Vinbert, Paris. 2006, p248.

Chapitre II : Les outils d'analyse et d'évaluation de l'activité des entreprises d'assurances

5. Les utilisateurs de l'information financière et leurs objectifs

La mise en œuvre de l'analyse financière dépend fortement des objectifs des utilisateurs. Le tableau suivant nous livrera les différents objectifs des utilisateurs.

Tableau n°07 : Les utilisateurs de l'information financière et leurs objectifs.

Utilisateurs	Objectifs
Bailleurs de fonds - Propriétaires - Créanciers	- Évaluer la gestion passée - Évaluer les performances futures - S'assurer que les contrats financiers ont été et seront respectés
Etat - Collecteur d'impôts - Surveillants de l'information diffusée - Régulateur de l'économie	- Déterminer l'impôt à payer - Contrôler la cohérence des éléments constituant les bases de calcul des impôts - Vérifier la régularité des informations publiées par les entreprises - Veiller sur la pérennité des grandes entreprises - Protéger les tiers
Acteurs sociaux - Salariés	- S'assurer de la pérennité de leur emploi - Évaluer leurs perspectives de carrière au sein de l'entreprise - Mesurer leurs revenus en cas d'intéressement
Autres entreprises - Partenaires commerciaux - Concurrents - Acquéreurs potentiels	- Apprécier la qualité des relations commerciales entretenues avec l'entreprise - Prendre des parts de marché à l'entreprise - Déterminer les potentialités de l'entreprise

Source : P.AMADIEU, V.BESSIERE, « Analyse de l'information financière », 2ème édition, édition ECONOMICA, Paris, 2010, p 11.

Il existe plusieurs destinataires de l'information financière, l'entreprise elle-même est le premier utilisateur de ces informations car l'analyse de ses comptes lui permettra d'avoir une vision sur ce qu'elle a déjà réalisé et en fonction de cette analyse, elle prendra des décisions stratégiques (investissements, besoins de financement) afin de s'améliorer.

L'Etat ou l'administration fiscale établit des lois et des règles que l'entreprise doit respecter et en contrepartie, prélève des impôts sur la base des bénéfices.

Les salariés ont besoin de se projeter sur l'avenir de l'entreprise pour assurer leur poste de travail. L'entreprise doit étudier les comptes des clients (qui doivent être solvables) et fournisseurs afin de limiter le risque de non-paiement des factures, les prestations/commandes qui ne sont pas réalisées.

Les concurrents analysent les informations de l'entreprise afin de voir combien gagne-t-elle, quelles sont ses marges ? Ses marques ? En fonction de ses données acquises, l'entreprise peut baisser les prix, les augmenter ou chercher des parts de marché.

Après avoir présenté quelques notions inhérentes à l'analyse financière, nous présenterons ses supports de base qui peuvent être de nature comptable ou extracomptable.

6. Les outils de l'analyse financière

6.1. Le bilan

6.1.1. Définition du bilan

Le bilan est un document de synthèse qui présente la situation patrimoniale de l'entreprise à un instant donné et qui donne une image sur les ressources de l'entreprise et leurs affectations.

6.1.2. Les éléments du bilan

Le bilan a la forme d'un tableau qui se divise en deux grandes parties : l'actif du bilan et le passif du bilan.

6.1.2.1. L'actif

« Un actif est une ressource contrôlée par une l'entreprise dont attend des avantages économiques futurs »²⁸. Il est composé de l'actif immobilisés et de l'actif cyclique. Les éléments de l'actif selon un ordre croissant de liquidité.

- **L'actif immobilisé** (plus d'un an) : il contient les immobilisations incorporelles, corporelles et financières.
- **L'actif cyclique** (moins d'un an) : il contient les stocks, les créances et emplois assimilés et les disponibilités.

6.1.2.2. Passif

« Est une obligation actuelle de l'entité résultant d'événements passés et dont l'extinction devrait se traduire pour l'entité par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques »²⁹. Il est composé des capitaux permanents et des passifs cycliques. Les éléments du passif selon un ordre croissant d'exigibilité.

- **Capitaux permanents** : contient les capitaux propres de l'entreprise et le passif non courant (dettes à long et moyen termes).
- **Passif cyclique** (moins d'un an) : contient les dettes fournisseurs, autres dettes d'exploitation et la trésorerie passive.

²⁸ LE MANH Anne, Et MAILLET Catherine, « Normes Comptable internationales IAS/IFRS », Edition FOUCHER, Vanves, 2007, P 3.

²⁹ Système Comptable Financier, 5ème Edition, BERTI Edition, Alger, 2017, P 116.

6.1.3. Présentation du bilan

Tableau N° 08 : le bilan financier

Actif	Passif
Actifs immobilisés (plus d'un an)	Capitaux permanents
-Immobilisations incorporelles	-Capitaux propres
-Immobilisations corporelles	-Dettes à long et moyens termes
-Immobilisations financières	
Actifs cycliques (moins d'un an)	Passifs cycliques (moins d'un an)
-Stocks	-Dettes fournisseurs
-Créances et Emplois assimilés	-Autres dettes d'exploitation
Trésorerie de l'actif	Trésorerie du passif

Source : GLIZ Abdelkader, « L'évaluation de l'entreprise », BERTI Edition, Alger, 2020, P106.

6.2. Compte de résultat

6.2.1. Définition du compte de résultat

« État récapitulatif des charges et des produits réalisés par l'entité au cours de la période considérée. Par différence il fait apparaître le résultat net de la période »³⁰.

6.2.2. Structure du compte de résultat par nature

6.2.2.1. Production de l'exercice

C'est la production de l'entreprise réalisée durant un exercice donné. Elle contient : Le chiffre d'affaires qui représente les ventes de l'entreprise, la variation stocks finis et en-cours, la production immobilisée et les subventions d'exploitation.

Ce poste se calcule est calculé comme suit :

$$\text{Production de l'exercice} = \text{Chiffre d'affaires} + \text{Variation stocks produit finis et en-cours} \\ + \text{Production immobilisée} + \text{Subventions d'exploitation}$$

6.2.2.2. Consommation de l'exercice

C'est la consommation de l'entreprise au cours d'un exercice donné, provenant des achats consommés ainsi que des services extérieurs et autres consommations. Elle se calcule comme suit :

$$\text{Consommation de l'exercice} = \text{Achats consommés} + \text{Services extérieurs et autres consommations}$$

³⁰ Ibid. P110.

6.2.2.3. Valeur ajoutée d'exploitation (VA)

Il s'agit du solde principal du compte de résultat, représente la valeur créée par l'entreprise au cours d'un exercice donné. Elle se calcule comme suit :

$$\text{Valeur ajoutée} = \text{Production de l'exercice} - \text{consommation de l'exercice}$$

6.2.2.4. Excédent brut d'exploitation

C'est le surplus monétaire de l'activité d'exploitation de l'entreprise après paiements des charges de personnel ainsi que les impôts et taxes. Il se calcule comme suit :

$$\text{Excédent brut d'exploitation} = \text{Valeur ajoutée} - \text{charges de personnel} \\ - \text{impôts, taxes et versement assimilés}$$

6.2.2.5. Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel ou d'exploitation mesure la performance économique de l'entreprise dans ses activités ordinaires. Il se calcule comme suit :

$$\text{Résultat opérationnel} = \text{EBE} + \text{Autres produits opérationnels} - \text{Autres charges opérationnels} - \\ \text{Dotations aux amortissements et aux provisions} \\ + \text{Reprise sur pertes de valeur et provisions}$$

6.2.2.6. Résultat financier

C'est le résultat des activités financières de l'entreprise.

Il se calcule comme suit :

$$\text{Résultat financier} = \text{produits financiers} - \text{charges financières}$$

6.2.2.7. Résultat ordinaire avant impôts

C'est le résultat des activités ordinaires. Il prend en compte l'aspect financier de l'entreprise.

Il se calcule comme suit :

$$\text{Résultat ordinaire avant impôts} = \text{Résultat opérationnel} + \text{Résultat financier}$$

6.2.2.8. Résultat net des activités ordinaires

C'est le résultat des activités ordinaires après déduction des impôts.

Il se calcule comme suit :

$$\text{Résultat net des activités ordinaires} = \text{Résultat ordinaire} - \text{impôts exigibles sur résultat} \\ \text{ordinaires} - \text{impôts différés}$$

6.2.2.9. Résultat extraordinaire

Il correspond à des éléments exceptionnels comme les catastrophes naturelles.

Il se calcule comme suit :

Chapitre II : Les outils d'analyse et d'évaluation de l'activité des entreprises d'assurances

Résultat extraordinaire = produits extraordinaires - charges extraordinaires

6.2.2.10. Résultat net de l'exercice

Il s'agit du solde final du compte de résultat. Il reflète la variation de la richesse des actionnaires plus que la performance de l'entreprise.

Il se calcule comme suit :

Résultat de l'exercice = Résultat net des activités ordinaires + Résultat extraordinaire

Tableau N°09 : présentation du compte de résultat (CDR)

Désignation	Note	N	N-1
Chiffres d'affaires			
Variation stocks produits finis et en-cours			
Production immobilisée			
Subvention d'exploitation			
I. PRODUCTION DE L'EXERCICE			
Achats consommés			
Services extérieurs et autres consommations			
II. CONSOMMATION DE L'EXERCICE			
III. VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION			
Charges de personnel			
Impôts, taxes et versements assimilés			
IV. EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION			
Autres produits opérationnels			
Autres charges opérationnelles			
Dotations aux amortissements et aux provisions			
Reprise sur pertes de valeur et provisions			
V. RESULTAT OPERATIONNEL			
Produits financiers			
Charges financières			
VI. RESULTAT FINANCIER			
VII. RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS			
Impôts exigibles sur résultats ordinaires			
Impôts différés (variation) sur résultat ordinaires			

TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES			
TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES			
VIII. RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRS			
Éléments extraordinaires (produits)			
Éléments extraordinaires (charges)			
IX. RESULTAT EXTRAORDINAIRE			
X. RESULTAT NET DE L'EXERCICE			

Source : Système Comptable Financier, 5ème Edition, BERTI Edition, Alger, 2017, P93.

6.3. Tableau des flux de trésorerie (TFT)

6.3.1. Définition

« Les tableaux de flux de trésorerie sont organisés pour analyser les composantes de la variation de trésorerie constatée pendant l'exercice comptable. Ils relèvent donc d'une approche dynamique »³¹.

6.3.2. Structure du tableau des flux de trésorerie

Le tableau de flux de trésorerie est obligatoire et fait partie des états financiers décrits par l'IAS 1. Son contenu est détaillé par la norme IAS 7.

Il contient :

- Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ;
- Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ;
- Les flux de trésorerie liés aux activités de financement.

6.3.3. Présentation du tableau des flux de trésorerie

Le tableau de flux de trésorerie peut être présenté selon deux méthode, la méthode directe ou méthode indirecte.

6.3.3.1. Méthode directe

Cette méthode décrit directement les encaissements et les décaissements provenant de diverses catégories d'opérations (d'investissement, financement ou d'exploitation).

³¹ BURLAUD Alain Et MOLLET Michèle Et LANGLOIS Georges, « Finance d'entreprise » 4^{ème} Edition, Edition Foucher, Vanves, 2010, P 250.

Chapitre II : Les outils d'analyse et d'évaluation de l'activité des entreprises d'assurances

Tableau N°10 : tableau des flux de trésorerie selon la méthode directe

Désignation	Note	N	N-1
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles			
Encaissements reçus des clients			
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel			
Intérêts et autres frais financiers payés			
Impôts sur les résultats payés			
Flux de trésorerie avant éléments extraordinaires			
Flux de trésorerie liés à des éléments extraordinaires (à préciser)			
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles (A)			
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement			
Décaissements sur acquisition d'immobilisations corporelle ou incorporelles			
Encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles			
Décaissements sur acquisition d'immobilisations financières			
Intérêts encaissés sur placements financiers			
Dividendes et quote-part de résultats reçus			
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement(B)			
Flux de trésorerie provenant des activités de financement			
Encaissements suite à l'émission d'actions			
Dividendes et autres distributions effectués			
Encaissements provenant d'emprunts			
Remboursements d'emprunts ou d'autres dettes assimilées			
Incidence des variations des taux de change sur liquidités et quasi-liquidités			

Chapitre II : Les outils d'analyse et d'évaluation de l'activité des entreprises d'assurances

Flux de trésorerie net provenant des activités de financement (C)			
Variation de la trésorerie de la période (A+B+C)			
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice			
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice			
Variation de la trésorerie de la période			
Rapprochement avec le résultat comptable			

Source : Système Comptable Financier, 5ème Edition, BERTI Edition, Alger, 2017, P 98.

6.3.3.2.Méthode indirecte

Cette méthode part du résultat net de l'exercice en déduisant les charges et les produits telle que (les dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeurs, les impôts différés, moins-value de cession d'immobilisation, ...) ainsi que la variation de certains postes d'actif courant tels que (les clients, les fournisseurs et les stocks).

Tableau N°11 : Tableau des flux de trésorerie selon la méthode indirecte

Désignation	NOTE	EXER.N	EXER.N-1
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles			
Résultat net de l'exercice			
Ajustements pour :			
-Amortissements et provisions			
-Variation des impôts différés			
-Variation des stocks			
-Variation des clients et autres créances			
-Variation des fournisseurs et autres dettes			
-Plus ou moins-values de cession, nettes d'impôts			
Flux de trésorerie générés par l'activité (A)			
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement			
Décaissement sur acquisition d'immobilisations			

Chapitre II : Les outils d'analyse et d'évaluation de l'activité des entreprises d'assurances

Encaissements sur cessions d'immobilisations			
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement (B)			
Flux de trésorerie provenant des opérations de financement			
Dividendes versés aux actionnaires			
Augmentation de capital en numéraire			
Émission d'emprunts			
Remboursement d'emprunt			
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement (C)			
Variation de trésorerie de la période (A+B+C)			
Trésorerie d'ouverture			
Trésorerie de clôture			
Variation de trésorerie			

Source : Système Comptable Financier, 5ème Edition, BERTI Edition, Alger, 2017, P 99.

6.4. Tableau de variation des capitaux propres

6.4.1. Définition

Le tableau de variation des capitaux propres fait partie des états financiers décrit par la norme IAS 1. Il permet d'analyser les mouvements des capitaux propres au cours d'un exercice donné.

Chapitre II : Les outils d'analyse et d'évaluation de l'activité des entreprises d'assurances

6.4.2. Présentation du tableau de variation des capitaux propres

Tableau N°12 : Tableau de variation des capitaux propres

	Note	Capital social	Primes d'émission	Écart d'évaluation	Écart de résultat
Solde au 31 décembre N-2					
Changement de méthode comptable					
Correction d'erreurs significatives					
Réévaluation des immobilisations					
Profits ou pertes non comptabilisés dans le compte de résultat					
Dividendes payés					
Augmentation de capital					
Résultat net de l'exercice					
Solde au 31 décembre N-1					
Changement de méthode comptable					
Correction d'erreurs significatives					
Réévaluation des immobilisations					
Profits ou pertes non comptabilisés dans le compte de résultat					
Dividendes payés					
Augmentation de capital					
Résultat net de l'exercice					
Solde au 31 décembre N					

Source : Système Comptable Financier, 5ème Edition, BERTI Edition, Alger, 2017, P 100.

6.5. Les annexes

6.5.1. Définition

L'annexe est le cinquième document des états financiers. Il comporte des éléments de synthèse qui ne figurent pas dans les états financiers précédents.

6.5.2. Objectif de l'annexe

Elle fournit des informations additionnelles qui facilitent la compréhension et l'utilisation des états financiers (bilan, compte de résultat, tableau de variation des capitaux propres, tableau de flux de trésorerie).

Elle permet d'assurer la transparence et la compréhension des comptes utilisés par les analystes financiers.

Section 2 : L'analyse et évaluation de l'activité des assurances

1. Présentation du bilan des Assurances

1.1. Actif du bilan

Tableau n°13 : Actif du bilan

ACTIF	Note	N brut	N amrtiprove	N net	N-1 Net
Actifs Non Courants					
Ecart d'acquisition-goodwill passif ou négatif					
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles					
Terrains					
Bâtiments					
Immeubles de placement					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en concession Immobilisation en cours Immobilisations financières					
Titres mis en équivalence					
Autres participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres actifs financiers non courants					
Impôts différés actif					
Fonds ou valeurs déposés auprès des cédants					
TOTAL 1 – ACTIF NON COURANT					
ACTIF COURANT					
Provisions technique d'assurance Part de la coassurance cédée					
Part de la réassurance cédée Créances et emplois assimilés Cessionnaires et cédants débiteurs					
Assurés et intermédiaires d'assurance débiteurs					
Autres débiteurs					
Impôts et assimilés					
Autres créances et emplois assimilés					
Disponibilités et assimilés Placements et autres actifs financiers courants					
Trésorerie					
TOTAL 2 – ACTIF COURANT					
TOTAL GENERAL ACTIF					

1.2. Passif de bilan

Tableau n°14 : Passif du bilan

PASSIF	Note	Montant net N	Montant net N-1
CAPITAUX PROPRES			
Capital émis			
Capital non appelé			
Primes et réserves-réserves consolidées			
Ecarts de réévaluation			
Ecarts d'équivalence			
Résultat net-résultat net part du groupe			
Autres capitaux propres-report à nouveau			
Part de la société consolidant			
Part des minoritaires			
Total 1 : capitaux propres			
passifs non courants			
Emprunts et dettes financières Impôts (différés et provisionnés) Autres dettes non courantes			
Provisions réglementées Provisions et produits constatés d'avance			
Passif 2 : passif non courant			
passifs courants			
Fonds de valeurs reçus des réassureurs			
Provisions techniques d'assurance			
-Opérations directes			
- acceptations Dettes et comptes rattachés			
- Cessionnaires et cédants créditeurs			
-Assurés et intermédiaires d'assurance			
créditeurs Impôts crédit Autres dettes			
Trésorerie passif			
Total 3: passif courants			
Total général passif			

1.3. Les spécificités du bilan des compagnies d'assurances :

Du fait de l'inversion du cycle de production, le bilan d'une entreprise d'assurance présente des caractéristiques fortes par rapport à une entreprise traditionnelle.

1.3.1. A l'actif

L'actif représente l'ensemble des avoirs et créances de l'entreprise. Il présente les emplois du patrimoine de l'entreprise. Les éléments sont en principe comptabilisés à leur valeur nette comptable, c'est-à-dire à leur valeur d'origine diminuée des éventuels amortissements et provisions pour dépréciation.

A - Actif non courant (ANC) :

En plus des immeubles d'exploitation, il est constitué de :

- Immeubles de placement destinés à générer des loyers ou valoriser le capital.
- Immobilisations financières qui sont constitués principalement de :
 - Les actions (titres de propriété) : elles représentent une fraction dans le capital rémunéré par des dividendes ; elles sont valorisées à leur juste valeur ;
 - Les titres de participation dans des filiales ou autres entreprises ;
 - Autres placements en obligations (titres de créance) auprès des entreprises ;
 - Les prêts ;
 - Placement en bon de trésor ou en valeur d'état à plus d'une année. Sont des placements à 0 risque, garantis par l'état dont le rendement est assuré. Ils ont un double rôle : renforcement de la solvabilité des compagnies d'assurance et le financement de l'économie nationale. En Algérie, il s'agit des OAT : Obligation assimilées de trésor (7, 10 et 15 ans) ; et les BTA : Bons de trésor assimilés détenus jusqu'à échéance (1, 2, 3 et 05 ans).
 - Placement des excédents de trésorerie représentés par des dépôts à terme (DAT) : Sommes déposées auprès des banques publiques pour un rendement annuel.

B - Actif courant (AC) :

- L'étude de l'actif courant permet de repérer : -Les provisions techniques à la charge des réassureurs : il s'agit de la part des réassureurs dans les provisions techniques, ils viennent en diminution de l'engagement totale de la compagnie ; dans le souci du respect du principe de :

« Non compensation des actifs au titre de cession en réassurance avec les passifs correspondants »

- Les créances, il s'agit des : Créances d'exploitation issues des contrats d'assurances ; coassurance et de réassurance.
- Autres créances : acomptes au personnel, acomptes d'impôts
- Les comptes financiers : trésorerie et équivalents de trésorerie (les placements à très court terme tel que les bons de trésor 13 semaines et 26 semaines et les BTA disponibles à la vente).

1.3.2. Au passif :

Le passif reflète l'ensemble des dettes de l'entreprise. On parlera aussi de « ressources » dans la mesure où elles permettent de financer les emplois que sont les actifs.

A - Passif non courant (PNC) :

En plus des postes communs : (fond propres, réserves...) ; les compagnies d'assurances disposent des postes importants repérés ci-dessous :

- Le poste des provisions réglementées : Dont le but est de palier une éventuelle insuffisance des provisions techniques ainsi que le risque de fluctuation des taux.
- Les dépôts en réassurance : sont des valeurs déposées par les cessionnaires et les rétrocessionnaires en représentation de leurs engagements techniques à défaut de non-paiement de leur part des sinistres qui leur reviennent.

Ces montants représentent des dépôts sur les REC et SAP à leur charge ; sont des comptes annuels ; viennent en diminution de leurs provisions techniques, La constitution de ces comptes (fonds) génère le paiement d'une charge financière appelé intérêt sur dépôt par la cédante.

- Autres dettes non courantes constitués généralement de différentes provisions dont : provisions pour risques et charges, IDR

B - Passif courant (PC) :

- Provisions techniques des opérations directes au passif courant du bilan : La notion de provision est un terme comptable qui répond au principe de prudence. C'est le passif réel des assureurs c'est-à-dire l'ensemble de leurs obligations vis-à-vis des assurés et des bénéficiaires des contrats d'assurance (REC+ SAP) ; il est l'un des postes les plus importants des compagnies d'assurances, il représente plus que la moitié du passif.

2. Le compte de résultat (CR) :

2.1. Définition de compte de résultat :

Le compte de résultat représente la création ou la destruction de richesse réalisée par l'entreprise pendant une période donnée. Aux primes reçues s'ajoutent les produits financiers dont on déduit les sinistres et provisions de sinistres, les commissions et les frais de gestion.

Le compte de résultat fait partie des comptes annuels, il regroupe les produits et les charges de l'exercice indépendamment de leur date d'encaissement ou de paiement. Il est établi à partir des soldes des comptes de gestion qui sont :

- Classe 06 : compte des charges ;
- Classe 07 : compte des produits.
- Le compte de résultat détermine le résultat de l'exercice (bénéfice ou perte) par différence entre les produits et les charges.

2.2. La présentation du compte de résultat :

Le compte de résultat d'une compagnie d'assurance se présente de la manière suivante :

Chapitre II : Les outils d'analyse et d'évaluation de l'activité des entreprises d'assurances

Tableau n°15 : Compte de résultat

Désignation	Opération brutes	Cession et rétrocession	Opérations nettes N	Opérations nettes N-1
Primes émises/ op directes	+			
Primes acceptées	+			
Primes émises reportées	-			
Primes acceptées reportées	-			
I-Primes acquises à l'exercice				
Prestations/ op directes	-			
II-Prestation de l'exercice	-			
Commissions reçues en réassurance				
Commissions versées en réassurance	+			
III-Commissions de réassurance	-			
Subvention d'exploitation d'assurance				
IV-Marge d'assurance nette				
Services extérieurs et autres consommations.				
Charges du personnel.	-			
Impôts taxes et versements assimilés.	-			
Productions immobilisées.	-			
Autres produits	+			
opérationnels. Autres charges opérationnelles.	-			
Dotations aux amortissements	-			
provisions et pertes de valeur. Reprise sur perte de valeur et provisions.	-			
V-Résultat technique opérationnel.				
Produits financiers.	+			
Charges financières	-			
VI-Résultat financier.				
VII-Résultat ordinaire avant impôts. V+VI				
Impôt exigible/résultat ordinaire 25%. Impôt différé (var)/ résultat ordinaire				

Total des produits ordinaires. Total des charges ordinaires.				
VIII-Résultat net des opérations ordinaires.				
Eléments extraordinaires (produits). Eléments extraordinaires (charges).				
IX-Résultat extraordinaire				
X-Résultat net de l'exercice				

Schéma bilan (passif) selon le SCF

2.3. La structure du compte de résultat :

2.3.1. Les primes acquises à l'exercice (PA) :

Les primes sont comptabilisées hors taxes. L'émission (ou quittance) de la prime peut prendre des fréquences différentes. Elle peut être mensuelle, trimestrielle, semestrielle ou annuelle. On parle alors de primes émises. De fait une prime émise peut couvrir deux exercices comptables différents. C'est pourquoi les sociétés calculent une provision pour primes non acquises (PNA) afin d'annuler la partie des primes émises qui couvre l'exercice comptable suivant. Ce concept correspond au concept comptable de produits constatés d'avance.

Le montant des primes émises de l'exercice doit également prendre en compte :

- Les primes à émettre, qui sont des primes qui se rattachent à l'exercice mais qui n'ont pas pu être émises à temps (retard administratif, police à déclaration...);
- Les primes à annuler, qui sont les primes qui sont susceptibles d'être annulées au cours des exercices futurs (impayées, modification contrat, retard administratif...)

Primes acquises à l'exercice = primes émises sur opérations directes + primes acceptées

- - primes émises reportées - primes acceptées reportées.

2.3.2. Prestations (sinistre) de l'exercice :

Prestations (sinistre) de l'exercice = prestations sur opérations directes + prestations sur acceptations

2.3.3. Commissions de réassurance

Commissions de réassurance = commissions reçues en réassurance - commissions versées en réassurance.

2.3.4. Subventions d'exploitation d'assurance :

Sont destinées à compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation, ou à faire face à des charges d'exploitation.

2.3.5. Marge d'assurance nette (MAN) :

C'est le solde majeur du compte de résultat, il exprime la valeur créée par l'entreprise au cours de l'exercice. Elle se mesure comme suite :

Marge d'assurance nette = primes acquises à l'exercice - prestations de l'exercice + Commission

2.3.6. Résultat technique opérationnel (RTO) :

Il représente la contribution de l'exploitation à l'enrichissement du patrimoine de l'entreprise. Il fait ressortir le résultat réalisé par l'activité courante, sans inclure les modes de financement.

Résultat technique opérationnel = marge d'assurance nette - services extérieurs et autres consommations - charges de personnel - impôts, taxes et versements assimilés + autres produits opérationnels - autres charges opérationnels - dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeur + reprise sur perte de valeur et provisions.

2.3.7. Résultat financier (RF)

Ce résultat de l'activité financière de l'entreprise fait ressortir tous les produits et charges financière du cycle d'exploitation

Résultat financier = produits financiers - charges financières

2.3.8. Résultat ordinaire avant impôts (ROAI) :

Il exprime l'enrichissement de l'entreprise après prise en compte du coût de financement externe. C'est la somme algébrique de résultat technique opérationnel (RTO) et résultat financier (RF)

Résultat ordinaire avant impôts = résultat technique opérationnel + résultat financier.

2.3.9. Résultat net des résultats ordinaires :

Les produits et charges résultant de l'activité ordinaire qui sont d'une taille, d'une nature ou d'une incidence telles qu'ils nécessitent d'être mis en évidence pour expliquer les

Chapitre II : Les outils d'analyse et d'évaluation de l'activité des entreprises d'assurances

performances de l'entité pour la période sont présentés sous des rubriques spécifiques du compte de résultat

Résultat net des résultats ordinaires = total des produits ordinaires – total des charges ordinaires

Le résultat extraordinaire résulte de produits et charges correspondants à des événements ou à des transactions clairement distinctes de l'activité ordinaire de l'entreprise et présentant un caractère exceptionnel.

Résultat extraordinaire = éléments extraordinaires (produits) (à préciser) - éléments extraordinaires (charges) (à préciser).

2.3.10. Résultat net de l'exercice :

Il est égal à la différence entre le total des produits et le total des charges de cet exercice. Il correspond à un bénéfice (ou profit) en cas d'excédent des produits sur les charges et à une perte dans le cas contraire.

2.4. Les spécificités des comptes de résultat des compagnies d'Assurances :

- **La marge d'assurance nette** : C'est le poste le plus important car il dégage la « valeur ajoutée » du cycle technique ; elle représente l'excédent des primes sur les prestations (sinistres) ; sert à rémunérer les différents facteurs qui interviennent dans l'activité (personnel, impôts, les dotations...).
- **Résultat issu de l'activité technique** : émission des primes et règlement des prestations (sinistres). Le résultat technique opérationnel est le résultat dégagé des primes acquises ; diminué des prestations, des charges de fonctionnement et des dotations aux provisions et amortissements et pertes de valeur des immobilisations corporelles.
- **Résultat issu de l'activité financière** : le résultat financier ou le résultat sur placement. Le résultat financiers est dégagé suivant : les revenus financiers : dividendes et intérêts générés des placements (toute nature : participation, obligation ; OAT, Bons de trésor, revenus des loyers) majorés des plus-values latentes issues des cessions des actifs financiers diminués des charges financières et des moins-values d'évaluation et de cession. Entre ces deux résultats il existe un lien inverse c'est-à-dire :

L'insuffisance des produits financiers dans un marché volatile (par rapport aux taux) réduit le résultat (les capitaux propres) ; donc la marge de solvabilité, afin de compenser cette perte ou plutôt insuffisance il y a lieu d'augmenter la prime ce qui induit à l'augmentation du résultat technique.

Section 3 : Les outils de la mesure de la performance financière

1. Analyse financière par les indicateurs d'équilibre

L'équilibre financier d'une entreprise s'estime de deux principes de base, la solvabilité qui est la capacité de faire face à ses dettes, permettant de mesurer son degré d'autonomie financière et la liquidité qui indique la disponibilité immédiate.

Généralement, on distingue trois déterminantes des équilibres financiers sont :

- Le fonds de roulement (FR) : indique l'équilibre financier à long terme ;
- Le besoin en fonds de roulement (BFR) : indique l'équilibre financier à court terme ;
- La trésorerie nette (TN) : indique l'équilibre financier immédiat.

1.1. Le fonds de roulement (FR)

1.1.1. Définition

Il est défini comme le surplus des ressources permanentes dégagées après avoir financier les besoins permanents par les ressources permanentes.

- Selon PEYRARD Josette : « Le fonds de roulement est considéré comme une marge de sécurité pour l'entreprise, qui servira à financer une partie de l'actif circulant qui n'est pas financé par les dettes à court terme »³².

1.1.2. Les différents types de fonds de roulement

1.1.2.1. Le fonds de roulement net (FRN) « permanent »

Le fonds de roulement net est la marge de sécurité représente la partie de l'actif circulant qui n'est pas financée par les dettes à court terme, mais qui sera financée par une partie des capitaux permanents. Le fonds de roulement permanent représente également la part des capitaux permanents utilisée pour financer le cycle d'exploitation.

Le fonds de roulement permanent peut être calculé à partir du bilan financier par deux méthodes :

-1^{ère} méthode : par le haut de bilan

Le fonds de roulement net est l'excédent de capitaux permanents sur l'actif immobilisé permettent de financer l'actif circulant.

Il se calcule selon la formule suivante :

$$\text{Fonds de roulement net} = \text{Capitaux permanents (CPe)} - \text{Actif immobilisé (AI)}$$

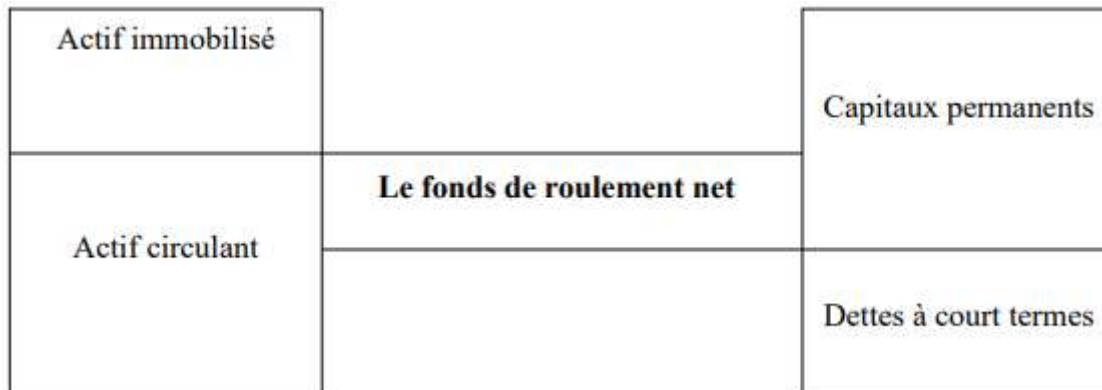
- 2^{ème} méthode : par le bas de bilan

Le fonds de roulement net est la marge de sécurité constituée par l'excédent de capitaux circulants sur les dettes à court terme.

$$\text{Le fonds de roulement net} = \text{Actif circulant (AC)} - \text{Dettes à court termes (DCT)}$$

³²PEYRARD Josette. Gestion financière. 1ère édition GESTION, 1990, Page 44.

Figure N° 02 : Schéma représentatif de fonds de roulement (FRN)



Source : fait par nos soins

1.1.2.2. Le fonds de roulement propre (FRP)

Le fonds de roulement propre est un indicateur qui permet d'apprécier l'autonomie d'une entreprise par rapport aux financements de ses différents investissements matériels et immatériels.

Le fonds de roulement propre se calcule comme suit :

$$\text{Le fonds de roulement propre} = \text{Capitaux propres (CPr)} - \text{l'actif immobilisé (AI)}$$

1.1.2.3. Le fonds de roulement étranger (FRE)

Le fonds de roulement étranger représente la partie des immobilisations financées par les capitaux étrangers, c'est-à-dire les emprunts à long et moyen terme.

Le fonds de roulement étranger se calcule comme suit :

$$\text{Le fonds de roulement étranger} = \text{DLMT} - \text{DCT}$$

1.1.2.4. Le fonds de roulement global (FRG)

Il représente l'ensemble des valeurs mises à la disposition de l'exploitation de l'entreprise.

Le fonds de roulement global se calcule de la manière suivante :

$$\text{Le fonds de roulement global} = \text{Fonds de roulement net} + \text{Les dettes à court terme}$$

1.1.3. Interprétation du fonds de roulement

Le fonds de roulement (FR) peut se présenter en trois cas différents :

- **Cas N° 01** : Lorsque le $FR > 0$ (positif)

Ce qui signifie que les capitaux permanents sont supérieurs aux emplois immobilisés. Dans ce cas l'entreprise à un équilibre financier long terme et dégage une marge de sécurité qui représente une part des capitaux permanents après le financement des valeurs immobilisées et qui est affectées au financement des emplois circulants.

- **Cas N° 02** : Lorsque le $FR = 0$ (nul)*

Dans ce cas l'entreprise ne dégage aucun excès de ressources sur les emplois permanents, ce qui va mettre l'entreprise dans une position de risque d'arrêt d'activité dans le cas où le besoin de liquidité persiste.

- **Cas N° 03** : Lorsque le $FR < 0$ (négatif)

Cette situation résulte de l'insuffisance des capitaux permanents pour financer les valeurs immobilisées et se trouve dans l'obligation de rechercher les moyens financiers permettant d'augmenter son fonds de roulement pour assurer une liquidité financière à court terme.

1.2. Le besoin en fonds de roulement (BFR)

1.2.1. Définition

Le besoin en fonds de roulement (BFR) traduit le besoin de financement du cycle d'exploitation (l'activité de la structure). Il résulte du décalage dans le temps entre les encaissements et les décaissements. Il s'agit d'un besoin de financement structurel à court terme que génère le cycle d'exploitation. Il est donc « le solde des comptes du bilan directement rattachés au cycle d'exploitation (essentiellement) poste clients, fournisseurs et stocks »³³.

Le besoin en fonds de roulement est caractérisé par le fait qu'il soit :

- Structurel : Le besoin en fonds de roulement est dit structurel car il dépend de la structure propre de chaque entreprise.
- Permanent : Le besoin en fonds de roulement est dit permanent car il se définit par le montant des actifs circulants qui n'est pas financé par des passifs de même nature.

Le calcul du besoin en fonds de roulement peut s'effectuer comme suit :

$$BFR = (stocks + créances) - passif courant$$

Ou bien :

$$BFR = (Actif courant - trésorerie) - passif courant$$

³³ RAMAGE pierre. Analyse et diagnostic financier. Editions D'ORGANISATION. Paris. 2001. Page 73.

1.2.2. Les différents types du besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement comprend deux types :

1.2.2.1. Le besoin en fonds de roulement d'exploitation (BFRE)

Le BFRE représente la partie des actifs cycliques d'exploitation qui n'est pas financées par les ressources d'exploitation.

Il se calcule comme suit :

$$\mathbf{BFRE = Actif\ circulant\ d'exploitation - passif\ circulant\ d'exploitation}$$

1.2.2.2. Le besoin en fonds de roulement hors exploitation (BFRHE)

Le BFRHE correspond à la partie des actifs hors exploitation qui n'est pas financées par les ressources cycliques hors exploitation.

Il se calcule comme suit :

$$\mathbf{BFRHE = Actif\ circulant\ hors\ exploitation - passif\ circulant\ hors\ exploitation}$$

1.2.3. Interprétation du besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement peut se présenter en trois cas, à savoir :

- **Cas N° 01 : BFR > 0 Le BFR positif** : On dit que l'entreprise a un besoin de financement d'exploitation, donc les ressources cycliques n'arrivent pas à financer l'actif circulant. Dans ce cas, ce besoin en fonds de roulement doit être financé soit par le long terme (fonds de roulement), sinon il sera couvert par le court terme.
- **Cas N° 02 : BFR = 0 BFR est nul** : C'est une situation qui signifie que les dettes à court terme arrivent juste à financer les emplois cycliques.
- **Cas N° 03 : BFR < 0 Le BFR négatif** : Dans ce cas la valeur des ressources cycliques (DCT) est supérieure à la valeur des emplois cycliques (les emplois hors disponibilité), c'est-à-dire les ressources cycliques couvrent largement les emplois cycliques, et donc pas de besoin de financement.

1.3. La trésorerie nette (TN)

1.3.1. Définition

La trésorerie est définie comme « l'ensemble des actifs rapidement transformables en liquidité pour le règlement des dettes à court terme. Le concept de trésorerie correspond à la nécessité d'éviter la cessation de paiement qui souvent à la liquidation des biens ou à un règlement judiciaire »³⁴

³⁴ MEUNIER-ROCHER Beatrice. Le diagnostic financier. Editions D'ORGANISATION, Canada, 1991. P 118.

La trésorerie est la différence entre les besoins et les ressources de l'entreprise, elle représente également l'ensemble des ressources financières qui permettent de financer ses dépenses à court terme.

La trésorerie met en relation les éléments les plus liquides d'actif circulant aux dettes à court terme, ainsi elle peut se calculer de deux manières :

$$\text{Trésorerie nette (TN)} = \text{Fonds de roulement (FR)} - \text{Besoin en fonds de roulement (BFR)}$$

Ou bien

$$\text{Trésorerie nette (TN)} = \text{Valeur disponible (VD)} - \text{Dettes à court terme (DCT)}$$

1.3.2. Interprétation de la trésorerie nette

La trésorerie peut se présenter en trois cas :

- **Cas N° 01** : $FR > BFR$, alors : $TR > 0$

La trésorerie positive : signifie que les ressources stables (FR) couvrent largement les besoins de financement liés à l'activité de l'entreprise (BFR). Le reste des ressources stables constitue une marge liquide (disponibilité).

- **Cas N° 02** : $FR = BFR$, alors : $TR = 0$

La trésorerie nulle : c'est le cas où la valeur du fonds de roulement est égale à la valeur du besoin en fonds de roulement. Dans ce cas, l'entreprise ne dispose pas suffisamment de ressources financières pour financer la totalité de ses besoins. Donc l'entreprise ne dispose pas de liquidité.

- **Cas N° 03** : $FR < BFR$, alors : $TR < 0$

La trésorerie négative : signifie que la valeur du fonds de roulement n'arrive pas à couvrir la valeur du besoin en fonds de roulement. Dans ce cas, on dit que l'entreprise a une situation déséquilibrée à court terme.

2. Analyse financière par la méthode des ratios

La méthode des ratios est généralement la plus utilisée en analyse financière. Elle fournit des indicateurs concernant la situation financière de l'entreprise.

Cette méthode a connu une actualisation et un approfondissement de ses conditions d'application grâce à la conjonction de trois facteurs :

- L'analyse a bénéficié de l'amélioration des sources d'information comptables et financières.
- Les applications de l'informatique ont conduit à une accumulation de données et à l'accélération des calculs sur des logiciels de ratios très complets.
- Le développement des méthodes statiques évoluées permet une exploitation plus efficace des données.

2.1. Définition d'un ratio

Le ratio peut être défini comme étant un rapport entre deux grandeurs financières ou économiques, apte à rendre compte de la situation et de la gestion d'une entreprise.

Le ratio est donc une division entre deux éléments issus du bilan ou du compte de résultat, tout en respectant l'homogénéité entre le numérateur et le dénominateur afin de garder le sens d'analyse. Un ratio peut s'exprimer des liens très larges, à savoir :

- Mesurer l'évolution des performances économiques et financière ainsi que des structures de l'entreprise dans le temps ;
- Effectuer des comparaisons interentreprises de secteurs d'activité identiques par rapport aux usages de la profession.

2.2. L'objectif et l'intérêt de l'analyse financière par la méthode des ratios

L'objectif fondamental de la méthode des ratios consiste à mieux connaître l'entreprise et à évaluer précisément l'importance de ses qualités et de ses défauts par rapport à ses objectifs et ses concurrents. Elle permet également d'effectuer des comparaisons entre entreprises appartenant à la même branche d'activité et de dégager des tendances générales. Les ratios sont des outils de mesure dans le temps et dans l'espace :

- Dans le temps, ils permettent de suivre l'évolution d'un certain nombre d'indicateurs, tant internes qu'externe.
- Dans l'espace, il permet à l'entreprise de se situer dans son propre secteur d'activité ou dans l'environnement économique global³⁵.

2.3. Différents types de ratios

On peut distinguer quatre types de ratios :

- Ratios de structure ;
- Ratios d'activité ;
- Ratios de liquidité ;
- Ratios de rentabilité ;
- Ratios de solvabilité.

2.3.1. Ratios de structure

Ils expriment les conditions dans lesquelles l'entreprise assure son équilibre financier à partir des opérations du cycle de financement et des opérations du cycle d'investissement. Ils mettent en rapport les données du bilan afin d'apprécier les équilibres financiers, on peut distinguer :

2.3.1.1. Ratio d'autonomie financière

C'est un indicateur qui reflète la politique financière de l'entreprise ainsi que l'efficacité de ses décisions financières. Il doit être supérieur à 1 car les ressources internes (capitaux propres) doivent être supérieures aux capitaux empruntés.

³⁵ Béatrice et Francis Grand Guillot. Analyse financière. 11^{ème} édition. Paris : DUNOD, 2005, Page 65.

Il se calcule comme suit :

$$\text{Ratio d'autonomie financière} = \text{Capitaux propres (CPr)} / \text{Dette Long et Moyen Terme (DLTM)}$$

2.3.1.2. Ratio d'endettement

Ce ratio exprime le poids des dettes totales (DLMT et DCT) dans le patrimoine de l'entreprise. Il doit être inférieur à 1, tout écart par rapport à l'unité signifie la diminution des dettes et l'augmentation de l'autonomie financière.

Il est calculé comme suit :

$$\text{Ratio d'endettement} = \text{Total des dettes} / \text{Total actif}$$

2.3.2. Ratios de liquidité

« Les ratios de liquidité indique si l'entreprise a suffisamment de liquidité pour payer ses dettes à court terme »³⁶.

Ils sont aussi appelés ratios de situation financière, l'objectif de cette catégorie de ratio est d'étudier le degré de stabilité de la structure financière de l'entreprise et de mesurer la solvabilité à court terme.

2.3.2.1. Ratio de liquidité générale

Ce ratio mesure la capacité de l'entreprise à faire face ces dettes à court terme. Il doit être supérieur ou égale à 1.

Il se calcule comme suit :

$$\text{Ratio de liquidité générale} = \text{Actif Circulant (AC)} / \text{Dettes à Court Terme (DCT)}$$

2.3.2.2. Ratio de liquidité réduite

Ce ratio mesure la capacité de l'entreprise à rembourser ces dettes à court terme par ces valeurs disponibles et la transformation de ces valeurs réalisables en liquidité, il doit être compris entre 0,3 et 0,5.

Il se calcule comme suit :

$$\text{Ratio de liquidité réduite} = [\text{Valeurs Réalisables (VR)} + \text{Valeurs Disponibles (VD)}] / \text{Dettes à Court Termes (DCT)}$$

³⁶ GRANDGUILLOT Francis, Beatrice. L'analyse financière. Op. Cit. 21ème édition. Espagne : GUALINO, P156.

2.3.2.3. Ratio de liquidité immédiate

Il traduit la capacité de l'entreprise à partir de ses seules liquidités, à l'état de payer l'ensemble de ses dettes à court terme dans l'immédiat. Ce ratio doit être compris entre 0,2 et 0,3.

Il se calcule comme suit :

$$\text{Ratio de liquidité immédiate} = \frac{\text{Valeur Disponible (VD)}}{\text{Dettes Financière à Court Terme (CDT)}}$$

2.3.3. Ratios d'activité

Les indicateurs de performance opérationnelle et de rentabilité permettent de mesurer l'atteinte des objectifs métiers et financiers de l'entreprise.

2.3.3.1. Ratio de sinistralité ou S/P

«Le ratio sinistre à primes, est le rapport entre le montant des indemnités versées au titre des sinistres de l'année augmenté des frais de gestion des sinistres, et le montant des primes encaissées »³⁷.

Ce ratio est en moyenne inférieur à cent car il est exprimé en pourcentage, il se calcule comme suit :

Sinistre net payés + ou – variation des provisions de sinistres

$$\text{Ratio de sinistralité ou S/P} = \frac{\text{Sinistre net payés + ou – variation des provisions de sinistres}}{\text{Primes nettes acquises + commissions}}$$

Il se calcule comme suit :

Frais d'acquisitions + Coûts administratifs

$$\text{Ratio de frais de gestion} = \frac{\text{Frais d'acquisitions + Coûts administratifs}}{\text{Primes émises nettes}}$$

2.3.3.2. Ratio combiné

C'est un ratio qui rassemble le ratio de sinistralité S/P avec celui des frais de gestion. Il exprime la couverture de toutes les dépenses qui peuvent avoir lieu (les charges sinistres, les frais généraux, les commissions) pour qu'il l'assureur encaisse (les primes versées par les assurés). Au titre de l'activité technique d'assurance.

³⁷ ZAJDENWEBER Daniel. Économie et Gestion de l'Assurance. Édition. Paris : ECONOMICA, 2006, Page 89.

Chapitre II : Les outils d'analyse et d'évaluation de l'activité des entreprises d'assurances

Pour exprimer la performance technique il faut qu'il soit < 1 . Dans le cas contraire ce sont les produits financiers qui viennent en compensation des pertes subis.

- Le Ratio combiné rapporte les sinistres et les charges de l'année aux primes acquises de l'année. Il mesure la Rentabilité technique de l'activité d'assurance.
- Il peut être calculé en net et en brut de réassurance afin de déterminer l'impact de la réassurance sur la rentabilité technique.
- Lorsque le ratio combiné est de 95 %, pour un 1 DA de prime vendue, l'entreprise gagne 5 centimes du point de vue technique, avant revenus financiers.
- Du fait de l'intégration des frais d'administration calculés selon des clés de répartition propres à chaque assureur, la comparabilité du ratio combiné est moins bonne que celle du ratio de sinistralité.

Il se calcule comme suit :

$$\text{Ratio combiné} = \text{Ratio de sinistralité} + \text{Ratio de frais}$$

2.3.4. Ratios de rentabilité

Ce ratio de rentabilité est un rapport entre une forme de résultat ou une performance et un moyen ou une activité mis en œuvre pour le générer.

On distingue deux types :

2.3.4.1. Ratio de rentabilité économique

Ce ratio mesure la rentabilité des actifs investis dans l'entreprise. Il permet de rémunérer les capitaux investis dans l'entreprise.

Il se calcule comme suit :

$$\text{Ratio de rentabilité économique} = \frac{\text{Résultat net (RN)}}{\text{Total actif}}$$

2.3.4.2. Ratio de rentabilité financière

La rentabilité financière est un indicateur de mesure et de création de valeur pour les actionnaires ainsi que rentabiliser les fonds apportés par les associés.

Il se calcule comme suit :

$$\text{Ratio de rentabilité financière} = \frac{\text{Résultat Net (RN)}}{\text{Capitaux Propres (CPr)}}$$

2.3.4.3. Ratio de rentabilité d'exploitation ou d'intégration

Ce ratio mesure l'intégration de l'entreprise dans le processus de production ainsi que le poids des prestations dans les primes émises (CA).

Il se calcule comme suit :

$$\text{Ratio de rentabilité d'exploitation ou d'intégration} = \frac{\text{Marge D'assurance nette (MAN)}}{\text{Chiffre d'affaire (CA)}}$$

Ce ratio mesure l'excédent de la marge d'assurance nette sur les charges rémunérées par cette dernière (charges de fonctionnement + dotations).

Il se calcule comme suit :

$$\text{Ratio de rentabilité de la marge d'assurance nette} = \frac{\text{Résultat technique opérationnel}}{\text{Marge d'assurance nette}}$$

2.3.5. Ratios de solvabilité

Ce ratio mesure la capacité de la société d'assurance à faire face, à tout moment, à ses engagements envers ses assurés et/ou les bénéficiaires de contrats d'assurances³⁸.

2.3.5.1. La marge de solvabilité

La solvabilité des sociétés d'assurance et/ou de réassurance, doit être matérialisée par la justification de l'existence d'un supplément aux dettes techniques ou « marge de solvabilité ».

Elle se calcule comme suit :

$$\text{La marge de solvabilité} = \text{les capitaux propres hors résultat net} + \text{les engagements}$$

2.3.5.2. Ratio de représentation des engagements réglementés

Les réserves, les provisions techniques et les dettes techniques doivent être représentées à l'actif du bilan, des organismes d'assurance et/ou de réassurance, par les catégories d'éléments d'actifs cités ci-après :

- Valeurs d'Etat ;
- Autres valeurs mobilières et titres assimilés ;
- Actifs immobiliers ;

³⁸ Décret 13-114-115-116 du journal officiel de la république Algérienne N° 18.

- Autres placements.

Il se calcule comme suit :

$$\textbf{Ratio des engagements réglementés} = \textit{Actifs admis en représentation} / \textit{Engagements et provisions}$$

Conclusion

Nous avons consacré ce chapitre à l'étude de l'analyse financière des entreprises en générale et des assurances en particulier. Cette étude nous a permis de synthétiser le fait que les états financiers des sociétés d'assurances présentent un aspect particulier dans leur présentation et dans les informations qu'elles présentent. En plus de ceci, elles sont considérées parmi les plus gros investisseurs sur les marchés des capitaux.

Elle permet de mesurer et de dégager sa situation financière prévisionnelles à travers les indicateurs et ratios.

Dans ce cas la mesure où les activités des sociétés d'assurance et/ou de réassurance diffèrent de façon significative de celles des autres entreprises commerciales et industrielles, des règles particulières doivent leur être définies en vue d'aboutir à la production d'états financiers permettant aux différents utilisateurs d'évaluer correctement la situation financière et ainsi que leur évolution d'activité.

Au sein des sociétés d'assurance, le risque est inhérent à l'environnement économique, concurrentiel et réglementaire dans lequel la société évolue. L'évolution de la société reste le principal moteur de la croissance des résultats.

Chapitre III :

*L'analyse financière de l'activité de la
CAAT*

Introduction

Après avoir présenté l'analyse financière dans ces aspects théoriques dans le chapitre précédent, nous allons essayer d'analyser la situation financière de la compagnie d'assurance CAAT. Cette analyse est faite à partir des documents internes fournis par cette compagnie.

Dans le but de faire une étude de terrain sur l'analyse financière d'une compagnie d'assurance, nous allons essayer de faire une analyse financière de la Compagnie Algérienne des Assurances (le cas pratique de notre travail de recherche). Cette analyse nous permettra d'évaluer la situation financière et la performance de la CAAT, pour l'exercice 2020.

Nous subdiviserons ce chapitre en trois sections, la première est consacrée à la présentation de l'organisme d'accueil. Ensuite l'analyse des états financiers de la CAAT en deuxième section. Quant à la troisième section portera sur l'analyse financière de la CAAT par indicateurs d'équilibre financiers et méthodes des ratios.

Section 1 : Présentation de l'organisme d'accueil

Dans cette section nous procédons à la présentation de la compagnie CAAT, son évolution, ainsi que ses démarches de la performance de fonction production, et la présentation de la méthode utilisée et enfin l'application au sein de l'agence CAAT.

1. Présentation et Historique de la CAAT

1.1. Présentation de la compagnie CAAT

La Compagnie Algérienne des Assurances – CAAT de nature juridique est une Entreprise Publique Economique, Société par actions (EPE/SPA) au Capital de 20.000.000.000 DA, détenu entièrement par l'Etat Algérien, actionnaire unique. Après les changements intervenus dans le dispositif législatif et réglementaire, l'Entreprise a veillé à maintenir sa position de Leader sur le marché des risques Transport, tout en investissant progressivement les autres segments ; notamment les risques industriels.

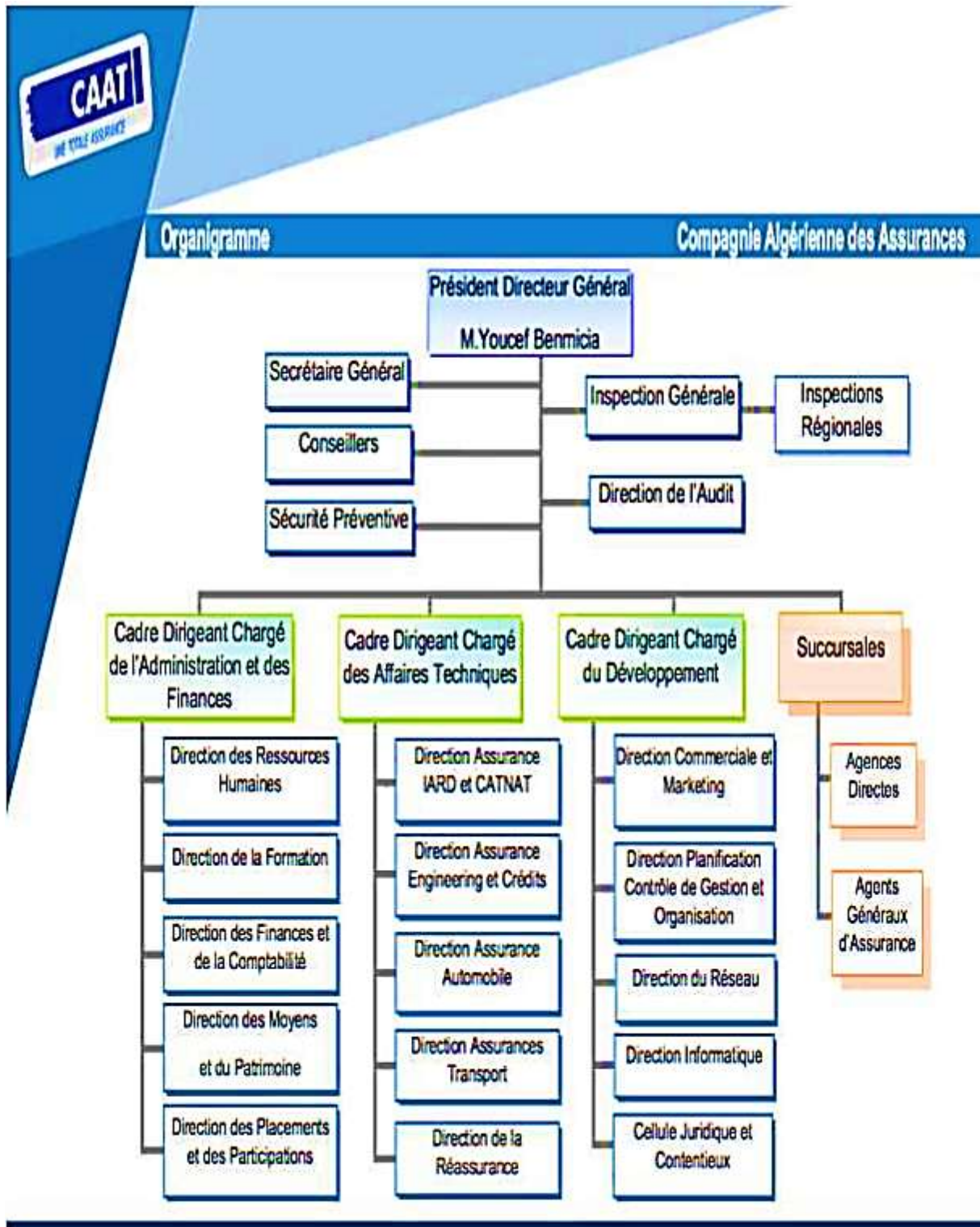
La CAAT ainsi a adopté une stratégie privilégiant la sensibilisation de la clientèle en mettant en avant la prévention des risques et qualité des prestations. Parallèlement des mesures ont été prises pour :

- La refonte de l'organisation ;
- L'extension du réseau commercial ;
- L'intégration des intermédiaires d'assurance ;
- Le renforcement du patrimoine ;
- L'amélioration et la valorisation de la ressource humaine et les compétences.

1.1.1. L'organigramme de la compagnie CAAT

Le schéma ci-dessous représente l'organigramme de la direction générale de la CAAT.

Figure N°03 : présentation de l'organigramme de la compagnie CAAT



1.2. Les participants de la CAAT

Les participants de la CAAT au 31/12/2022 sont au nombre de seize (16) dont une (01) société mixte, et totalisent 4.091.239 milliers de Dinars³⁹.

Tableau N° 16 : Tableau de prises de participations

Organismes	Montant des participations
CAGEX	200 000 000
TAAMINE LIFE ASSURANCE	550 000 000
VERITAL	1 360 000
AFRICA RE	327 419 197
AMNAL	52 000 000
EXAL	128 000 000
SRH	140 000 000
SIH	2 024 000 000
SGCI	41 800 000
ALFA	16 500 000
IAHEF	2 160 000
ASSURE-IMMO	260 000 000
EHEA	2 000 000
BUA	1 000 000
TPA SPA SAGPS	45 000 000
TAKAFUL GENERAL	300 000 000
TOTAL	4 091 239 197

Um : milliers de Dinars

Source : Rapport annuel 2022

La gestion administrative de CAAT (encadré par neuf directions régionales) qui se présente par l'implantation de plusieurs agences directes et agents généraux, ainsi que l'amélioration continue des compétences par la formation et création des centres de formations (Zeralda, Arzew et Laghouat) avec capacités d'hébergements dotés de moyens pédagogiques modernes, aussi des centres d'inspection, Centre est, centre ouest, Est, Ouest, SUD.

³⁹ Rapport annuel 2022, p41

1.3. Les clients potentiels de La CAAT

Etant que la CAAT s'est diversifiée dans plusieurs segments d'assurances, tel qu'Assurance particuliers, par la personnalisation de son marketing relationnel qui (one to one), elle a pu décrocher les plus importantes entreprises publiques, tel que :

- Ministère de la Défense Nationale ;
- DGSN ;
- SONELGAZ ;
- Douanes Algériennes ;
- Air Algérie ;
- Protection Civile ;
- Agence Spatiale Algérienne (ASAL) ;
- La Banque d'Algérie ;
- Universités et Centres hospitalo-universitaires ;
- Les Entreprises portuaires ;
- Les collectivités locales : Wilaya, APC.

1.4. Historique de la CAAT

Issue d'une restructuration au sein de la CAAR, la CAAT a été créée le 30 avril 1985, et avait pour mission de gérer, développer et d'exploiter les assurances liées au transport qu'il soit Maritime, Aériens ou Terrestres.

En octobre 1989, la CAAT prend le statut d'entreprise publique économique. Avec l'ère de l'autonomie, le 24 /12/1989 l'assemblée des actionnaires habilite la CAAT à étendre son activité aux autres branches d'assurance, qui était auparavant du domaine de la CAAR (pour les risques industriels) et la SAA (pour les risques particuliers).

Du fait de la spécialisation, la CAAT a élargi son activité, dès la levée de la spécialisation en 1990, qui lui a permis à maintenir sa position de Leader dans la branche Transport et engager sa politique dans la diversification des services offerts à sa clientèle, (l'accès aux autres branches).

La poursuite du processus de réformes confrontée par la loi 06/04 du 20 février 2006 instaurant la séparation des assurances de dommages, des personnes a introduit le changement du statut de la CAAT en Compagnie « d'assurances dommages Toutes Branches » conformément à l'arrêté ministériel du 14 juillet 2011.

L'application de cette nouvelle législation a amené la CAAT à réagir à la création d'une filiale spécialisée dédiée aux assurances de personnes ; dénommée Taamine Life Algérie « TALA » en partenariat avec le Fond National d'investissement (FNI) et la Banque Extérieure d'Algérie (BEA).

2. Les activités et les objectifs de la CAAT

2.1. Les activités de la CAAT

Après la déspecialisation, la CAAT est devenue une Compagnie d'assurance Multi-Branches. En effet la classification Nationale du secteur des assurances est répartie en cinq grandes classes nommées branches, (Assurances Dommage, Assurances Agricole, Assurances Transport , Assurance Personnes et Crédit) à noter que l'assurance personnes et crédit est incluse dans une filiale nommée TALA life et ce depuis le 1 er juillet 2011 ; de même chacune des branches est divisées en plusieurs sous branches : (les sous branches de la branches Assurance Transport sont :Transport Aérien, Maritimes, Transport Terrestre Transport Ferroviaire).

Les sous branches de l'assurance Dommages est répartie en deux catégories assurance Automobiles et assurance IARD (Incendie, Accident et Risque Divers) à savoir (Assurance Incendie et Risques annexes, Assurance perte d'exploitation, assurance de Responsabilité Civile, Assurance des Risques divers, Assurances Multirisques, Assurances Technique). Concernant la Branche Agricole on y trouve d'autres sous branche tel qu'Assurance de Bétail, Mortalité des Bovins etc. Quant aux activités de la CAAT, elles se résument en ce qui suit

- Production : Réalisation de contrats d'assurance avec les clients ;
- Déclaration : Déclaration de sinistres de la part des clients ;
- Indemnisation : Remboursement des clients victimes de sinistres ;
- Réception de recours : Réception de recours de la part d'une compagnie d'assurance, dans le cas où un de leur client a été endommagé par un client de la CAAT ;
- Etablissement de recours : Dépôt de recours auprès d'une autre compagnie d'assurance, dans le cas où un de leur client a endommagé un client de la CAAT ;
- Réassurance : Lors de l'établissement d'un contrat d'assurance dans le moment est important, la CAAT sollicite d'autres compagnies d'assurances (généralement les compagnies étrangères) afin de faire face à un éventuel risque ;
- Les produits Financiers : les titres de placement au sein des autres entreprises notamment celle de production.

2.2. Les objectifs de la CAAT

Les objectifs assignés à l'entreprise à sa création, en 1985, étaient d'assurer une couverture efficace du patrimoine national de son champ d'activité tout en contribuant au financement de l'économie nationale et au développement du pays par la création de l'emploi et de la richesse.

L'activité de base de la CAAT étant la couverture des risques liés au transport maritimes, aériens et terrestres, sa mission a consisté à préserver le post de leadership dans l'assurance de transport et de protéger le patrimoine des entreprises relevant du secteur des transports ainsi que celui des particuliers par le biais de l'indemnisation financière et aussi

grâce à l'assistance et aux conseils en matière de prévention des risques dans le domaine du transport.

De par la nature de ses fonctions, la mission de l'entreprise a consisté également à drainer l'épargne générée par l'importance des fonds collectes vers le financement et le développement de l'économie.

La CAAT a aussi œuvré à la recherche du bénéfice et à améliorer son niveau de rentabilité en terme de résultat brut, à développer un style de climat de gestion et un climat social favorable à l'épanouissement des travailleurs et à créer des postes d'emplois grâce au développement de son réseau commercial.

Les stratégies mises en œuvre dans ce sens ont été adaptées non seulement à l'évolution de l'environnement mais également aux moyens de peser sur cet environnement.

La CAAT a veillé à maintenir sa position de leader sur le marché des risques transport et à fidéliser sa clientèle tout en pénétrant progressivement les autres segments du marché, notamment les risques industriels, grâce à l'utilisation des compétences techniques et des connaissances acquises dans la branche d'origine et aussi sur une politique commerciale novatrice qui est la diversification du portefeuille.

De même l'intérêt accordé à la prévention des risques (transport et risques industriels) a permis à l'entreprise d'offrir à ses assurés une prestation complète de gestion des risques (visite de risque, recommandation en matière de prévention actualisation des capitaux) notamment par l'amélioration du service après-vente (cadence de règlement plus élevée, prestation de qualité) ; et la recherche et mise en œuvre de nouvelle forme d'indemnisation (assurance de personne et d'automobile).

Les stratégies poursuivies ont ainsi confronté la CAAT à une position de leader en transport et une position favorable dans les autres branches telles que les risques simples, industriel, agricoles et automobiles.

Avec la libéralisation du secteur, les mesures prises en vue de préparer l'entreprise aux transformations de son environnement n'ont pas modifiés les lignes directrices tracées.

Les mesures initiées ont porté essentiellement sur la réorganisation de l'entreprise, son informatisation, extension de son réseau par l'intégration des intermédiaires d'assurance, le renforcement du patrimoine et la formation et le développement des compétences et ce par la poursuite des actions de formation et de perfectionnement de son personnel.

Autrement dit, les objectifs généraux de l'entreprise, tels que la diversification du portefeuille, la défense de la position de leader en transport l'accroissement des parts de marché, la modernisation de la gestion et du développement des ressources humaines ont été maintenus et toutes les actions et les moyens de l'entreprise ont été axés sur la concrétisation de ces objectifs.

3. L'environnement concurrentiel de la CAAT

La CAAT est confronté à une concurrence continue qui se manifeste avec l'ouverture du marché des assurances aux autres compagnies d'assurance (du secteur public et privé) voici les diverses sociétés et compagnies :

3.1.Secteur public

Ses diverses sociétés sont :

- Compagnie Algérienne D'assurance et de la Réassurance (CAAR) ;
- La Société Algérienne des Assurances (SAA) ;
- Compagnie D'assurance D'hydrocarbures (CASH) ;
- Caisse Nationale de Mutuelle Agricole (CNMA) ;
- Mutuelle Algérienne D'assurances des Travailleurs de L'éducation et de Culture (MAATEC)
- CAGEX SGCI AGCI.

3.2.Secteur privé

Les différentes compagnies du secteur privé sont

- Algérienne des assurances (2A) ;
- Général Algérienne Méditerranéen (GAM) ;
- Compagnie Internationale d'Assurance et de Réassurance(CIAR) ;
- Baraka wa El amane ;
- AL RAYAN Assurance
- Alliance Assurance ;
- TRUST.

Malgré la concurrence farouche à laquelle est confrontée la CAAT, n'empêche, elle a pu s'imposer sur le marché des assurances et être le Leader de l'assurance Transport, et même dans les autres branches d'assurance. Et aussi à garantir la veille concurrentielle et progresser dans la réalisation du portefeuille de la compagnie.

Ainsi, on trouve que la dynamique de développement dans laquelle s'est engagée la CAAT, repose pour une grande part, sur la qualification, le perfectionnement et la valorisation de sa ressource humaine.

Section 2 : L'analyse des états financier de la CAAT

Les États Financiers (Bilan, Compte de Résultat, Tableau des Flux de Trésorier, État de variations des Capitaux Propres et Annexe aux états financiers) de la CAAT, arrêtés au 31 décembre 2022, sont établis et présentés conformément aux principes comptables généralement admis et en respect des textes et règlements. Pour l'analyse de l'activité financière de la CAAT en a utilisé les deux états financiers : bilan et compte de résultat de l'année 2022.

1. Bilan

Il représente une synthèse de l'ensemble des emplois et des ressources dont dispose l'entreprise à une date donnée.

1.1.Présentation du bilan des années 2020,2021 et 2022

1.1.1. L'actif du bilan

Tableau N° 17 : présentation de l'actif des bilans de la CAAT durant les trois derniers exercices

ACTIF	Année			Evaluation	
	2020	2021	2022	%	%
Ecart d'acquisition - Goodwill positif ou négatif					
Immobilisations incorporelles	120 554 115	106 893 132	95 108 954	-11,3318264	-11,0242611
Immobilisations corporelles					
Terrains	627 211 911	627 211 910	642 211 910	-1,5944E-07	2,39153622
Bâtiments	2 824 317 895	2 830 579 014	3 336 666 637	0,22168606	17,8792968
Immeubles de placements	564 562 211	547 183 624	544 751 270	-3,07824127	-0,44452244
Autres immobilisations corporelles	508 391 982	566 240 989	607 571 842	11,3788197	7,29916304
Immobilisations en concession	27 951 725	26 898 475	25 845 226	-3,76810376	-3,91564578
Immobilisations en cours	1 223 688 126	1 427 726 994	932 395 259	16,6740907	-34,6937291
Immobilisations financières					
Titres mis en équivalences					
Autres participations et créances rattachés	3 202 169 791	3 461 226 935	3 401 335 754	8,09005021	-1,7303454
Autres titres immobilisés	25 933 771 355	27 653 579	29 048 212	6,63153858	5,04322746

Chapitre III : L'analyse financière de l'activité de la CAAT

		407	317		
Prêt et autres actifs financiers non courant	185 602 835	159 007 124	175 837 348	-14,3293668	10,5845723
Impôts différés actifs	364 634 467	318 073 387	343 691 703	-12,7692482	8,05421549
Total actif non courant	35 582 856 413	37 724 620 991	39 153 628 220	6,01909122	3,78799625

Actif courant					
Provisions techniques d'assurances					
Part de la coassurance cédée					
Part de la réassurances cédée	14 130 886 382	14 004 324 447	23 135 344 030	-0,89564045	65,2014284
créances et emploi assimilés					
cessionnaires et cédant débiteurs	50 552 884	168 805 334	507 722 871	233,918306	200,774187
Assurés, intermédiaires d'assurances et comptes rattachés	13 298 550 327	12 332 301 421	11 397 927 570	-7,26582133	-7,57663812
Autres débiteurs	3 782 335 514	3 891 167 916	4 148 325 642	2,87738625	6,60875428
Impôts et assimilés	618 115 398	631 355 079	511 739 349	2,14194324	-18,9458728
Autres créances et emplois assimilés					
Disponibilités et assimilés					
Placements et autres actifs financiers courant	6 933 627 614	6 751 136 243	7 761 091 344	-2,63197537	14,9597796
Trésorerie	4 099 800 913	5 290 471 884	4 257 893 400	29,0421656	-19,517701
Total actif courant	42 913 869 032	43 069 562 328	51 720 044 209	0,36280415	20,0849078
Total général actif	78 496 725 446	80 794 183 326	90 873 627 436	2,92682003	12,4754576

Source : Elaboré par non même à partir de l'actif des bilans de la CAAT

A - L'actif non courant

Tableau N° 18 : L'actif non courant sur la période (2020 – 2022)

Désignations	Années			Evaluation	
	2020	2021	2022	%	%
Actif non courant					
Immobilisations incorporelles	120 554 115	106 893 132	95 108 954	- 11,33182638	- 11,02426113
Immobilisations corporelles	5 776 123 850	6 025 841 006	6 089 442 144	4,323265264	1,055473218
Immobilisations financières	29 686 178 448	31 591 886 853	32 969 077 122	6,419514079	4,359316287
Total actif non courant	35 582 856 413	37 724 620 991	39 153 628 220	6,019091197	3,787996251

Source : Elaboré par nous-même à partir de l'actif des bilans de la CAAT

D'après le tableau ci-dessus, l'actif non courant de la CAAT a connu une augmentation de 6,019 % en 2021 par rapport à 2020, Suite à la hausse des immobilisations corporelles de 4,32% et les immobilisations financières de 6,41% et ce malgré la baisse des immobilisations incorporelles de 11,33%. Ce qui explique un cycle d'investissement positif.

En 2022, l'actif non courant a diminué de 3,78% par rapport à 2021, suite à la baisse des immobilisations corporelles de 1,05 et les immobilisations financières de 4,35%.

B- L'actif courant

Tableau N°19 : L'actif courant sur la période (2020 – 2022)

Désignations	Année			Evaluations	
	2020	2021	2022	%	%
Actif courant					
Provision techniques d'assurances	14 130 886 382	14 004 324 447	23 135 344 030	-0,89564	65,201428
créances et emplois assimilés	17 749 554 123	17 023 629 750	16 565 715 432	-4,089818	-2,689875
Disponibilités et assimilés	11 033 428 527	12 041 608 127	12 018 984 744	9,1375006	-0,187877
Total actif courant	42 913 869 032	43 069 562 324	51 720 044 206	0,3628041	20,084908

Source : Elaboré par nous même à partir de l'actif des bilans de la CAAT

L'actif courant a connu une augmentation de 20,08% en 2022, Celle-ci est due à la hausse significative de 65,20% des provisions techniques d'assurances par rapport à 2021 et une baisse dans les créances de 4,08 % durant la même période.

Nous avons constaté durant les trois années d'étude que les immobilisations financières dont principalement les placements financiers ont une valeur plus importante par rapport aux autres éléments de l'actif, cela dû au renforcement de la solvabilité de l'entreprise pour faire face aux engagements envers les assurés.

C- Total actif

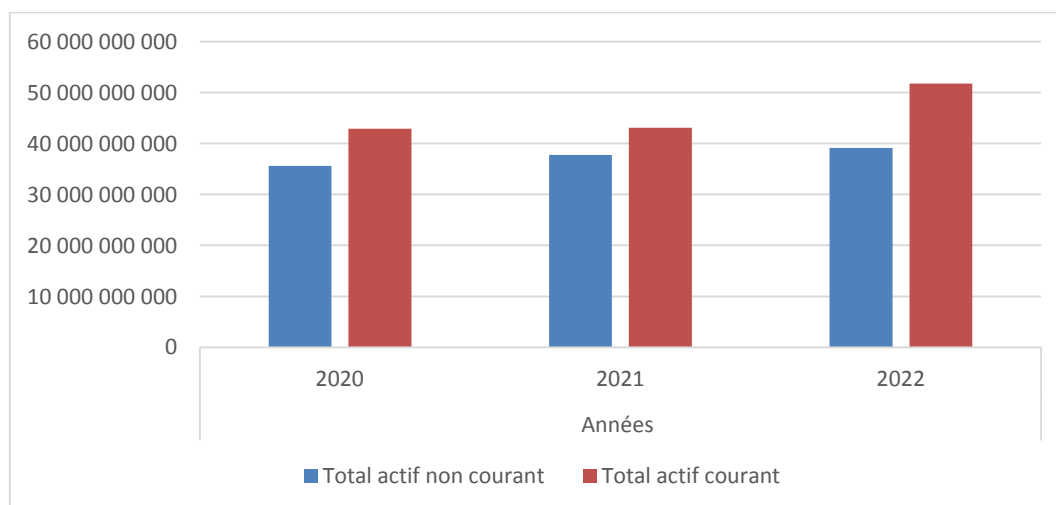
Tableau N°20 : Le total actif du bilan sur la période (2020-2022)

Désignations	Années			Evaluations	
	2020	2021	2022	%	%
Total actif					
Total actif non courant	35 582 856 413	37 724 620 991	39 153 628 220	6,0190912	3,78799625
Total actif courant	42 913 869 032	43 069 562 324	51 720 044 206	0,36280414	20,0849078
Total générale actif	78 496 725 445	80 794 183 315	90 873 672 426	2,92682001	12,4755133

Source : Elaboré par nous-même à partir des données de la CAAT

Du tableau ci-dessus, nous constatons que le total d'actif de la CAAT a augmenté de 12,47% en 2022 par rapport à 2021, cela dû la hausse de l'actif courant, cependant, celui-ci a connu une baisse de 0,36% en 2021 par rapport à 2022, ce qui est dû comme cité précédemment, à la baisse de l'actif non courant et ce malgré la hausse de l'actif courant.

Figure N° 05 : Présentation graphique de l'actif des bilans



Source : Elaboré par nous-même à partir des données de la CAAT

1-1-2 Le passif du bilan

Tableau N°21 : présentation du passif des bilans de la CAAT durant les trois derniers exercices.

Passif	Année			Evaluation	
	2020	2021	2022	%	%
Capitaux propres					
Capital émis	20 000 000 000	20 000 000 000	20 000 000 000	0	0
Capital non appelé					
Primes et réserves	4 647 140 927	5 743 370 183	7 178 245 867	23,58932671	24,9831656
Ecart de réévaluation					
Ecart d'équivalence					
Résultat net	2 797 829 448	2 926 482 164	1 880 801 047	4,59830445	-35,73167573
Autres capitaux propres					
Part de société consolidant					
Part des minoritaires					
Total I - Capitaux propres	27 444 970 375	28 669 852 347	29 059 046 914	4,463047164	1,357504609
Passif non courant					
Emprunts et dettes financières	8 715 576	8 007 610	8 878 388	-8,122997264	10,87438075
Impôts (différés et provisionnés)	305 515 505	317 770 612	12 152 885	4,011288069	-96,17557932
Autres dettes non courants	27 951 720	326 898 470	25 845 221	1069,511107	-92,0938079
Provisions réglementées	5 467 316 849	6 167 742 841	7 240 074 981	12,81114688	17,3861357
Provisions et produits constatés d'avance	981 636 647	810 545 002	934 257 192	-17,42922348	15,2628404
Total II - Passif non courant	6 791 136 297	7 630 964 535	8 221 208 667	12,36653487	7,734856181
Passif courant					
Fonds ou valeurs reçus des réassureurs	5 428 009 494	5 279 933 531	7 591 607 498	-2,727997495	43,78225509
Provisions techniques d'assurances					

Chapitre III : L'analyse financière de l'activité de la CAAT

Opérations directs	23 890 321 950	23 336 866 749	32 326 399 376	-2,316650241	38,52073513
Acceptations	20 969 814	-5 580 623	20 334 055	-126,612649	-464,3689065
Dettes et comptes rattachés					
Cessionnaires et cédants créditeurs	5 905 734 906	7 294 719 120	4 629 548 532	23,51924419	-36,5356163
Assurés et intermédiaires d'assurances créditeurs	73 908 699	131 549 644	171 801 621	77,98939202	30,59831694
Impôts crédits	3 842 513 829	3 580 456 665	3 769 090 821	-6,819940686	5,26843846
Autres dettes non courants	5 099 161 083	4 875 421 331	5 084 634 946	-4,387775721	4,291190459
Trésorerie passif					
Total III- Passif courant	44 260 619 775	44 493 366 417	53 593 416 849	0,525854909	20,45260039
Total général passif	78 496 726 447	80 794 183 299	90 873 672 430	2,926818679	12,47551336

Source : Elaboré par nous même à travers des données de la CAAT

A- Les capitaux propres

Tableau N°22: Calcul du total des capitaux propres du bilan de la CAAT durant la période (2020 -2022)

Désignations	Années			Evaluation	
	2020	2021	2022	%	%
Capitaux propres					
Capital émis	20 000 000 000	20 000 000 000	20 000 000 000	0	0
Primes et réserves	4 647 140 927	5 743 370 183	7 178 245 867	23,5893267	24,9831656
Résultat net	2 797 829 448	2 926 482 164	1 880 801 047	4,59830445	-35,7316757
Total I - Capitaux propres	27 444 970 375	28 669 852 347	29 059 046 914	4,46304716	1,357504609

Source : Elaboré par nous même à travers des données de la CAAT

Les capitaux propres de la CAAT ont connu une augmentation entre 2020 à 2021 de 4,46% et une baisse de 1,35% entre 2021 et 2022, suite à l'augmentation des primes et réserves de 23,58% en 2021 et 24,98% en 2022, malgré la diminution du résultat qui a connu une baisse considérable sur les deux dernières années. Par contre le capital émis est resté constant tout au long de ces trois dernières années 2020, 2021 et 2022.

B- Le passif non courant

Tableau N°23 : Présentation du passif non courant de la CAAT (2020 - 2022)

Désignations	Années			Evaluation	
	2020	2021	2022	%	%
Passif non courant					
Emprunts et dettes financières	8 715 576	8 007 610	8 878 388	-8,1229973	10,8743807
Impôts (différés et provisionnés)	305 515 505	317 770 612	12 152 885	4,01128807	-96,175579
Autres dettes non courants	27 951 720	326 898 470	25 845 221	1069,51111	-92,093808
Provisions réglementées	5 467 316 849	6 167 742 841	7 240 074 981	12,81111469	17,3861357
Provisions et produits constatés d'avance	981 636 647	810 545 002	934 257 192	-17,429223	15,2628404
Total II - Passif non courant	6 791 136 297	7 630 964 535	8 221 208 667	12,3665349	7,73485618

Source : Elaboré par nous même à travers des données de la CAAT

D'après ce tableau, le total de passif non courant a connu une baisse de 7,73% en 2022 suite au remboursement des impôts et des autres dettes non courants respectivement 96,17 % et 92,09%, contrairement à l'année 2021 qui a connu une augmentation de 12,36%.

C- Le passif courant

Tableau N°24 : Présentation du passif courant de la CAAT (2020 – 2022)

Désignations	Année			Evaluation	
	2020	2021	2022	%	%
Passif courant					
Fonds ou valeurs reçus des réassureurs	5 428 009 494	5 279 933 531	7 591 607 498	-2,7279975	43,7822551
Provisions techniques d'assurances					
Opérations directs	23 890 321 950	23 336 866 749	32 326 399 376	-2,3166502	38,5207351
Acceptations	20 969 814	-5 580 623	20 334 055	-126,61265	-464,36891
Dettes et comptes rattachés					
Cessionnaires et cédants créditeurs	5 905 734 906	7 294 719 120	4 629 548 532	23,5192442	-36,535616
Assurés et intermédiaires	73 908 699	131 549 644	171 801 621	77,989392	30,5983169

Chapitre III : L'analyse financière de l'activité de la CAAT

d'assurances créditeurs					
Impôts crédits	3 842 513 829	3 580 456 665	3 769 090 821	-6,8199407	5,26843846
Autres dettes non courants	5 099 161 083	4 875 421 331	5 084 634 946	-4,3877757	4,29119046
Trésorerie passif					
Total III - Passif courant	44 260 619 775	44 493 366 417	53 593 416 849	0,52585491	20,4526004

Source : Elaboré par nous même à travers des données de la CAAT

Le passif courant a connu une diminution en 2021 par rapport à 2020 suite à la baisse des acceptations de 126,61%, par contre en 2022, le passif courant a connu une remarquable augmentation de 20,45% par rapport à 2021.

D –Le total passif

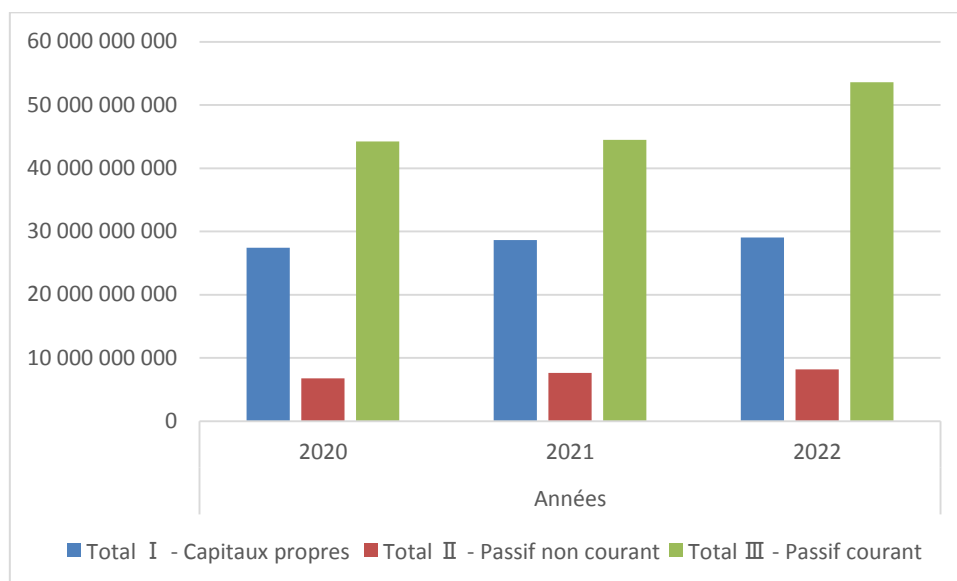
Tableau N°25 : Présentation du total du passif

Désignations	Années			Evaluation	
	2020	2021	2022	%	%
Total passif					
Total I - Capitaux propres	27 444 970 375	28 669 852 347	29 059 046 914	4,463047164	1,357504609
Total II - Passif non courant	6 791 136 297	7 630 964 535	8 221 208 667	12,36653487	7,734856181
Total III - Passif courant	44 260 619 775	44 493 366 417	53 593 416 849	0,525854909	20,45260039
Total général passif	78 496 726 447	80 794 183 299	90 873 672 430	2,926818679	12,47551336

Source : Elaboré par nous même à travers des données de la CAAT

En conclusion, le total général passif a augmenté de 12,47% en 2022 par rapport à 2020, suite à l'augmentation du passif courant de 20,45%.

Figure N° 06 : Présentation graphique du passif des bilans



Source : Réalisé par nous même à partir du passif du bilan

2- Le compte du résultat

Tableau N° 26 : Présentation du compte de résultat de la CAAT (2020-2022)

Désignations	Année			Evaluation	
	2020	2021	2022	%	%
Compte de résultat					
Primes émises sur opérations directes	11 943 626 234	10 856 426 262	10 315 384 965	-9,102762852	-4,983604033
Primes acceptées	192 381 969	42 765 727	10 174 757	-77,77040789	-76,20815145
Primes émises reportées	-50 429 454	259 064 888	1 118 467 839	-613,717416	331,7327013
I- Primes acquises à l'exercices	12 085 578 749	11 158 256 877	11 444 027 562	-7,672962059	2,561069244
Prestations sur opérations directes	5 861 668 842	5 871 710 078	5 982 890 519	0,171303365	1,893493369
prestations sur acceptations	14 137 316	-23 674 113	22 313 078	-267,458328	-194,2509567
II- Prestation de l'exercice	5 875 806 158	5 848 035 964	6 005 203 598	-0,472619301	2,687528513
Commissions reçus en réassurances	2 051 090 603	2 174 975 530	2 605 526 953	6,039953906	19,79569044
Commissions versées en réassurances	46 909 662	3 908 126		-91,66882507	-100

Chapitre III : L'analyse financière de l'activité de la CAAT

III- Commissions de réassurances	2 004 180 941	2 171 067 404	2 605 526 953	8,326915978	20,01133397
IV- Subventions de l'exploitation d'assurance					
V- Marge d'assurance nette	8 213 953 532	7 481 288 317	8 044 350 917	-8,919763329	7,526278579
Services extérieurs et autres consommations	1 204 307 639	1 093 894 827	1 451 668 796	-9,168156742	32,70643211
Charge de personnel	3 144 154 178	3 042 526 691	3 244 758 285	-3,232267925	6,646830563
Imports, taxes et versement assimilés	298 408 985	350 290 171	286 107 114	17,38593293	-18,32282556
Production immobilisée					
Autres produits opérationnelles	255 234 449	180 285 358	221 776 055	-29,36480216	23,01390277
Autres charges opérationnelles	135 102 848	107 885 978	110 020 290	-20,14529701	1,978303427
Dotations aux amortissement, provisions et pertes de valeur	2 814 374 227	2 344 731 286	3 768 504 151	-16,6872954	60,72221894
Reprise sur pertes de et provisions	365 602 949	516 244 814	277 453 718	41,20367886	-46,25539851
VI- Résultat technique opérationnel	1 238 443 050	1 238 289 535	-317 477 947	-0,012395806	-125,6384261
Produits financiers	2 097 690 897	2 237 171 854	2 450 614 127	6,649261681	9,540718681
charges financières	194 856 403	200 931 791	206 607 843	3,11787958	2,824865081
VII- résultat financier	1 902 834 494	2 036 240 062	2 244 006 283	7,010886571	10,20342468
VIII- Résultat ordinaire avant impôts	3 141 277 544	3 274 729 597	1 926 528 336	4,248336899	-41,16984994
Impôts exigibles sur résultat ordinaires	378 250 676	289 430 345	376 963 332	-23,48186973	30,24319617
Impôts différés sur résultat ordinaires	-34 802 579	58 817 187	-331 236 043	-269,0023805	-663,1619938
Total des produits ordinaires	16 808 287 987	16 263 026 308	16 999 398 417	-3,244004859	4,527891028
Total des charges ordinaires	14 010 458 539	13 336 544 143	15 118 597	-4,810080941	-99,88663782
IX- Résultat net des résultats ordinaires	2 797 829 447	2 926 482 164	1 880 801 047	4,598304487	-35,73167573

Chapitre III : L'analyse financière de l'activité de la CAAT

Eléments extraordinaires (produits) (à préciser)	0	0	0		
Eléments extraordinaires (charges) (à préciser)	0	0	0		
X- Résultat extraordinaire	0	0	0		
XI Résultat net de l'exercices	2 797 829 447	2 926 482 164	1 880 801 047	4,598304487	-35,73167573

Source : Elaboré par nous-même à travers des documents de la CAAT

2-1- L'analyse du compte de résultat

Tableau N° 27 : Présentation de l'analyse du compte de résultat de la CAAT (2020 – 2022)

Désignations	Années			Evaluation	
	2020	2021	2022	%	%
Compte de résultat					
I- Primes acquises à l'exercices	12 085 578 749	11 158 256 877	11 444 027 562	-7,672962059	2,561069244
II- Prestation de l'exercice	5 875 806 158	5 848 035 964	6 005 203 598	-0,472619301	2,687528513
III- Commissions de réassurances	2 004 180 941	2 171 067 404	2 605 526 953	8,326915978	20,01133397
V- Marge d'assurance nette	8 213 953 532	7 481 288 317	8 044 350 917	-8,919763329	7,526278579
VI Résultat technique opérationnel	1 238 443 050	1 238 289 535	-317 477 947	-0,012395806	-125,6384261
VII résultat financier	1 902 834 494	2 036 240 062	2 244 006 283	7,010886571	10,20342468
X- Résultat extraordinaire	0	0	0		
XI Résultat net de l'exercices	2 797 829 447	2 926 482 164	1 880 801 047	4,598304487	-35,73167573

Source : Elaboré par nous-même à partir des comptes de résultat de la CAAT.

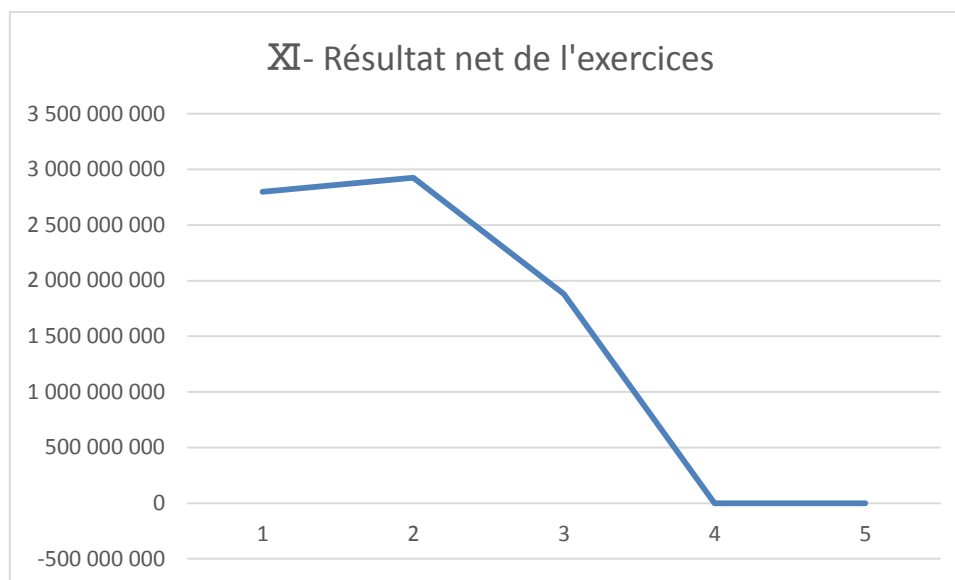
- Le tableau ci-dessus, nous montre que la marge d'assurance durant les années 2020, 2021 et 2022, a enregistré une baisse de 8,91 % en 2021 par rapport au 2020, suite à la diminution des prestations de 0,47%. Par contre en 2022, la marge d'assurance a enregistré une augmentation de 7,52% par rapport au 2021, ce qui est dû à l'augmentation des prestations de 2,68%.

- Le résultat technique opérationnel de la CAAT a connu une diminution successive de 0,01% et 125,63 en 2021 et 2022. Cette diminution est due principalement à la hausse des autres charges opérationnelles et les dotations aux amortissements et provisions, surtout en 2022.

- Le résultat financier de la CAAT durant les années 2020, 2021 et 2022 a connu une augmentation de 7,01% et 10,20%. L'analyse du compte de résultats permet de constater que les revenus financiers de la CAAT réalisés durant l'année 2022 d'étude est suffisants et permettent à l'entreprise de couvrir les charges financières.

- Le résultat net de la CAAT a connu une augmentation au 2021 par rapport au 2020 de 4,59 et une diminution de 35,73% au 2022 par rapport au 2021, suite à la baisse de résultat technique opérationnel du 2022.

Figure N° 07 : Présentation graphique du résultat net de l'exercice



Source : Réaliser par nous-même à travers des données de la CAAT

Section 3 : L'analyse financière de la CAAT par indicateurs d'équilibre financiers et méthodes des ratios

L'analyse des états financiers par la méthode des ratios représente une technique efficace pour mesurer la performance financière, dans cette section nous allons présenter les ratios les plus primordiaux dans les compagnies d'assurances.

1. Calcul des équilibres financiers

1.1. Le fond de roulement

1.1.1. Par haut du bilan

Tableau N° 28 : Calcul du FR de la CAAT durant la période (2020 – 2022)

Désignation	2020	2021	2022
Capitaux propres	34 236 106 672	36 300 816 882	37 280 255 581
Actif immobilisé	35 582 856 413	37 724 620 991	39 153 628 220
FR	-1 346 749 741	-1 423 804 109	-1 873 372 639

Source : Elaboré par nous-mêmes à partir des données de la CAAT

1.1.2. Par le bas du bilan :

Tableau N° 29 : Calcul du FR de la CAAT durant la période (2020 – 2022)

Désignation	2020	2021	2022
Actif circulant	42 913 869 032	43 069 562 324	51 720 044 206
Dettes à court terme	44 260 619 775	44 493 366 417	53 593 416 849
FRNG	-1 346 750 743	-1 423 804 093	-1 873 372 643

Source : Elaboré par nous-mêmes à partir des données de la CAAT

Nous avons remarqué que pendant les trois années d'étude, la CAAT a réalisé un fonds de roulement négatif, ce qui signifie que les emplois stables ne sont pas entièrement financés par les ressources stables, c'est t-à-dire l'entreprise a utilisé une partie de ses dettes à court terme pour financer le long terme (actif non courant). Cette situation s'avère défavorable, mais vu la spécificité du secteur des assurances, pour faire face aux engagements, elle doit inscrire l'équivalent de ces derniers en contrepartie dans des actifs admis en représentation (principalement dans des placements financiers).

Figure N° 08 : Présentation graphique du FRNG de la CAAT (2020 – 2022)



Source : Elaboré par nous-mêmes à partir des données de la CAAT

1.2. L'analyse par le besoin de fond de roulements (BFR)

Tableau N°30 : Calcul du BFR de la CAAT durant la période (2020 – 2022)

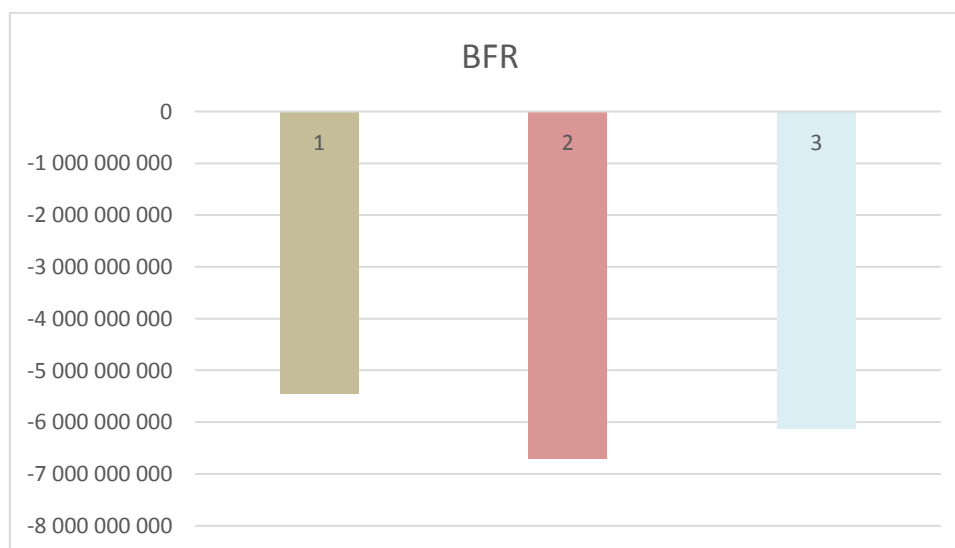
Désignation	2020	2021	2022
Actif circulant hors trésorerie	38 814 068 119	37 779 090 444	47 462 150 809
Dettes à court terme	44 260 619 775	44 493 366 417	53 593 416 849
BFR	-5 446 551 656	-6 714 275 973	-6 131 266 040

Source : Elaboré par nous-mêmes à partir des données de la CAAT

La compagnie Algérienne des Assurances CAAT a enregistré un B.F.R négatif sur les trois dernières années.

Notons que, dans une entreprise en générale, cette situation s'avère favorable, celle-ci dégage suffisamment de ressources qui couvrent largement ses emplois, mais vu le cycle inverse de l'activité d'assurance, la CAAT n'a pas un stock à financer. Donc il n'y a pas de BFR à exprimer.

Figure N° 09 :Présentation graphique du BFR de la CAAT (2020 – 2022)



Source : Elaboré par nous-mêmes à partir des données de la CAAT

1.3. La trésorerie nette (TN)

Tableau N° 31 : Calcul de la TN de la CAAT durant la période (2020-2022)

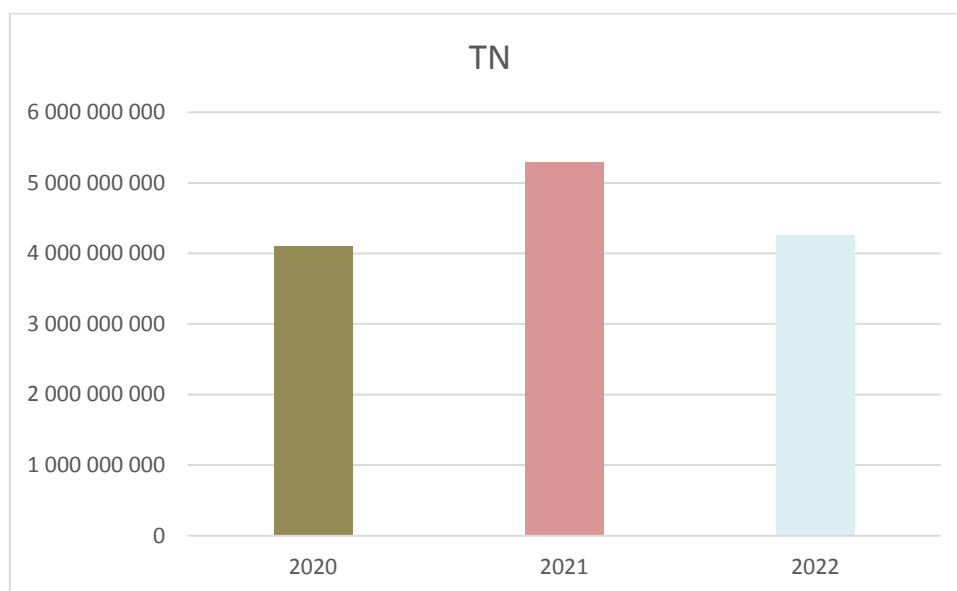
Désignation	2020	2021	2022
FR	-1 346 749 741	-1 423 804 109	-1 873 372 639
BFR	-5 446 551 656	-6 714 275 973	-6 131 266 040
TN	4 099 801 915	5 290 471 864	4 257 893 401

Source : Elaboré par nous-mêmes à partir des données de la CAAT

Nous constatons à travers ce tableau que la trésorerie nette, elle reste positive, pendant les trois années.

La TN est constituée par les valeurs disponibles dans l'entreprise. Elle représente la liquidité disponible ainsi elle reflète l'excédent du F.R sur le B.F.R. ce qui indique que les ressources de l'entreprise couvrent l'intégrité de ses emplois, c'est-à-dire elle a suffisamment de liquidité.

Figure N°10 : Présentation graphique de la TN



Source : Elaboré par nous-même à partir des données de la CAAT

2. L'analyse par la méthode des ratios

2.1. Les ratios de structure financière

2.1.1. Ratio d'autonomie financière

Tableau N° 32: Calcul du Ratio d'autonomie financière de la CAAT durant la période(2020 – 2022)

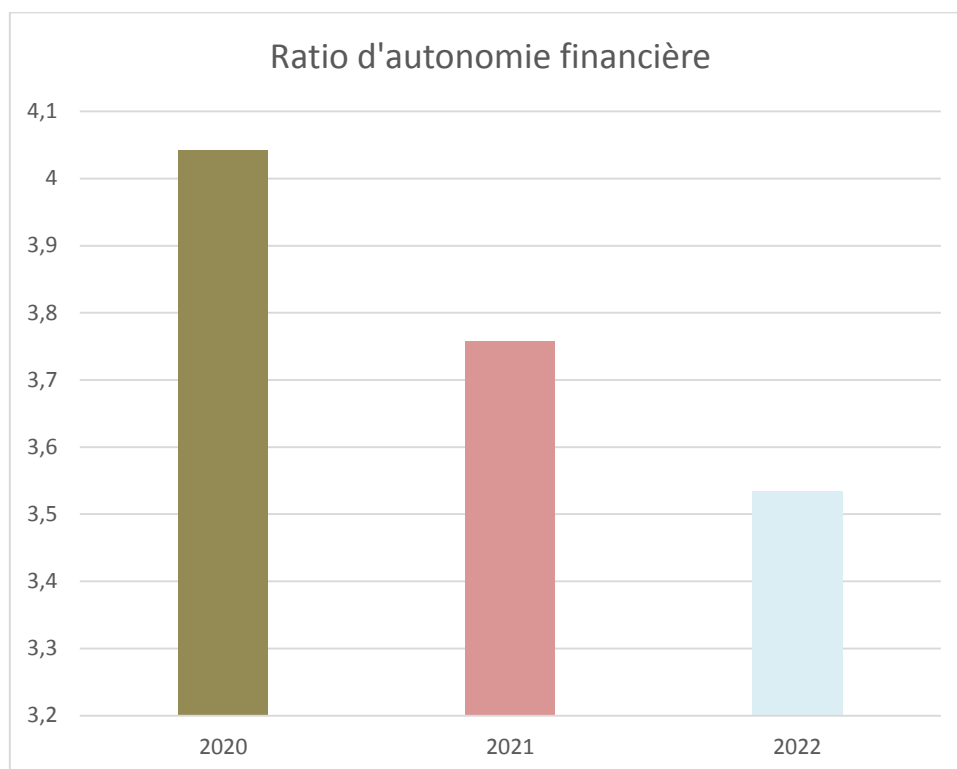
Désignation	2020	2021	2022
Capitaux propres	27 444 970 375	28 669 852 347	29 059 046 914
Dettes long et moyen terme	6 791 136 297	7 630 964 535	8 221 208 667
Ratio d'autonomie financière	4,041292823	3,75704175	3,534644125

Source : Elaboré par nous-mêmes à partir des données de la CAAT

Le ratio d'autonomie financière est supérieur à 1, les capitaux propres couvrent l'ensemble des dettes.

La CAAT est en bonne santé financière, donc l'entreprise est autonome et indépendante vis-à-vis des ressources externes.

Figure N° 11 : Présentation graphique du Ratio d'autonomie financière de la CAAT



Source : Elaboré par nous-même à partir des données de la CAAT

2.1.2. Ratio d'endettement

Tableau N° 33 : Calcul du Ratio d'endettement de la CAAT (2020 – 2022)

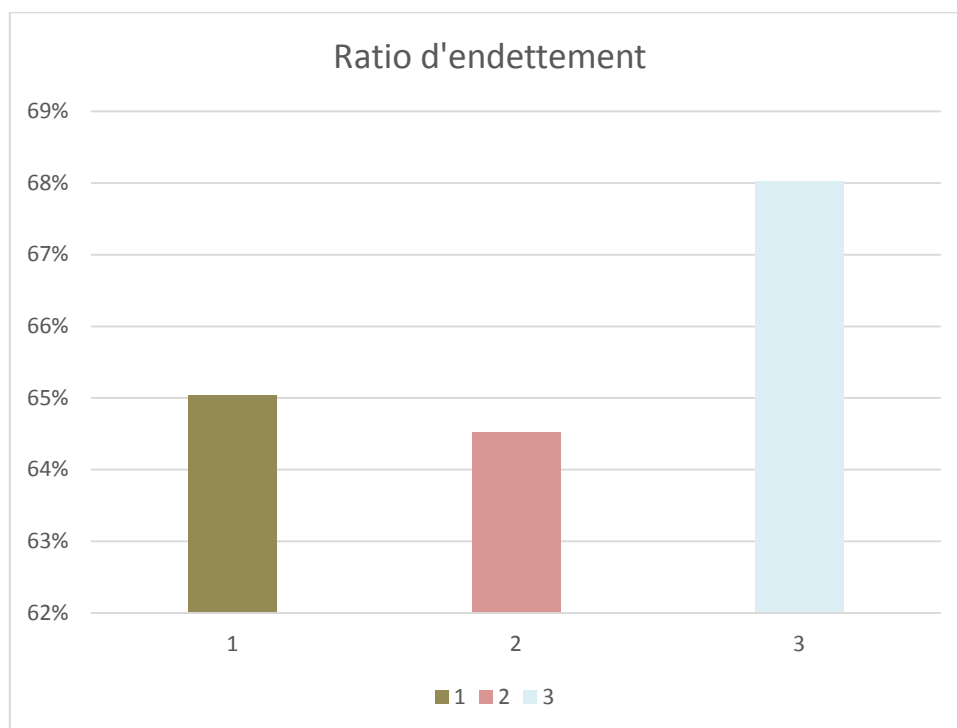
Désignations	2020	2021	2022
Total des dettes	51 051 756 072	52 124 330 952	61 814 625 516
Total actif	78 496 725 446	80 794 183 326	90 873 627 436
Ratio d'endettement	65%	65%	68%

Source : Elaboré par nous-mêmes à partir des données de la CAAT

Nous avons constaté au cours des trois dernières années que le ratio d'endettement est supérieur à 50% ce qui signifie une faible dépendance de la CAAT à l'égard de ses dettes.

Ce qui signifie que la majorité des ressources de l'entreprise proviennent des dettes financières. Donc la CAAT n'est pas indépendante financièrement.

Figure N° 12 : Présentation graphique du Ratio d'endettement de la CAAT



Source : Elaboré par nous-même à partir des données de la CAAT

2.2. Ratio de liquidité

2.2.1. Ratio de liquidité générale

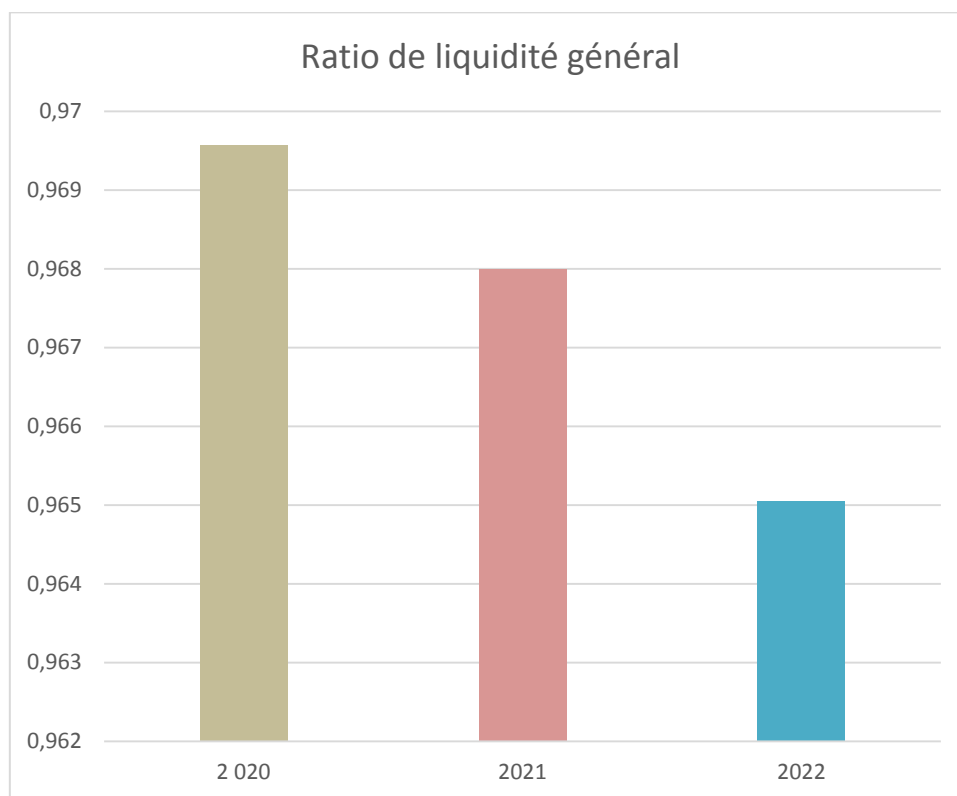
Tableau N° 34 : Calcul du Ratio de liquidité générale de la CAAT (2020 – 2021)

Désignations	2 020	2021	2022
Actif circulant	42 913 869 032	43 069 562 324	51 720 044 206
Dettes à court terme	44 260 619 775	44 493 366 417	53 593 416 849
Ratio de liquidité général	0,969572257	0,967999632	0,965044725

Source : Elaboré par nous-mêmes à partir des données de la CAAT

Nous avons remarqué que le ratio de liquidité générale est inférieur à 1 durant les trois années d'étude, ce qui signifie la CAAT ne peut pas rembourser ses dettes à court terme à partir de ses actifs circulants, dont ce cas l'entreprise possède à céder un de ses actifs non courants corporelles ou financiers après son reclassement pour couvrir ses dettes.

Figure N° 13 : Présentation graphique du Ratio de liquidité générale de la CAAT



Source : Elaboré par nous-mêmes à partir des données de la CAAT

2.3. Ratio d'activité

2.3.1. Ratio de sinistralité

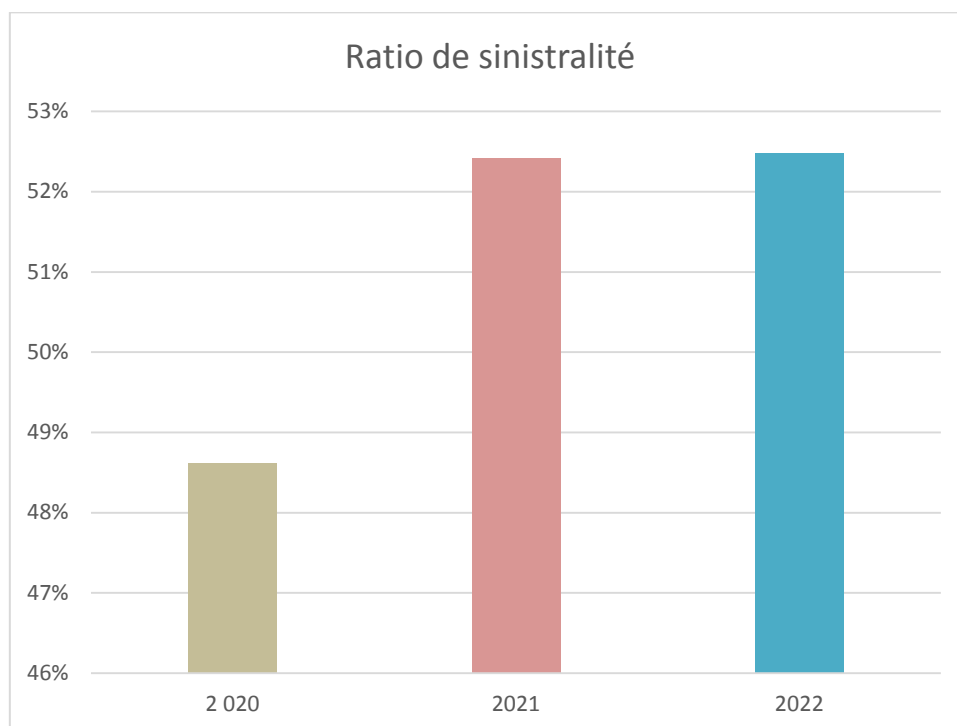
Tableau N° 35 : Calcul du Ratio de sinistralité de la CAAT durant la période (2020 – 2022)

Désignations	2020	2021	2022
Sinistre net payé	5 875 806 158	5 848 035 964	6 005 203 598
Primes nettes acquises	12 085 578 749	11 158 256 877	11 444 027 562
Ratio de sinistralité	49%	52%	52%

Source : Elaboré par nous-mêmes à partir des données de la CAAT

Nous avons remarqué que le ratio de sinistralité en 2020 est inférieur à 50%, ce qui signifie que l'entreprise n'a pas pu couvrir ses sinistres, en 2021 et 2022 le ratio de sinistralité est supérieur à 50%, ce qui signifie que l'entreprise a pu couvrir ses sinistres.

Figure N°14 : Présentation graphique du Ratio de sinistralité de la CAAT



Source : Elaboré par nous-mêmes à partir des données de la CAAT

2.4. Ratio de rentabilité

2.4.1. Ratio de rentabilité économique

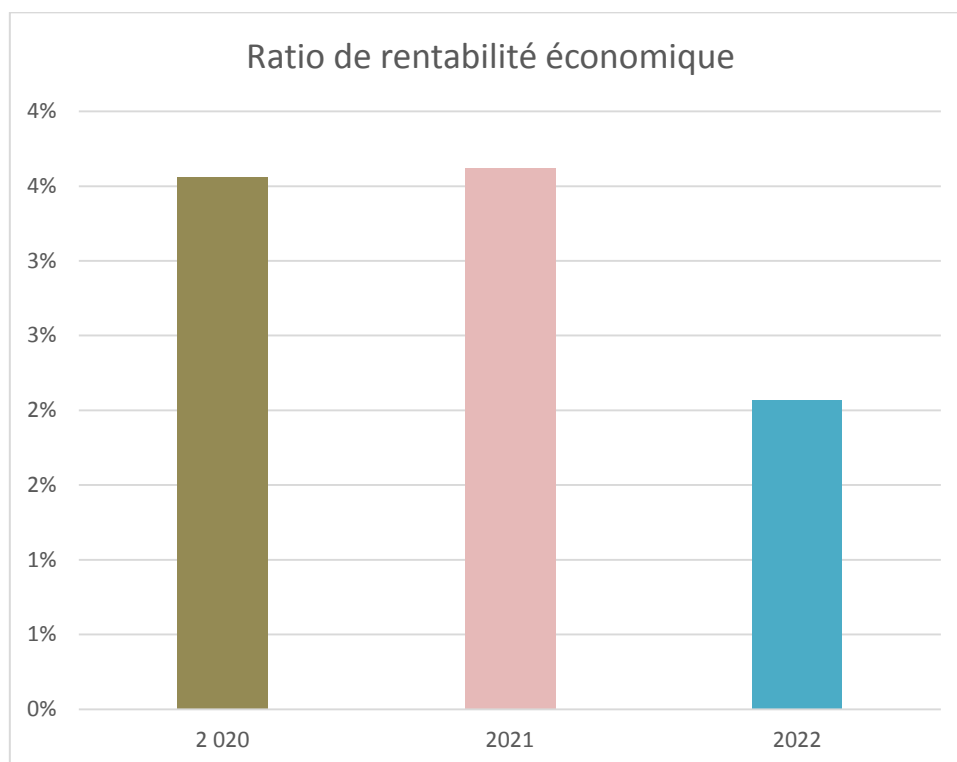
Tableau N° 35: Calcul du Ratio de rentabilité économique de la CAAT (2020 - 2022)

Désignations	2020	2021	2022
Résultat net	2 797 829 447	2 926 482 164	1 880 801 047
Total actif	78 496 725 446	80 794 183 326	90 873 627 436
Ratio de rentabilité économique	4%	4%	2%

Source : Elaboré par nous-mêmes à partir des données de la CAAT

Nous avons constaté que durant les trois exercices d'étude, le ratio de rentabilité économique de la CAAT est inférieur à 15%, cela signifie que la rentabilité de l'entreprise n'est pas satisfaisante.

Figure N°15 : Présentation graphique du Ratio de la rentabilité économique de la CAAT



Source : Elaboré par nous-mêmes à partir des données de la CAAT

2.4.2. Ratio de rentabilité financière

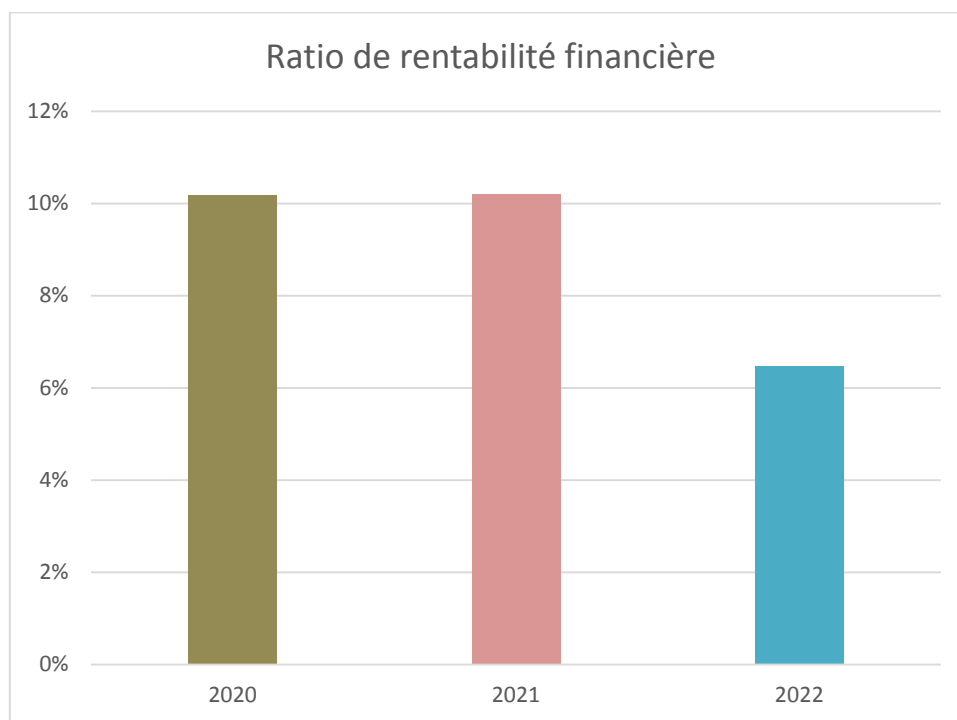
Tableau N° 36: Calcul du Ratio de la rentabilité financière de la CAAT

Désignation	2020	2021	2022
Résultat net	2 797 829 447	2 926 482 164	1 880 801 047
Capitaux propres	27 444 970 375	28 669 852 347	29 059 046 914
Ratio de rentabilité financière	10%	10%	6%

Source : Elaboré par nous-mêmes à partir des données de la CAAT

Nous avons remarqué que le ratio de rentabilité financière inférieur à 15% durant les trois exercices, cela signifie que l'entreprise n'est pas assez rentable.

Figure N° 16: Présentation graphique du Ratio de la rentabilité financière de la CAAT



Source : Elaboré par nous-mêmes à partir des données de la CAAT

2.5. Ratio de solvabilité

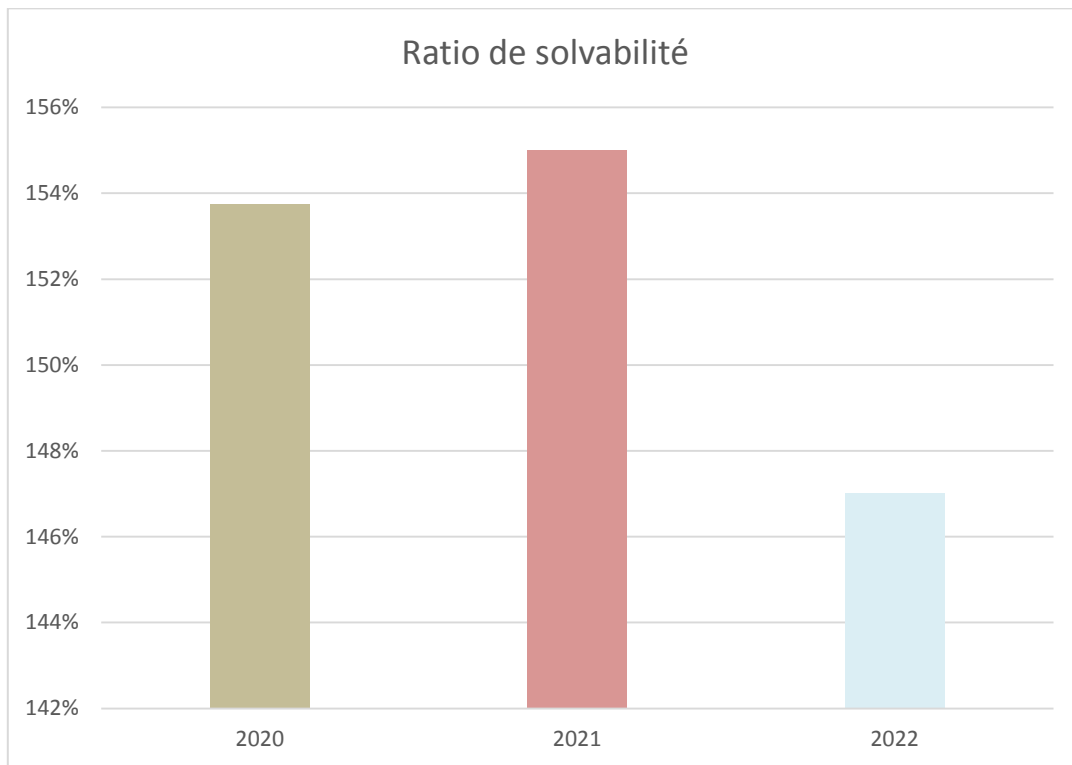
Tableau N° 37 : Calcul du Ratio de solvabilité de la CAAT

Désignation	2020	2021	2022
Total actif	78 496 725 446	80 794 183 326	90 873 627 436
Total dettes	51 051 756 072	52 124 330 952	61 814 625 516
Ratio de solvabilité	154%	155%	147%

Source : Elaboré par nous-mêmes à partir des données de la CAAT

Le ratio de solvabilité est supérieur à 100%, ce que signifie que l'entreprise est solvable en général. C'est-à-dire que la CAAT peut rembourser la totalité de ses dettes à l'échéance en utilisant la totalité de son actif.

Figure N°17 : Présentation graphique du Ratio de la Solvabilité de la CAAT



Source : Elaboré par nous-mêmes à partir des données de la CAAT

Conclusion

Pour atteindre notre objectif qui est l'analyse financière de la CAAT, il est nécessaire d'étudier les différents types de fonds de roulement, Besoin en fonds de Roulement, la trésorerie et les différents ratios de structure, savoir l'autonomie financière et la solvabilité de l'entreprise.

Et après avoir procédé à l'analyse financière durant ces trois années 2020, 2021 et 2022 porter sur l'analyse de ces états financiers et ces méthodes permettent la détermination des indicateurs de l'équilibre financier et ces principaux ratios.

Les résultats obtenus nous permettent de déterminer la situation financière de la CAAT.

Nous remarquons que la Compagnie Algérienne des Assurances CAAT est en bonne santé financière puisqu'elle est équilibrée financièrement à long, moyen et court terme, elle dégage des ratios favorables, en plus la CAAT est rentable et solvable, malgré l'insuffisance de son fond de roulement et son BFR mais nous avons remarqué une évolution positive d'une année à une autre, et cela grâce à la bonne gestion des dirigeants.

Conclusion générale

Conclusion générale

Notre étude sur l'analyse financière au sein de la Compagnie Algérienne des Assurances, nous a permis de mettre en œuvre les méthodes et instruments de l'analyse financière grâce aux documents fournis par la société CAAT.

Nous avons pris connaissance de La Compagnie Algérienne des Assurances, ce qui nous a permis d'effectuer une présentation générale de la CAAT et de sa structure organisationnelle. En effet les informations obtenues à l'issue de cette étude comme les rapports de fin d'exercice, nous ont permis d'évaluer la performance de cette dernière.

L'analyse financière est un outil pertinent et indispensable pour toute entreprise, dans la mesure où l'équilibre financier et la sauvegarde de la rentabilité et de la solvabilité reste l'objectif primordial de toute entreprise.

Nous avons aussi souligné que l'analyse financière est un ensemble de concepts, de méthodes et d'instruments qui permettent de formuler une appréciation relative à la situation financière de l'entreprise et la prise des décisions. En outre, l'analyse financière relative aux performances se heurte, en premier lieu, à un épineux problème de mesure. La recherche d'une norme satisfaisante de mesure des résultats constitue donc un impératif catégorique pour une appréciation des performances.

Au-delà de ce problème de mesure, l'analyse financière doit par ailleurs conduire à un jugement clair sur le niveau et la qualité des résultats. Le recours à des démarches prouvées telles que celles proposées par la méthode des ratios permettent de passer ainsi de la mesure à l'appréciation des performances.

Afin de bien mener notre travail nous avons procédé au traitement d'un cas pratique portant sur l'analyse des documents de la Compagnie Algérienne des Assurances (CAAT) pendant les trois dernières années successives, 2020, 2021 et 2022.

Le but de l'analyse de la situation financière est de découvrir les forces et les faiblesses de la Compagnie Algérienne des Assurances, en s'appuyant sur certains outils et techniques, tel que l'analyse des états financiers (Bilan, Compte de résultat), l'analyse par la méthode des ratios, ce qui nous a permis de porter un jugement sur la santé financière.

De cette analyse, nous avons constatés que la CAAT arrive à maintenir un niveau d'équilibre financier très satisfaisant.

De ce fait, nous pouvons synthétiser que l'activité de la CASH, est assez rentable vu que les ratios et les résultats que nous avons calculés sont en sa faveur.

De plus, il est essentiel de souligner que lors de la préparation de cette étude, nous avons rencontré des obstacles qui ont entravé nos recherches, notamment le manque de documentation et de recherches effectuées sur le sujet étudié, ainsi que le manque d'informations provenant de la société d'accueil sous prétexte de "confidentialité".

Néanmoins, malgré ces limitations, cette étude nous a permis d'acquérir une compréhension plus approfondie de l'analyse financière, de mieux comprendre les défis

économiques et financiers auxquels la société est confrontée, en lien avec la conjoncture économique actuelle et la concurrence acharnée dans le secteur des assurances en Algérie. Cela nous a donné l'opportunité de compléter nos connaissances théoriques avec les données pratiques dans ce domaine.

Bibliographie

Ouvrages :

- FOURASITE J., « Développement durable, assurance et environnement », Economica, Paris, 1999.
- YEATMAN Jérôme, « Manuel international de l'assurance », Édition ÉCONOMICA, Paris, 1998.
- TAURON T (2004) : « les assurances » édition publibook, Paris.
- (Groutel, 2018) (Paulin, 2018).
- Couilbault, Couilbault-Di Tommaso, & Huberty, 2013.
- MRABET N (2007) : « technique d'assurance » , université virtuelle de Tunis.
- P.Trainard, P.Thourot, « Gestion de l'entreprise d'assurance », 2e édition, DUNOD, Paris, 2017.
- COUIBAULT F, ELIASHBERG C. LATRASSE M, « Les grands principes de l'assurance », Ed LARGUS, 5ième éd Paris, 2002.
- F.EDWALD, P.THOUROT, « Gestion de l'entreprise d'assurance », Edition DUNOD, Paris, 2013.
- M.FROMENTEAU S.MÉNART T.BÉHAR, « ASSURANCE Comptabilité - Réglementation – Actuariat », Ed. ECONOMICA, 2000 réimpressions 2011, paris.
- KPMG, « Guide des assurances en Algérie ». Edition 2015.
- K.CERRADA, Y.DE RONGÉ, Michel DE WOLF, Michel GATZ « Comptabilité et analyse des états financiers, Principes et applications », De Boeck 1er édition, paris.
- François EWALD, Patrick THOUROT. « Gestion de l'entreprise d'assurance », Ed Dunod. Paris 2013.
- M.HAMZA REGUIG Salim, « La comptabilité des entreprises d'assurance », Ed l'Argus 1998, Paris.
- HULL.J, GODLEWSKI.C, MERLIM, « Gestion des risques et institutions financières », Edition Pearson, France, 2007.
- TAFIANI.B, « Les assurances en Algérie », Editions OPU et ENAP, Alger, 1987.
- BENILLES.B, « L'évolution du secteur algérien des assurances », édition Colloque international, Université FERHAT Abbas, 2011.
- (J. Peyrard, J.-D Avenel et Max Peyrard, 2006).
- PILVERDIER J, Gillet P, GUIDICI S, VINHAS C, « Finance d'entreprise », 9 eEdition, Edition Economica, paris, 2016.
- PEYRARD Josette, AVENEL Jean-David, PEYRARD Max « analyse financière » 9Ème édition Vinbert, Paris. 2006.
- P.AMADIEU, V.BESSIERE, « Analyse de l'information financière », 2ème édition, édition ECONOMICA, Paris, 2010.
- LE MANH Anne, Et MAILLET Catherine, « Normes Comptable internationales IAS/IFRS », Edition FOUCHER, Vanves, 2007.
- Système Comptable Financier, 5ème Edition, BERTI Edition, Alger, 2017, P 116.
- BURLAUD Alain Et MOLLET Michèle Et LANGLOIS Georges, « Finance d'entreprise » 4^{ème} Edition, Edition Foucher, Vanves, 2010.
- PEYRARD Josette. Gestion financière. 1ère édition GESTION, 1990.
- MEUNIER-ROCHER Beatrice. Le diagnostic financier. Editions D'ORGANISATION, Canada, 1991.

- Béatrice et Francis Grand Guillot. Analyse financière. GUALINO. Paris : DUNOD, 2005.
- GRANDGUILLOT Francis, Beatrice. L'analyse financière. Op. Cit. 21ème édition. Espagne : GUALINO.
- ZAJDENWEBER Daniel. Économie et Gestion de l'Assurance. Édition. Paris : ECONOMICA.

Revues :

- Revue « L'histoire de l'assurance en Algérie » by Bouaziz Cheikh.

Texte juridique :

- Ordonnance n°95-07 du 25 janvier 1995 relative aux assurances, JORADP.

Mémoires :

- L'état du produit assurance vie en Algérie et le rôle du marketing dans sa promotion Cas : la Macirvie ALGER.
- Essai d'analyse financière d'une société d'assurance : Cas de la société CASH spa de BirKhadem.
- Etude comparative de la pénétration des produits phares en assurances dans les marchés algérien et tunisien.
- L'organisation comptable et financière d'une compagnie d'assurance : Cas de la Société Nationale d'Assurance (S.A.A) (Direction régionale de Tizi-Ouzou).
- Le rôle de l'analyse financière dans la rentabilité et la performance d'une compagnie d'assurance. Cas de la Société Nationale d'Assurance (Direction générale).
- Thème : l'expertise automobile en Algérie : Rôle, Enjeux et Contraintes Cas d'AXA Assurance Algérie.
- Le rôle des assurances dans le financement de l'économie : Cas société Algérienne d'assurance.
- Analyse de la performance financière d'une entreprise : Cas de la SPA NAFTAL (District commercialisation de Tizi-Ouzou).
- Analyse Financière dans une compagnie d'assurance : cas Agence B 2016.

Sites internet :

- www.cna.dz
- www.caat.dz
- www.assural.dz

Annexes



Rapport : ROCBL 1,23-4
 Imprimé le : 04-MAR-21 09:41:37
 Imprimé par : Cline Admin@caat.tn

B I L A N

Exercice clos le 31/12/2020

ACTIF	NOTE	MONTANT BRUTE N	AMORT-PROV N	MONTANT NET N	MONTANT NET N-1
ACTIF NON COURANT					
Ecart d'acquisition - Goodwill positif ou négatif		0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisation incorporelles	2.1.1	324.094.542,32	203.540.427,43	120.554.114,89	88.883.474,24
Immobilisation corporelles	2.1.1				
- Terrains		827.211.910,93	0,00	827.211.910,93	827.211.910,93
- Bâtiments		5.077.043.357,11	2.252.776.461,63	2.824.266.895,48	2.711.430.141,10
- Immeubles de Placements		1.046.034.152,92	480.471.942,08	565.562.210,84	563.281.429,24
- Autres immobilisations corporelles		1.802.768.686,35	1.294.376.684,72	508.391.991,63	537.020.840,25
- Immobilisations en concession		38.484.214,38	10.532.489,30	27.951.724,85	25.276.019,46
Immobilisation en cours	2.1.1	1.227.345.879,90	3.657.883,85	1.223.688.000,05	1.141.564.901,34
Immobilisation financières	2.1.1				
- Titres mis en équivalence		0,00		0,00	0,00
- Autres participations et créances rattachées		3.781.239.197,40	579.063.408,16	3.202.169.791,22	3.209.898.268,20
- Autres titres immobilisés		25.937.132.250,75	3.260.696,00	25.676.435,75	23.055.640.730,00
- Prêts et autres actifs financiers non courants		188.040.680,84	1.437.500,59	186.603.180,25	121.360.291,67
- Impôts différés actif	2.1.5	364.634.467,47		364.634.467,47	297.205.220,70
- Fonds ou valeurs déposés auprès des cédants		0,00		0,00	0,00
TOTAL I - ACTIF NON COURANT		40.414.029.430,30	4.831.173.016,98	35.582.856.413,34	32.396.591.302,26
ACTIF COURANT					
Provisions techniques d'assurance	2.1.2				
- Part de la coassurance cédée		0,00		0,00	0,00
- Part de la réassurance cédée		14.130.686.382,03		14.130.686.382,03	12.480.090.862,05
Créances et emplois assimilés					
- Cessionnaires & Cédants débiteurs		50.552.884,04	0,00	50.552.884,04	56.107.731,28
- Assurés, Intermédiaires d'assurance débiteurs	2.1.3	17.721.027.794,17	4.422.477.436,89	13.298.550.357,28	11.186.071.009,75
- Autres débiteurs	2.1.3	3.812.437.270,67	30.101.756,25	3.782.335.514,42	3.605.433.116,00
- Impôts et assimilés		770.443.277,09	162.327.876,09	608.115.399,10	657.175.062,73
- Autres créances et emplois assimilés		0,00		0,00	0,00
Disponibilités et assimilés	2.1.4				
- Placements et autres actifs financiers courants		8.976.111.898,18	42.484.084,58	8.933.627.813,60	7.149.747.646,88
- Trésorerie		4.096.800.912,82		4.096.800.912,82	5.147.149.566,30
TOTAL II - ACTIF COURANT		47.561.290.189,00	4.647.381.156,63	42.913.869.032,37	40.191.770.059,61
TOTAL GENERAL ACTIF		87.975.289.619,30	9.478.554.173,61	78.496.725.445,71	72.588.361.361,87





Rapport : RCCBIL 2020
 Imprimé le : 04-MAR-21 09:46:07
 Imprimé par : Cécile Adamczewski

B I L A N

Exercice clos le 31/12/2020

PASSIF	NOTE	MONTANT NET N	MONTANT NET N-1
CAPITAUX PROPRES			
Capital émis	2.1.5	20.000.000.000,00	20.000.000.000,00
Capital non appelé		0,00	0,00
Primes et réserves (Réserves consolidées (1))	2.1.5	4.647.140.927,00	3.310.073.728,81
Ecart de réévaluation		0,00	0,00
Ecart d'équivalence (1)		0,00	0,00
Résultat net - Résultat net part du groupe (1)	2.1.5	2.797.829.447,69	2.532.093.416,11
Autres capitaux propres - Report à nouveau	2.1.5	0,00	0,00
Part de la société consolidante (1)		27.444.970.374,69	25.842.167.144,72
Part des minoritaires (1)			
TOTAL I - CAPITAUX PROPRES		27.444.970.374,69	25.842.167.144,72
PASSIF NON COURANT			
Emprunts et dettes financières	2.1.5	8.715.576,27	8.511.250,98
Impôts (différés et provisionnés)	2.1.5	305.514.504,60	272.977.540,53
Autres dettes non courants		27.951.719,61	25.278.004,20
Provisions réglementées	2.1.5	5.467.316.948,90	4.699.699.321,89
Provisions et produits constatés d'avance	2.1.5	981.636.647,24	800.746.747,46
TOTAL II - PASSIF NON COURANT		6.791.135.296,62	5.807.213.164,91
PASSIF COURANT			
Fonds ou valeurs reçus des réassureurs	2.1.5	5.428.009.494,13	5.446.652.733,25
Provisions techniques d'assurance	2.1.2		
- Opérations directes			
- Acceptations		23.890.321.949,50	22.161.356.936,92
Dettes et comptes rattachées		20.969.813,88	16.956.586,53
- Cessionnaires et Cédants créditeurs	2.1.3	5.905.734.905,57	5.540.285.082,75
- Assurés et intermédiaires d'assurance créditeurs		73.908.699,34	91.093.767,41
Impôts Crédits	2.1.3	3.842.513.329,37	3.002.718.866,89
Autres dettes	2.1.3	5.089.161.082,61	4.679.017.707,91
Trésorerie Passif		0,00	0,00
TOTAL III - PASSIFS COURANTS		44.260.619.774,40	40.938.981.686,53
TOTAL GENERAL PASSIF		78.496.725.445,71	72.588.361.996,16



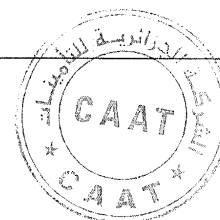
BILAN
EXERCICE 2020

COMPTE DE RESULTATS
Période : 01/01/2020 Au Mois 31/12/2020



RUBRIQUES	NOTE	OPERATIONS BRUTES N	OPERATIONS ET RETROCESSIONS N	OPERATIONS NETTES N	OPERATIONS NETTES N-1
Primes émises sur opérations directes		24.750.052.346,19	12.806.426.112,09	11.943.626.234,10	12.334.924.293,76
Primes acceptées		192.381.969,36		192.381.969,36	44.099.106,65
Primes émises reportées		-677.995.150,42	-627.565.695,56	-50.429.454,86	-117.574.335,20
Primes acceptées reportées		0,00		0,00	0,00
I-Primes acquises à l'exercice		24.264.439.165,13	12.178.860.416,53	12.085.578.748,60	12.261.449.065,13
Prestations sur opérations directes		10.967.746.830,09	5.106.077.987,94	5.861.668.842,45	6.164.133.103,01
Prestations sur acceptations		14.137.316,02		14.137.316,02	3.815.562,92
II-Prestations de l'exercice		10.981.984.146,41	5.106.077.987,94	5.875.806.158,47	6.167.948.665,93
Commissions reçues en réassurance		2.051.090.603,83		2.051.090.603,83	2.039.521.541,83
Commissions versées en réassurance		46.909.662,49		46.909.662,49	10.138.159,58
III-Commissions de réassurance		2.004.180.941,34	0,00	2.004.180.941,34	2.029.383.382,25
IV- Subventions d'exploitation d'assurance		0,00		0,00	0,00
V-MARGE D'ASSURANCE NETTE		15.286.735.960,06	7.072.782.428,59	8.213.953.531,47	8.122.883.781,45
Services extérieurs & autres consommations		1.204.307.639,64		1.204.307.639,64	1.326.482.199,00
Charges de personnel		3.144.154.178,83		3.144.154.178,83	2.778.865.729,07
Impôts, taxes & versements assimilés		298.408.985,74		298.408.985,74	321.589.574,81
Production immobilisée					
Autres produits opérationnels		255.234.449,63		255.234.449,63	174.896.492,23
Autres charges opérationnelles		135.102.848,34		135.102.848,34	106.571.808,84
Dotations aux amortissements, provisions & pertes de valeur		2.814.374.227,23		2.814.374.227,23	2.115.353.328,25
Reprise sur pertes de valeur et provisions		365.602.949,66		365.602.949,66	105.542.479,08
VI-RESULTAT TECHNIQUE OPERATIONNEL		8.311.225.479,57	7.072.782.428,59	1.238.443.050,96	1.756.450.112,79
Produits financiers		2.097.690.897,82		2.097.690.897,82	1.630.079.631,88
Charges financières		194.856.403,90		194.856.403,90	475.230.702,48
VII-RESULTAT FINANCIER		1.902.834.493,92	0,00	1.902.834.493,92	1.154.848.929,38
VIII-RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS (VI + VII)		10.214.059.973,49	7.072.782.428,59	3.141.277.544,90	2.911.299.042,17
Impôts exigibles sur résultats ordinaires				378.250.676,81	358.330.308,19
Impôts différés (Variations) sur résultats ordinaires				-34.802.579,60	20.875.317,67
TOTAL DES PRODUITS ORDINAIRES				16.808.287.987,05	16.201.351.050,55
TOTAL DES CHARGES ORDINAIRES				14.010.458.539,36	13.669.257.634,44
IX-RESULTAT NET DES RESULTATS ORDINAIRES		10.214.059.973,49	7.072.782.428,59	2.797.829.447,69	2.532.093.416,11
Eléments extraordinaires (produits) (à préciser)		0,00		0,00	0,00
Eléments extraordinaires (charges) (à préciser)		0,00		0,00	0,00
X-RESULTAT EXTRAORDINAIRE		0,00		0,00	0,00
XI-RESULTAT NET DE L'EXERCICE		10.214.059.973,49	7.072.782.428,59	2.797.829.447,69	2.532.093.416,11
Part dans les résultats nets des stes mises en équivalence (1)					
XII-RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE (1)					
Dont part des minoritaires (1)					
Part du groupe (1)					

(1) A utiliser uniquement pour la représentation d'états financiers consolidés





Rapport : RCCBIL 1.23.5
 Imprimé le : 04-MAI-22 10:48:23
 Imprimé par : Ciris Administrateur

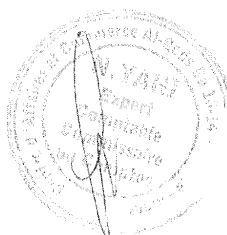
B I L A N

Exercice clos le 31/12/2021

ACTIF	NOTE	MONTANT BRUTE N	AMORT-PROV N	MONTANT NET N	MONTANT NET N-1
ACTIF NON COURANT					
Ecart d'acquisition - Goodwill positif ou négatif		0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisation incorporelles	2.1.1	326.491.450,32	219.598.317,64	106.893.132,68	120.554.114,89
Immobilisation corporelles	2.1.1				
- Terrains		627.211.910,93	0,00	627.211.910,93	627.211.910,93
- Bâtiments		5.162.275.899,11	2.331.696.884,50	2.830.579.014,61	2.824.317.895,48
- Immeubles de Placements		1.046.034.152,92	497.850.527,96	547.183.624,96	564.562.210,86
- Autres immobilisations corporelles		1.922.812.368,90	1.356.571.379,22	566.240.989,68	508.391.981,63
- Immobilisations en concession		38.484.214,36	11.585.738,45	26.898.475,91	27.951.724,86
Immobilisation en cours	2.1.1	1.431.384.848,21	3.657.853,85	1.427.726.994,36	1.223.688.126,05
Immobilisation financières	2.1.1				
- Titres mis en équivalence		0,00		0,00	0,00
- Autres participations et créances rattachées		4.091.239.197,40	630.012.261,62	3.461.226.935,78	3.202.169.791,22
- Autres titres immobilisés		27.657.062.271,12	3.482.864,00	27.653.579.407,12	25.933.771.354,75
- Prêts et autres actifs financiers non courants		162.444.980,32	3.437.855,59	159.007.124,73	185.602.835,25
- Impôts différés actif	2.1.5	318.073.387,53		318.073.387,53	364.634.467,42
- Fonds ou valeurs déposés auprès des cédants		0,00		0,00	0,00
TOTAL I - ACTIF NON COURANT		42.782.514.681,12	5.057.993.682,83	37.724.620.998,29	35.582.856.413,34
ACTIF COURANT					
Provisions techniques d'assurance	2.1.2				
- Part de la coassurance cédée		0,00		0,00	0,00
- Part de la réassurance cédée		14.004.324.447,96		14.004.324.447,96	14.130.886.382,03
Créances et emploi assimilés					
- Cessionnaires & Cédants débiteurs		168.805.334,46	0,00	168.805.334,46	50.552.884,04
- Assurés, intermédiaires d'assurance débiteurs	2.1.3	17.718.011.529,31	5.385.710.107,45	12.332.301.421,86	13.298.550.327,28
- Autres débiteurs	2.1.3	3.920.081.688,44	28.913.751,60	3.891.167.916,84	3.782.335.514,42
- Impôts et assimilés		783.882.958,12	152.327.878,90	631.355.079,22	618.115.398,19
- Autres créances et emplois assimilés		0,00		0,00	0,00
Disponibilités et assimilés	2.1.4				
- Placements et autres actifs financiers courants		6.793.620.327,97	42.484.084,59	6.751.136.243,38	6.933.627.613,59
- Trésorerie		5.290.471.884,39		5.290.471.884,39	4.099.600.912,82
TOTAL II - ACTIF COURANT		48.678.998.150,65	5.609.435.822,54	43.069.562.328,11	42.913.869.032,37
TOTAL GENERAL ACTIF		91.461.512.831,77	10.667.329.505,37	80.794.183.326,40	78.496.725.445,71

Directeur Général Adjoint
 Charge des Affaires Administratives
 et Financières

M. MADJADENE



(Signature)



B I L A N

Exercice clos le 31/12/2021

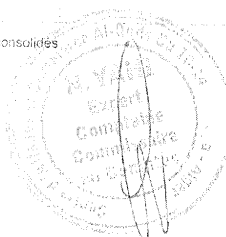
Rapport : RCCBIL 1.23.5
 Imprimé le : 04-MAI-22 10:48:23
 Imprimé par : Ciris Administrateur

PASSIF	NOTE	MONTANT NET N	MONTANT NET N-1
CAPITAUX PROPRES			
Capital émis	2.1.5	20.000.000.000,00	20.000.000.000,00
Capital non appelé		0,00	0,00
Primes et réserves (Réserves consolidées (1))	2.1.5	5.743.370.183,15	4.647.140.927,00
Ecart de réévaluation		0,00	0,00
Ecart d'équivalence (1)		0,00	0,00
Résultat net - Résultat net part ou groupe (1)	2.1.5	2.926.482.164,57	2.797.829.447,69
Autres capitaux propres - Report à nouveau	2.1.5	0,00	0,00
Part de la société consolidante (1)			
Part des minoritaires (1)		28.669.852.347,72	27.444.970.374,69
TOTAL I - CAPITAUX PROPRES		28.669.852.347,72	27.444.970.374,69
PASSIF NON COURANT			
Emprunts et dettes financières	2.1.5	8.007.610,02	8.715.576,27
Impôts (différés et provisionnés)	2.1.5	317.770.612,50	305.514.504,60
Autres dettes non courants		326.898.470,66	27.951.719,61
Provisions réglementées	2.1.5	6.167.742.841,81	5.487.316.848,90
Provisions et produits constatés d'avance	2.1.5	810.545.022,92	981.636.647,24
TOTAL II - PASSIF NON COURANT		7.630.964.557,91	6.791.135.296,62
PASSIF COURANT			
Fonds ou valeurs reçus des réassureurs	2.1.5	5.279.933.531,65	5.428.009.494,13
Provisions techniques d'assurance	2.1.2		
- Opérations directes		23.336.866.749,51	23.890.321.949,50
- Acceptations		-5.580.623,32	20.989.813,88
Dettes et comptes rattachés			
- Cessionnaires et Cédants créiteurs	2.1.3	7.294.719.120,76	5.905.734.905,57
- Assurés et intermédiaires d'assurance créiteurs		131.549.644,97	73.908.699,34
Impôts Crédits	2.1.3	3.580.458.665,31	3.842.513.829,37
Autres dettes	2.1.3	4.875.421.331,89	5.099.161.082,61
Trésorerie Passif		0,00	0,00
TOTAL III - PASSIFS COURANTS		44.493.366.420,77	44.260.619.774,40
TOTAL GENERAL PASSIF		80.794.183.326,40	78.496.725.445,71

(1) A utiliser uniquement pour la représentation d'états financiers consolidés

Directeur Général Adjoint
 Chargé des Affaires Administratives
 et Financières

M. HADJADENE



BILAN
EXERCICE 2021

COMPTE DE RESULTATS
Période : 01/01/2021 Au Mois 31/12/2021

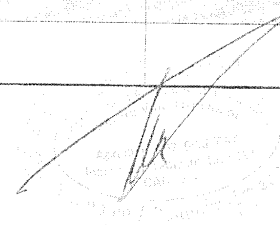
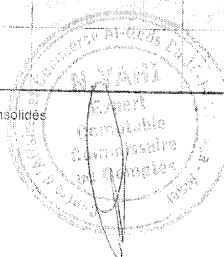


RUBRIQUES	NOTE	OPERATIONS BRUTES N	OPERATIONS ET RETROCESSIONS N	OPERATIONS NETTES N	OPERATIONS NETTES N-1
Primes émises sur opérations directes		25.403.713.434,68	14.547.287.172,40	10.856.426.262,28	11.943.626.234,7
Primes acceptées		42.765.727,15		42.765.727,15	192.381.969,3
Primes émises reportées		-42.018.352,09	-301.083.240,46	259.064.888,37	-50.429.454,4
Primes acceptées reportées		0,00		0,00	0,00
I-Primes acquises à l'exercice		25.404.460.809,74	14.246.203.931,94	11.158.256.877,80	12.085.578.748,6
Prestations sur opérations directes		12.220.863.785,61	6.349.153.707,50	5.871.710.078,11	5.861.668.842,4
Prestations sur acceptations		-23.674.113,72		-23.674.113,72	14.137.316,0
II-Prestations de l'exercice		12.197.189.671,89	6.349.153.707,50	5.848.035.964,39	5.875.806.158,4
Commissions reçues en réassurance		2.174.975.530,26		2.174.975.530,26	2.051.090.603,8
Commissions versées en réassurance		3.908.126,18		3.908.126,18	46.909.662,4
III-Commissions de réassurance		2.171.067.404,08	0,00	2.171.067.404,08	2.004.180.941,3
IV- Subventions d'exploitation d'assurance		0,00		0,00	0,00
V-MARGE D'ASSURANCE NETTE		15.378.338.541,93	7.897.050.224,44	7.481.288.317,49	8.213.953.531,4
Services extérieurs & autres consommations		1.093.894.827,83		1.093.894.827,83	1.204.307.639,6
Charges de personnel		3.042.526.691,28		3.042.526.691,28	3.144.154.178,8
Impôts, taxes & versements assimilés		350.290.171,43		350.290.171,43	298.408.985,7
Production immobilisée					
Autres produits opérationnels		180.285.358,07		180.285.358,07	255.234.449,6
Autres charges opérationnelles		107.885.978,11		107.885.978,11	135.102.848,3
Dotations aux amortissements, provisions & pertes de valeur		2.344.731.286,00		2.344.731.286,00	2.814.374.227,2
Reprise sur pertes de valeur et provisions		516.244.814,47		516.244.814,47	365.602.949,6
VI-RESULTAT TECHNIQUE OPERATIONNEL		9.135.539.759,82	7.897.050.224,44	1.238.489.535,38	1.238.443.050,9
Produits financiers		2.237.171.854,00		2.237.171.854,00	2.097.690.897,8
Charges financières		200.931.791,48		200.931.791,48	194.856.403,9
VII-RESULTAT FINANCIER		2.036.240.062,52	0,00	2.036.240.062,52	1.902.834.493,9
VIII-RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS (VI + VII)		11.171.779.822,34	7.897.050.224,44	3.274.729.597,90	3.141.277.544,9
Impôts exigibles sur résultats ordinaires				289.430.245,54	378.250.678,8
Impôts différés (Variations) sur résultats ordinaires				58.817.187,79	-34.802.579,6
TOTAL DES PRODUITS ORDINAIRES				16.263.026.308,42	16.808.287.987,0
TOTAL DES CHARGES ORDINAIRES				13.336.544.143,85	14.010.458.539,3
IX-RESULTAT NET DES RESULTATS ORDINAIRES		11.171.779.822,34	7.897.050.224,44	2.926.482.164,57	2.797.829.447,6
Eléments extraordinaires (produits) (à préciser)		0,00		0,00	0,00
Eléments extraordinaires (charges) (à préciser)		0,00		0,00	0,00
X-RESULTAT EXTRAORDINAIRE		0,00		0,00	0,00
XI-RESULTAT NET DE L'EXERCICE		11.171.779.822,34	7.897.050.224,44	2.926.482.164,57	2.797.829.447,6
Part dans les résultats nets des stes mises en équivalence (1)					
XII-RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE (1)					
Dont part des minoritaires (1)					
Part du groupe (1)					

(1) A utiliser uniquement pour la représentation d'états financiers consolidés

Directeur Général Adjoint
Charge des Affaires Administratives
et Financières

M. HADJADENE




 CAAT
 CASSE ALGERIENNE D'ASSURANCE-TERRAINS

BILAN
 Exercice clos le 31/12/2022

 Rapport: 50085/1231
 Périodicité: 12-Mois/12/12/2022
 Instance: Dir. Casse Algérienne

ACTIF	NOTE	MONTANT BRUTE N	AMORT-PROV N	MONTANT NET N	MONTANT NET N-1
ACTIF NON COURANT					
Ecart d'acquisition - Goodwill positif ou négatif		0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisation incorporelles	2.1.1	390,64,160,44	1,34,989,21,86	95,104,964,29	108,859,472,49
Immobilisation corporelles	2.1.2				
- Terrains		442,211,112,113	0,00	642,311,310,83	642,311,310,83
- Bâiments		5,799,892,256,85	2,302,718,582,37	3,396,666,337,88	2,839,579,614,83
- Immeubles de Placements		1,039,341,211,87	721,184,481,84	544,751,270,04	547,180,254,06
- Autres immobilisations corporelles		2,300,248,411,87	1,14,000,000,00	607,97,352,40	669,248,089,00
Immobilisations en concession		26,798,111,86	1,936,442,10	29,846,226,96	28,898,437,81
Immobilisation en cours	2.1.3	959,162,01,47	1,850,493,88	931,998,260,58	1,412,726,934,21
Immobilisation financières	2.1.4				
- Titres mis en équivalence		0,00	0,00	0,00	0,00
- Autres participations et créances rattachées		3,494,654,111,87	44,000,442,88	3,401,435,754,01	3,481,103,342,75
- Autres titres immobilisés		29,051,111,87	1,049,216,30	29,048,012,317,75	27,863,279,407,12
- Prêts et autres actifs financiers non courants		120,451,111,87	1,133,468,59	178,837,348,89	159,211,244,43
Impôts différés actif	2.1.5	17,111,111,87		345,48,703,50	318,211,244,12
Fonds ou valeurs déposées auprès des créanciers				0,00	0,00
TOTAL I - ACTIF NON COURANT		44,31,144,111,87	1,11,039,490,38	38,133,628,226,86	37,724,821,086,21
ACTIF COURANT					
Provisions techniques d'assurance	2.2.1				
- Part de la réassurance cédée		0,00		0,00	0,00
- Part de la réassurance cédée		29,136,244,130,93		29,136,344,010,63	14,004,024,447,88
Créances et emplois assimilés					
- Cessionnaires & Cédants débiteurs		507,722,871,49	0,00	507,722,871,49	164,869,301,58
- Assurés, intermédiaires d'assurance débiteurs	2.2.3	18,345,897,891,20	1,102,011,115,09	11,092,627,570,68	12,032,321,131,86
- Autres débiteurs	2.2.2	4,177,946,080,87	38,900,000,00	4,148,326,642,64	4,891,141,141,40
- Impôts et assimilés		684,087,028,39	102,377,601,93	511,735,349,14	641,965,071,22
- Autres créances et emplois assimilés		0,00		0,00	0,00
Disponibilités et assimilés	2.2.4				
- Placements et autres actifs financiers courants		7,890,576,478,01	42,406,264,59	7,704,091,344,32	6,751,130,243,78
- Trésorerie		4,267,856,409,75		4,267,893,400,75	3,296,471,681,89
TOTAL II - ACTIF COURANT		59,791,349,020,43	1,571,396,71,01	51,720,044,209,72	43,059,582,058,11
TOTAL GENERAL ACTIF		104,105,493,132,30	12,680,811,625,40	90,873,672,436,58	80,784,403,144,32

 Directeur Général Adjoint
 Chargé des Affaires Administratives
 et Financières

M. HIADJADENE

Directeur de la Comptabilité

M. BENHABIB



BILAN
EXERCICE 2022

COMPTE DE RESULTATS
Période : 01/01/2022 Au Mois 31/12/2022

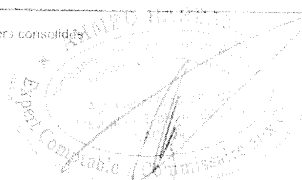


RUBRIQUES	NOTE	OPERATIONS BRUTES N	OPERATIONS ET RETROCESSIONS N	OPERATIONS NETTES N	OPERATIONS NETTES N-1
Primes émises sur opérations directes		26.716.417.969,74	16.491.932.804,06	10.215.384.965,68	11.850.026.289,17
Primes acceptées		10.174.257,33		10.174.257,33	42.204.200,00
Primes émises reportées		-130.696.451,52	-1.248.126.300,91	1.118.467.839,39	259.004.858,33
Primes acceptées reportées		0,00		0,00	0,00
I-Primes acquises à l'exercice		26.585.934.165,55	15.151.906.603,15	11.444.027.582,40	11.158.258.877,50
Prestations sur opérations directes		21.041.128.882,50	15.059.138.462,72	5.982.390.519,78	5.871.710.971,11
Prestations sur acceptations		72.213,074,08		22.313.078,80	-23.012.111,17
II-Prestations de l'exercice		21.041.442.061,36	15.059.238.462,72	6.005.203.598,64	5.848.658.900,31
Commissions reçues en réassurance		2.605.526.953,46		2.605.526.953,46	2.174.570.130,11
Commissions versées en réassurance					2.138.126,14
III-Commissions de réassurance		2.605.526.953,46	0,00	2.605.526.953,46	2.171.067.404,31
IV- Subventions d'exploitation d'assurance		0,00		0,00	0,00
V-MARGE D'ASSURANCE NETTE		8.147.016.957,65	82.168.140,43	8.044.350.917,22	7.431.288.317,47
Services extérieurs & autres consommations		1.111.419.711,12		1.451.668.706,20	1.093.584.427,11
Charges de personnel		1.111.419.711,12		1.244.758.285,28	1.042.520.048,11
Impôts, taxes & versements assimilés		2.111.419,71		286.107.114,67	350.490.111,11
Production immobilisée					
Autres produits opérationnels		221.776.051,00		221.776.055,35	189.200.398,00
Autres charges opérationnelles		111.020.290,61		110.020.290,61	107.668.176,11
Dotations aux amortissements, provisions & pertes de valeur		3.768.504.151,61		3.768.504.151,61	3.344.111.283,11
Reprise sur pertes de valeur et provisions		277.453.718,78		277.453.718,78	518.244.210,44
VI-RESULTAT TECHNIQUE OPERATIONNEL		-224.809.806,59	82.668.140,43	-317.477.947,02	1.238.489.536,35
Produits financiers		2.430.614.127,03		2.430.614.127,03	2.237.171.861,00
Charges financières		206.607.843,97		206.607.843,97	206.631.791,00
VII-RESULTAT FINANCIER		2.244.006.283,06	0,00	2.244.006.283,06	2.036.240.062,52
VIII-RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS (VI + VII)		2.019.196.476,47	82.668.140,43	1.926.528.336,04	3.274.729.597,90
Impôts exigibles sur résultats ordinaires				376.963.332,05	289.437.246,51
Impôts différés (Variations) sur résultats ordinaires				-831.236.043,08	-58.311.167,11
TOTAL DES PRODUITS ORDINAIRES				16.990.308.417,02	16.285.001.505,41
TOTAL DES CHARGES ORDINAIRES				15.118.597.369,95	13.336.544.143,81
IX-RESULTAT NET DES RESULTATS ORDINAIRES		2.019.196.476,47	82.668.140,43	1.880.801.047,07	2.926.482.164,57
Eléments extraordinaires (produits) (à préciser)		0,00		0,00	0,00
Eléments extraordinaires (charges) (à préciser)		0,00		0,00	0,00
X-RESULTAT EXTRAORDINAIRE		0,00		0,00	0,00
XI-RESULTAT NET DE L'EXERCICE		2.019.196.476,47	82.668.140,43	1.880.801.047,07	2.926.482.164,57
Part dans les résultats nets des stes mises en équivalence (1)					
XII-RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE (1)					
Dont part des minoritaires (1)					
Part du groupe (1)					

(1) A utiliser uniquement pour la représentation d'états financiers consolidés

Directeur Général Adjoint
Chargé des Affaires Administratives
et Financières

M. IBADJADENE



Directeur de la Comptabilité

M. BENVHABILES



Rapport : RCCBIL 1.23.0
 Imprimé le : 17-MAI-23 11:53:52
 Imprimé par : Cils Administrateur

B I L A N

Exercice clos le 31/12/2022

PASSIF	NOTE	MONTANT NET N	MONTANT NET N-1
CAPITAUX PROPRES			
Capital émis	2.1.1	20.000.000.000,00	20.000.000.000,00
Capital non appelé		0,00	0,00
Primes et réserves (Réserves consolidées (1))	2.1.3	7.179.245.867,86	5.743.370.163,16
Ecart de réévaluation		0,00	0,00
Ecart d'équivalence (1)		0,00	0,00
Résultat net - Résultat net part du groupe (1)	2.1.5	1.680.861.047,07	2.026.482.164,57
Autres capitaux propres - Reprit à nouveau	2.1.6	0,00	0,00
Part de la société consolidante (1)		29.059.046.914,93	29.669.852.347,72
Part des minoritaires (1)			
TOTAL I - CAPITAUX PROPRES		29.059.046.914,93	29.669.852.347,72
PASSIF NON COURANT			
Emprunts et dettes financières	2.1.5	8.878.358,50	8.007.610,02
Impôts (différés et provisionnés)	2.1.6	12.052.895,39	317.770.612,50
Autres dettes non courants		25.848.221,71	326.898.470,66
Provisions réglementées	2.1.7	1.240.074,48	6.187.742.941,81
Provisions et produits constatés d'avance	2.1.8	904.257.192,00	810.545.022,92
TOTAL II - PASSIF NON COURANT		17.076.508.688,00	7.630.964.557,91
PASSIF COURANT			
Fonds ou valeurs reçus des réassureurs	2.2	1.591.057.499,61	5.279.930.531,60
Provisions techniques d'assurance	2.3		
- Opérations directes		32.326.399.376,46	29.336.866.749,51
- Acceptations		20.334.056,87	-5.580.623,32
Dettes et comptes rattachés			
- Cessionnaires et Cedants cédants	2.3.1	4.629.548.532,26	7.294.719.120,76
- Assurés et intermédiaires d'assurance crédoeurs		171.801.821,27	131.549.644,97
Impôts Crédits	2.3.3	3.769.090.821,54	3.580.456.665,31
Autres dettes	2.3.4	5.084.674.946,10	4.875.421.331,89
Trésorerie Passif		0,00	0,00
TOTAL III - PASSIFS COURANTS		53.593.416.862,05	44.493.366.420,77
TOTAL GENERAL PASSIF		90.873.672.436,58	80.794.183.326,40

(1) La caisse d'indemnité pour la reproduction, l'écart financier consolidé.

Directeur Général Adjoint
 Chargé des Affaires Administratives
 et Financières

M. HADJADENE



Directeur de la Comptabilité
 M. BENUABILES

Table des matières

Remerciements	I
Dédicaces	II
Liste des Abréviations	IV
Liste des Tableaux et figures	VI
Sommaire	VIII
Introduction générale	01
Chapitre I : Cadre théorique des compagnies d'assurances	
Introduction	03
Section1 : Notions générales sur les assurances	03
1. Historique des assurances en Algérie	03
1.1. La période coloniale.....	03
1.2. la période après l'indépendance	04
2. Définition de l'assurance	06
2.1. Définition technique	06
2.2. Définition juridique	06
2.3. Définition économique	06
3. Les éléments d'une opération d'assurance :	06
3.1. Le contrat d'assurance	07
3.2. Le risque	07
3.3. La prime	07
3.4. Sinistre	08
3.5. La prestation	08
3.6. La compensation au sein de la mutualité	08
4. Les caractéristiques d'un contrat d'assurance	08
4.1. Le caractère Consensuel	09
4.2. Le caractère aléatoire	09
4.3. Le caractère bilatéral ou synallagmatique	09

4.4. Un contrat de bonne foi :	09
4.5. Le critère d'adhésion :	09
5. Les acteurs d'une opération d'assurance :	09
5.1. L'assuré	09
5.2. Le souscripteur	10
5.3. Le bénéficiaire	10
5.4. L'assureur	10
5.5. Les Tiers	10
6. Le rôle des assurances	10
6.1. Le rôle social de l'assurance	10
6.2. Le rôle économique de l'assurance	11
6.2.1. L'assurance est un instrument de protection du patrimoine.....	11
6.2.2. L'assurance est un moyen d'épargne	11
6.2.3. L'assurance est un instrument de protection vis-à-vis du risque crédit	11
6.3. Le rôle financier de l'assurance	11
Section 2 : Les implications comptables et financières de l'inversion du cycle de production des assurances	12
1. L'inversion du cycle de production.....	12
2. Le système comptable des assurances	13
2.1. L'évolution des normes comptables.....	13
2-2 Le plan comptable	13
3. Les principes comptables fondamentaux des assurances	14
Section 3 : Le cadre institutionnel et le marché algérien des assurances.....	16
1. La réglementation qui régit les assurances en Algérie	16
2. Les institutions des assurances en Algérie :	16
2.1. Le ministère chargé des finances :	17
2.2. Le Conseil National des Assurances :	17
2.3. La centrale des risques :	18

2.4. La Commission de supervision des assurances (CSA) :	18
3. Le marché Algérien des assurances :	18
3.1. Production du marché par société.....	19
3.2. Production du marché des assurances par branches	20
3.2.1. Assurances dommage	21
3.2.2. Assurances de personnes	22
3.2.3. Assurances TAKAFUL	22
3-2-4 Réassurances (Acceptations internationales)	23
Conclusion	24

Chapitre II : Les outils d'analyse et d'évaluation de l'activité des entreprises d'assurances

Introduction	25
Section 1 : L'analyse et évaluation de l'activité des entreprises	25
1. Définition de l'analyse financière	25
2. Objectifs de l'analyse financière	25
3. Méthodes de l'analyse financière	26
3.1. Analyse statique :	26
3.2. L'analyse dynamique :	26
4. Les différentes étapes de l'analyse financière	27
4.1. L'étape préliminaire : « la formulation des questions précises »	27
4.2. L'examen des états financiers	27
5. Les utilisateurs de l'information financière et leurs objectifs	28
6. Les outils de l'analyse financière	29
6.1. Le bilan	29
6.1.1. Définition du bilan	29
6.1.2. Les éléments du bilan	29
6.1.2.1. L'actif	29

6.1.2.2. Passif	29
6.1.3. Présentation du bilan	30
6.2. Compte de résultat	30
6.2.1. Définition du compte de résultat	30
6.2.2. Structure du compte de résultat par nature	30
6.2.2.1. Production de l'exercice	30
6.2.2.2. Consommation de l'exercice	30
6.2.2.3. Valeur ajoutée d'exploitation (VA)	31
6.2.2.4. Excédent brut d'exploitation	31
6.2.2.5. Résultat opérationnel	31
6.2.2.6. Résultat financier	31
6.2.2.7. Résultat ordinaire avant impôts	31
6.2.2.8. Résultat net des activités ordinaires	31
6.2.2.9. Résultat extraordinaire	31
6.2.2.10. Résultat net de l'exercice	32
6.3. Tableau des flux de trésorerie (TFT)	33
6.3.1. Définition	33
6.3.2. Structure du tableau des flux de trésorerie	33
6.3.3. Présentation du tableau des flux de trésorerie	33
6.3.3.1. Méthode directe	33
6.3.3.2. Méthode indirecte	35
6.4. Tableau de variation des capitaux propres	36
6.4.1. Définition	36
6.4.2. Présentation du tableau de variation des capitaux propres	37
6.5. Les annexes	38
6.5.1. Définition	38
Section 2 : L'analyse et évaluation de l'activité des assurances	38

1.	Présentation du bilan des Assurances	38
1.1.	Actif du bilan	38
1.2.	Passif de bilan	39
1.3.	Les spécificités du bilan des compagnies d'assurances :	40
1.3.1.	A l'actif	40
1.3.2.	Au passif :	41
2.	Le compte de résultat (CR) :	41
2.1.	Définition de compte de résultat :	41
2.2.	La présentation du compte de résultat :	41
2.3.	La structure du compte de résultat :	43
2.3.1.	Les primes acquises à l'exercice (PA) :	43
2.3.2.	Prestations (sinistre) de l'exercice :	43
2.3.3.	Commissions de réassurance	44
2.3.4.	Subventions d'exploitation d'assurance :	44
2.3.5.	Marge d'assurance nette (MAN) :	44
2.3.6.	Résultat technique opérationnel (RTO) :	44
2.3.7.	Résultat financier (RF)	44
2.3.8.	Résultat ordinaire avant impôts (ROAI) :	44
2.3.9.	Résultat net des résultats ordinaires :	44
2.3.10.	Résultat net de l'exercice :	45
2.4.	Les spécificités des comptes de résultat des compagnies d'Assurances :	45
Section 3 : Les outils de la mesure de la performance financière		46
1.	Analyse financière par les indicateurs d'équilibre	46
1.1.	Le fonds de roulement (FR)	46
1.1.1.	Définition	46
1.1.2.	Les différents types de fonds de roulement	46
1.1.2.1.	Le fonds de roulement net (FRN) « permanent »	46

1.1.2.2.	Le fonds de roulement propre (FRP)	47
1.1.2.3.	Le fonds de roulement étranger (FRE)	47
1.1.2.4.	Le fonds de roulement global (FRG)	47
1.1.3.	Interprétation du fonds de roulement	48
1.2.	Le besoin en fonds de roulement (BFR)	48
1.2.1.	Définition	48
1.2.2.	Les différents types du besoin en fonds de roulement	49
1.2.2.1.	Le besoin en fonds de roulement d'exploitation (BFRE)	49
1.2.2.2.	Le besoin en fonds de roulement hors exploitation (BFRHE)	49
1.2.3.	Interprétation du besoin en fonds de roulement	49
1.3.	La trésorerie nette (TN)	49
1.3.1.	Définition	49
1.3.2.	Interprétation de la trésorerie nette	50
2.	Analyse financière par la méthode des ratios	50
2.1.	Définition d'un ratio	51
2.2.	L'objectif et l'intérêt de l'analyse financière par la méthode des ratios	51
2.3.	Différents types de ratios	51
2.3.1.	Ratios de structure	51
2.3.1.1.	Ratio d'autonomie financière	51
2.3.1.2.	Ratio d'endettement	52
2.3.2.	Ratios de liquidité	52
2.3.2.1.	Ratio de liquidité générale	52
2.3.2.2.	Ratio de liquidité réduite	52
2.3.2.3.	Ratio de liquidité immédiate	53
2.3.3.	Ratios d'activité	53
2.3.3.1.	Ratio de sinistralité ou S/P	53
2.3.3.2.	Ratio combiné	53

2.3.4. Ratios de rentabilité	54
2.3.4.1. Ratio de rentabilité économique	54
2.3.4.2. Ratio de rentabilité financière	54
2.3.4.3. Ratio de rentabilité d'exploitation ou d'intégration	55
2.3.5. Ratios de solvabilité	55
2.3.5.1. La marge de solvabilité	55
2.3.5.2. Ratio de représentation des engagements réglementés	55
Conclusion.....	56

Chapitre III : L'analyse financière de l'activité de la CAAT

Introduction	57
Section 1 : Présentation de l'organisme d'accueil.....	57
1. Présentation et Historique de la CAAT	57
1.1. Présentation de la compagnie CAAT	57
1.1.1. L'organigramme de la compagnie CAAT	57
1.2. Les participant de la CAAT.....	60
1.3. Les clients potentiels de La CAAT.....	60
1.4. Historique de la CAAT.....	60
2. Les activités et les objectifs de la CAAT	61
2.1. Les activités de la CAAT	61
2.2. Les objectifs de la CAAT.....	61
3. L'environnement concurrentiel de la CAAT	62
3.1. Secteur public	63
3.2. Secteur privé	63
Section 2 : L'analyse des états financier de la CAAT.....	64
1. Bilan.....	64
1.1. Présentation du bilan des années 2020,2021 et 2022.....	64
1.1.1. L'actif du bilan	64

1-1-2 Le passif du bilan	68
2- Le compte du résultat	72
2-1- L'analyse du compte de résultat.....	74
Section 3 : L'analyse financière de la CAAT par indicateurs d'équilibre financiers et méthodes des ratios	75
1. Calcul des équilibres financiers	75
1.1. Le fond de roulement	75
1.1.1. Par haut du bilan.....	75
1.1.2. Par le bas du bilan :	76
1.2. L'analyse par le besoin de fond de roulements (BFR)	77
1.3. La trésorerie nette (TN)	77
2. L'analyse par la méthode des ratios	78
2.1. Les ratios de structure financière	78
2.1.1. Ratio d'autonomie financière.....	78
2.1.2. Ratio d'endettement	79
2.2. Ratio de liquidité	80
2.2.1. Ratio de liquidité générale.....	80
2.3. Ratio d'activité.....	81
2.3.1. Ratio de sinistralité	81
2.4. Ratio de rentabilité.....	82
2.4.1. Ratio de rentabilité économique	82
2.4.2. Ratio de rentabilité financière	83
2.5. Ratio de solvabilité	84
Conclusion.....	85
Conclusion générale	86
<i>Bibliographie</i>	
<i>Annexes</i>	
<i>Table des matières</i>	